

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TRAVAIL HUMANITAIRE AU SUD-LIBAN

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
ANDREW ABOU MOURAD

DÉCEMBRE 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je voudrais dans un premier temps remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Romain Lecler pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses conseils, qui ont contribué à ma réflexion et mon cheminement dans cette recherche. Vous me poussiez académiquement depuis le début, et votre soutien a été précieux à m'améliorer dans la rédaction de ce mémoire.

Je remercie également mes parents et amis qui ont su me motiver dans des périodes plus difficiles. Je tiens à remercier particulièrement les personnes qui m'ont aidé dans la relecture du mémoire. Votre soutien a été indispensable.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES .....	vii
RÉSUMÉ .....	viii
Chapitre I Introduction.....	1
1.1 L'objectif de recherche.....	2
1.2 Contextualisation historique.....	4
1.2.1 La fondation du communautarisme .....	4
1.2.2 Le Sud-Liban : une région au centre des rivalités .....	8
1.2.3 La catalysation des rivalités communautaires à cause de la Guerre civile de 1975-1990.....	13
1.2.4 Définir la « verticalité ».....	16
1.2.5 L'adaptation des travailleurs humanitaires à l'environnement sociopolitique libanais : un processus qui soumet les ONG locales aux dynamiques communautaristes .....	17
1.2.6 L'ONGisation : un processus qui soumet de plus en plus les ONG locales aux injonctions des bailleurs de fonds internationaux.....	19
1.3 La problématique : l'aide humanitaire renforce-t-elle les dynamiques communautaristes et la fragmentation de la société libanaise ?.....	23
1.4 Les hypothèses.....	24
1.4.1 Le travail humanitaire est entièrement dépendant du contexte sociopolitique libanais.....	24
1.4.2 Le travail humanitaire est fortement dépendant des liens clientélistes .....	24
1.4.3 Le travail humanitaire est fortement dépendant des bailleurs de fonds internationaux .....	24
1.5 Le cadre théorique .....	25
1.5.1 La perspective des « sociétés politiques comparées ».....	25

1.5.1.1	La notion d'extraversion .....	26
1.5.1.2	La notion de clientélisme .....	29
1.5.2	L'anthropologie critique de l'aide humanitaire .....	34
1.6	La méthodologie .....	36
1.6.1	La présentation du terrain de recherche .....	36
1.6.2	La méthode de recherche .....	37
1.6.2.1	L'ONG Amel : un acteur central dans l'aide humanitaire au Sud-Liban 38	
1.6.2.2	Sept entretiens avec des acteurs locaux du milieu humanitaire .....	38
1.6.2.3	Pourquoi avoir des entrevues avec des représentants des bailleurs de fonds ? 40	
1.6.2.4	Le guide d'entrevue .....	41
1.6.2.5	Des archives et des ouvrages centraux à l'élaboration de la question de recherche .....	44
1.6.3	Les biais de la recherche .....	44
1.6.4	Le plan des chapitres .....	45
CHAPITRE II Que disent les évolutions d'une ONG de l'aide humanitaire au Liban ? Le cas d'Amel (de 1970 à aujourd'hui).....		
		46
2.1	Offrir les premiers soins aux blessés de la guerre : la vocation humanitaire de Mohanna (1979-1990) .....	49
2.2	L'élargissement du périmètre d'intervention des ONG au développement économique : Amel se substitue à l'État entre 1990 et 2006 .....	56
2.3	La politisation des ONG autour de la défense des droits de la personne : les ambitions politiques de Mohanna entre 1990 et 2006 .....	63
2.4	Le retour à l'aide humanitaire sous de nouvelles formes après la guerre d'août 2006 .....	69
2.5	Conclusion : l'aide humanitaire au Sud-Liban regroupe aujourd'hui l'ensemble des pratiques développées au courant de l'histoire .....	75
CHAPITRE III Comment les ONG s'insèrent dans le contexte sociopolitique libanais ?.....		
		76
3.1	La dépendance aux liens communautaires .....	77

3.1.1	Un régime patrimonialiste .....	77
3.1.2	Le consociationalisme : un moyen pour protéger la survie des dirigeants libanais.....	78
3.1.3	Les petites ONG sont incapables de s'autonomiser .....	82
3.2	Le cas d'Amel : une double émancipation des contraintes communautaires et étrangères.....	83
3.3	Conclusion : les ONG s'adaptent constamment aux nouveaux contextes sociopolitiques.....	85
CHAPITRE III Comment les bailleurs de fonds internationaux influencent le travail humanitaire ?.....		86
4.1	Un État défaillant qui laisse les organisations internationales et les bailleurs de fonds internationaux prendre en charge la double crise des réfugiés palestiniens et syriens.....	87
4.1.1	La crise jamais réglée des réfugiés palestiniens et la présence ancienne des organisations internationales au Liban .....	87
4.1.2	La crise récente des réfugiés syriens .....	90
4.2	La dépendance aux bailleurs de fonds internationaux.....	98
4.2.1	La structuration de la scène du travail humanitaire par les bailleurs de fonds	98
4.2.2	Une dépendance accentuée par l'autonomisation vis-à-vis des liens communautaires requise par les bailleurs de fonds internationaux .....	102
4.2.3	Une aide humanitaire déterminée par les rivalités internationales et les intérêts stratégiques de pays étrangers.....	104
4.3	Conclusion : le travail humanitaire tributaire des intérêts internationaux.....	112
CONCLUSION.....		114
5.1	Une synthèse des résultats de la recherche.....	114
5.2	Une restructuration du système politique permet-elle une amélioration des conditions de vie ? .....	116
RÉFÉRENCES.....		118
ANNEXE A Certificat d'approbation éthique .....		127



## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CIJ	Cour Internationale de justice
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OING	Organisation internationale non gouvernementale
OI	Organisation internationale
OSTNU-UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens au Proche-Orient
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
HCR-UNCHR	Haut-Commissariat pour les réfugiés
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

## RÉSUMÉ

L'aide humanitaire au Sud-Liban subit les contraintes des rivalités entre les États étrangers et les rivalités communautaires libanaises. Ces rivalités découlent de la construction confessionnelle de la politique libanaise et des conflits armés depuis 1975. Celles-ci se sont transposées sur la vie sociopolitique des communautés libanaises, qui s'est développée verticalement. La défaillance de l'État et les crises migratoires dans la région créent un manque de services essentiels, de santé et de développement des communautés. Les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations internationales (OI) présentes au Sud-Liban doivent s'adapter au contexte sociopolitique libanais pour venir en aide aux personnes vulnérables.

Les rivalités découlent de la construction confessionnelle de la politique libanaise et des conflits armés. Ce système, nommé consociationalisme, génère un régime clientéliste au sein de la société et des institutions étatiques. Les conflits armés, les rivalités politiques et les crises migratoires dans la région augmentent la précarisation socioéconomique. L'objectif est de comprendre le fonctionnement et les conséquences du travail humanitaire sur la vie sociopolitique des communautés. La présente analyse s'interroge donc sur l'influence de ces acteurs sur la concrétisation des projets humanitaires, sur les effets de ceux-ci sur les communautés et sur la construction de l'échiquier politique libanais. Les ONG doivent alors naviguer dans ce contexte sociopolitique, mais est-ce que l'aide humanitaire renforce les dynamiques communautaristes et la fragmentation de la société libanaise ? À l'aide des théories de la perspective des « sociétés politiques comparées » et de l'anthropologie critique de l'aide humanitaire, je cherche à démontrer que l'aide humanitaire y participe effectivement.

La recherche s'appuie sur des ouvrages portant sur le contexte sociopolitique, économique et religieux propre au Sud-Liban. Elle s'appuie également sur des témoignages recueillis auprès d'individus travaillant au sein des organisations responsables des projets d'aide humanitaire. Sept entretiens sont réalisés avec des participants ayant des expériences, des études et des parcours diversifiés. À cause des restrictions liées à la pandémie de la Covid-19, l'enquête de terrain n'a pas lieu lors de cette recherche.

Cette analyse démontre que le travail humanitaire va au-delà d'un simple sentiment d'altruisme. Il est davantage un moyen pour les ONG, les OI et les bailleurs de fonds de se positionner entre eux. Les projets d'aide humanitaire en sol libanais sont influencés à la fois par les acteurs politique et économique domestiques et des acteurs internationaux, notamment les OI, les grandes puissances, et les bailleurs de fonds qui leur sont associés. Les ONG sont d'ailleurs en compétition pour obtenir le plus de ressources financières possible des bailleurs de fonds internationaux. Ces contraintes domestiques et internationales à l'activité des ONG, dont très peu parviennent à s'émanciper, tendent à reproduire en partie le contexte sociopolitique libanais.

Mots clés : Aide humanitaire; bailleurs de fonds; clientélisme; communautarisme; confessionnalisme; consociationalisme; Sud-Liban; organisation non gouvernementale.

## CHAPITRE I

### INTRODUCTION

L'aide humanitaire nécessite généralement une coopération multilatérale. Elle nécessite la participation des États et de différents acteurs internationaux et locaux (organisations non gouvernementales (ONG), organisations internationales (OI)). Cependant, le Liban est fondé sur un système communautariste qui repose sur l'identité confessionnelle du peuple et de ses dirigeants. Le cas du Liban démontre qu'une telle coordination peut s'avérer complexe. Le communautarisme est bien perçu lors de l'élaboration de l'indépendance de l'État libanais en 1943<sup>1</sup>. Aujourd'hui, il est source de divisions au sein de la nation libanaise. La vie sociale et politique libanaise est désormais fragmentée<sup>2</sup>. Le système communautariste est, depuis la guerre civile de 1975-1990, maintenu et renforcé par les dirigeants des communautés. Ces derniers occupent des postes au gouvernement, au Parlement ainsi qu'à la tête des différents organismes et institutions de l'État. Ils dirigent également des organismes de services publics tels que la gestion des déchets, la distribution d'électricité et le réseau de distribution d'eau<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> ABOULTAIF, Eduardo Wassim, «The Evolution of Lebanese and Syrian State-to-State Relations», *Contemporary Review of the Middle East* 3, no. 2 (2016): 165.

<sup>2</sup> LONGUENESSE, Élisabeth, «La société libanaise à l'épreuve», [Lebanese society put to the test.] *Confluences Méditerranée* 92, no. 1 (2015): 14-15.

<sup>3</sup> SEURAT, Leïla, «La gestion de la « crise des ordures » à Beyrouth durant l'été 2015 : quelle police des foules ?», [Managing the "garbage crisis" of summer 2015 in Beirut: The issue of crowd control.] *Critique internationale* 79, no. 2 (2018).

Cette division communautaire imprègne la constitution et les pratiques parlementaires. Au fil du temps, elle s'est reproduite au sein de la société civile. Il s'agit en fait d'une des conséquences directes de la Guerre civile de 1975-1990. Cette dernière a en effet opposé les différents groupes religieux du pays<sup>4</sup>. La division communautaire est directement issue des traités et lois libanaises, tels que la Constitution de 1943 et l'Accord de Taëf signé à la fin de la guerre en 1990<sup>5</sup>. Ces deux documents cadrent juridiquement la vie politique libanaise. Ils nourrissent également une séparation systémique entre communautés. Ils distribuent en particulier le pouvoir exécutif et législatif entre les différentes confessions.

### 1.1 L'objectif de recherche

Au Liban, les différents conflits et l'instabilité politique ne permettent pas un développement adéquat des systèmes gouvernementaux et de l'économie libanaise. Ce sont les ONG et les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui comblent ce manque. Ces organisations apportent de l'aide humanitaire aux populations en difficulté (déplacés syriens, réfugiés palestiniens et la population libanaise vivant sous le seuil de pauvreté)<sup>6</sup>.

Ces organisations jouent un rôle déterminant pour un grand nombre de citoyens libanais et de déplacés venant des régions adjacentes. Une partie de la population libanaise croit que les déplacés syriens bénéficient de meilleures conditions de vie dans

---

<sup>4</sup> TOUMA, Michel, «Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique», *Les Cahiers de l'Orient* 112, no. 4 (2013): 26.

<sup>5</sup> VLOEBERGHES, Ward, «Dynamiques dynastiques au Liban : transmettre le pouvoir politique en famille», [Dynastic Dynamics in Lebanon: The Familial Transmission of Political Power.] *Critique internationale* 73, no. 4 (2016).

<sup>6</sup> BLANC, Pierre, «Développement régional et cohésion « nationale »», *Confluences Méditerranée* 56, no. 1 (2006).

les campements comparativement aux Libanais vivant dans une situation précaire. En fait, ces personnes qui fuient la guerre en Syrie sont soutenues par les institutions internationales d'aide. Ces mêmes institutions aident ces Syriens déplacés à occuper des emplois au Liban pour un salaire inférieur au salaire minimum<sup>7</sup>. Autrement dit, ces populations originaires des régions adjacentes bénéficient d'une aide internationale à laquelle les citoyens libanais n'ont pas accès.

Dans un contexte de précarité sociale et financière<sup>8</sup>, de nombreuses ONG interviennent pour pallier les besoins des individus en difficulté, soit une grande partie de la population. Toutefois, l'adaptation des activités de l'aide humanitaire au contexte local semble ardue. Le contexte financier est souvent difficile à cerner. L'aide apportée peut entraîner différents conflits. Le manque de cohésion entre les autorités locales, les populations locales et ces organisations peut accentuer les conflits internes.

L'aide humanitaire est donc paradoxale, « [...] puisque les agences multilatérales d'aide au développement sont l'émanation de gouvernements et que ces agences ont besoin de l'accord des gouvernements des pays dans lesquels elles sont implantées avant de pouvoir y mettre en œuvre leurs projets d'assistance »<sup>9</sup>. Au Liban, cette aide offerte par différentes organisations, autant locales qu'internationales, projette souvent un altruisme de façade.

Dès lors, ces éléments permettent de poser la question suivante : en quoi l'activité d'une ONG au Sud-Liban permet de mettre en lumière la double dynamique de

---

<sup>7</sup> ACCAD, Nadia Khouri, «Critical Reflection on Our Responses to the Syrian Crisis: Attitudes, Labels, and a Parable», *Transformation* 35, no. 2 (2018).

<sup>8</sup> SLEEM, Hoda N. et John DIXON, «Child Poverty and Youth Unemployment in Lebanon», *Poverty & Public Policy* 10, no. 3 (2018).

<sup>9</sup> ATLANI-DUAULT, L., *Au bonheur des autres: Anthropologie de l'aide humanitaire*, ( : Armand Colin, 2009), 20.

fragmentation de la société libanaise, du fait des interventions extérieures et du communautarisme libanais? À l'heure actuelle, l'aide humanitaire, notamment au Sud-Liban, ne corrige pas les défaillances de l'État en raison du clivage entre la société communautariste libanaise et la rivalité entre les puissances extérieures.

## 1.2 Contextualisation historique

### 1.2.1 La fondation du communautarisme

Le système politique libanais actuel débute dès les années 1940 sous le nom de consociationalisme. Ce système, hérité du Mandat français ayant pris fin en 1943, provoque un cloisonnement vertical de la société libanaise. Le système politique libanais actuel prend forme dès la création du Grand Liban par le Mandat français le 1<sup>er</sup> septembre 1920. L'ingérence française est bien accueillie par la communauté maronite, mais crainte par les communautés musulmanes<sup>10</sup>. La France a comme ambition au Liban de former un État chrétien qui cause une montée du nationalisme arabe<sup>11</sup>. Le parlement est alors composé de sièges distribués aux différentes confessions qui dirigent une ou plusieurs communautés. Chaque confession religieuse possède un nombre défini de sièges au parlement qui sont assignés par la constitution libanaise, autant à l'exécutif qu'au législatif<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> ISMAEL, Tareq, Jacqueline ISMAEL et Glenn PERRY, *Government and Politics of the Contemporary Middle East, second edition*, (2015), 330-331.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> VLOEBERGHS, Ward, «Dynamiques dynastiques au Liban : transmettre le pouvoir politique en famille», [Dynastic Dynamics in Lebanon: The Familial Transmission of Political Power.] *Critique internationale* 73, no. 4 (2016).

**Distribution des sièges au parlement par  
confession suivant le Pacte national de 1943 et  
l'Accord de Taëf 1989<sup>13</sup>**

	Pacte national de 1943	Accord de Taëf 1989
<b>Chrétiens</b>	<b>54</b>	<b>64</b>
Maronites	30	34
Grecs orthodoxes	11	14
Grecs catholiques	6	8
Arméniens orthodoxes	4	5
Arméniens catholiques	1	1
Protestants	1	1
Autre chrétien	1	1
<b>Musulmans</b>	<b>45</b>	<b>64</b>
Sunnites	20	27
Chiïtes	19	27
Druzes	6	8
Alaouites	-	2
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>128</b>

(Illustration tirée de :  
Castaighède, 2014, p. 52)

Cette répartition des sièges du  
Parlement aux confessions  
religieuses est à l'origine des  
tensions entre les communautés  
au Liban.

La constitution au Liban impose  
que le rôle du Président soit  
exclusivement consacré à une

personne de confession maronite<sup>14</sup>. Avec l'accès exclusif à la Présidence, donc à une

<sup>13</sup> Illustration tirée de : CASTAIGNÈDE, Monique, «Power Sharing in Lebanon : political Sectarianism in the Taïf Agreement», ( : Université de Bordeaux, 2014), 52.

<sup>14</sup> NAOR, Dan, «The Maronite Leadership's Approach toward Syria, 1970–2011: Between Integration, Separation, and Pragmatism», *Digest of Middle East Studies* 28, no. 1 (2019).

majeure partie de la diplomatie libanaise, les Français s'assurent d'une alliance au Moyen-Orient.

Michel Touma, dans son article intitulé « Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique », discute du désir historique du Liban de réformer ses politiques et sociales. Il expose les causes du maintien de ce système par les dirigeants et par le peuple, malgré les révoltes occasionnelles et le continuel désir de changements. L'article se résume comme suit :

des liens étroits ont été tissés entre les principales communautés libanaises d'une part, et des puissances étrangères d'autre part. C'est le cas des relations privilégiées entretenues à travers l'histoire entre : les maronites libanais, ou les chrétiens en général, et l'Italie puis la France ; les chiites et l'Iran (notamment les écoles religieuses de Qom) ou l'Irak (celles de Najaf) ; les Druzes et les autres membres de cette communauté en Syrie et en Israël ; les sunnites et l'Arabie [Saoudite] ou l'Égypte nassérienne ; les Grecs orthodoxes et les Églises de Grèce et de Russie... De tels liens ont évidemment changé de nature, ou même pratiquement disparu dans certains cas. Mais leur apparition et leur développement ont par le passé largement contribué à entretenir et développer un « esprit de corps », un sentiment d'appartenance communautaire.<sup>15</sup>

Michel Touma expose ainsi l'impossibilité de laïciser l'État libanais, non seulement en raison de la réticence de la population, mais aussi à cause de ses relations avec l'extérieur. De plus, le système confessionnel libanais est un outil pour protéger les minorités libanaises. En donnant une partie du pouvoir législatif et exécutif à chacune des confessions, l'État libanais les protège d'une éventuelle oppression. Touma croit que ce système confessionnel est maintenu par l'intérieur et l'extérieur, malgré le désir grandissant de la population d'en sortir.

---

<sup>15</sup> TOUMA, Michel, «Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique», *Les Cahiers de l'Orient* 112, no. 4 (2013): 26-27.

Les communautés sont confessionnelles et non politiques jusqu'en 1943<sup>16</sup>. À cette époque, les différences politiques sont négligeables<sup>17</sup>. En 1943, les différences entre les communautés s'amplifient pour devenir les enjeux principaux entourant la création du nouvel État. Les communautés chiites se sentent alors sous-représentées<sup>18</sup>. Le Pacte national de 1943 donne à la communauté chiite le siège de Président de l'Assemblée, de même qu'un plus grand nombre de sièges au Parlement<sup>19</sup>. Dès lors, les dissensions politiques, causées par les divisions communautaires confessionnelles, se multiplient.

Dans la période allant de la création du Grand Liban en 1926 au Pacte national de 1943, la meilleure solution pour garder une cohésion nationale libanaise entre les différentes « nations » confessionnelles est le système politique confessionnel<sup>20</sup>. Le texte de Michel Chiha, *Politique intérieure* de 1994, traite le confessionnalisme comme une solution aux tensions libanaises. Il affirme alors que :

Le confessionnalisme est la garantie d'une représentation politique et sociale équitable pour des minorités confessionnelles associées [...] Le Liban est fait de minorités confessionnelles associées [...] Il a toujours été le refuge de la liberté de conscience. Cela a été possible à cause de la situation géographique du Liban, pays de montagne où il a toujours été possible de se défendre [...] Pourquoi vouloir modifier brutalement ce que

---

<sup>16</sup> Ibid., p.26-27.

<sup>17</sup> BROSSIER, Marie et Gilles DORRONSORO, «Le paradoxe de la transmission familiale du pouvoir», [The Paradox of the Familial Transmission of Power.] *Critique internationale* 73, no. 4 (2016).

<sup>18</sup> OTAYEK, René, «Sécularisation et contre-sécularisation au Liban. Le système confessionnel à l'épreuve de l'improbable», [Secularization and counter-secularization in Lebanon: Confessionalism and the improbable.] *Confluences Méditerranée* 102, no. 3 (2017).

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> CASTAIGNÈDE, Monique, «Power Sharing in Lebanon : political Sectarianism in the Taif Agreement», ( : Université de Bordeaux, 2014)

les siècles ont fait ? Malgré beaucoup d'erreurs et d'abus, c'est le confessionnalisme qui a enseigné au Liban la tolérance.<sup>21</sup>

Michel Chiha est en faveur d'un système politique confessionnel : c'est-à-dire un système dans lequel les divisions idéologiques sont principalement de nature religieuse. À ses débuts, cette conception du système politique libanais est populaire. Cette nouvelle réorganisation permet à toutes les communautés de participer à la vie politique du Liban tout en préservant les minorités.

### 1.2.2 Le Sud-Liban : une région au centre des rivalités

Le Sud-Liban est une des régions les plus troublées politiquement. Depuis la fin de la guerre civile en 1990, Israël (2000), la Syrie (2005), le Hezbollah (jusqu'à aujourd'hui) et différents milices et groupes militarisés, dont des troupes palestiniennes, occupent le territoire du Sud-Liban. Les intérêts politiques sont grands, car cette région du Liban est limitrophe avec la Palestine, Israël et la Syrie. Elle occupe aujourd'hui des camps de réfugiés palestiniens et de déplacés syriens<sup>22</sup>. Le choix de cette région est représentatif des jeux de puissance entre les acteurs politiques et diplomatiques à travers les ONG. En effet, c'est une région où l'on retrouve une grande diversité communautaire et une grande présence d'ONG locales et internationales<sup>23</sup>. Les missions spécialisées de l'ONU s'y retrouvent aussi, dont les Forces intérimaires des Nations Unies au Liban (FINUL) et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR).

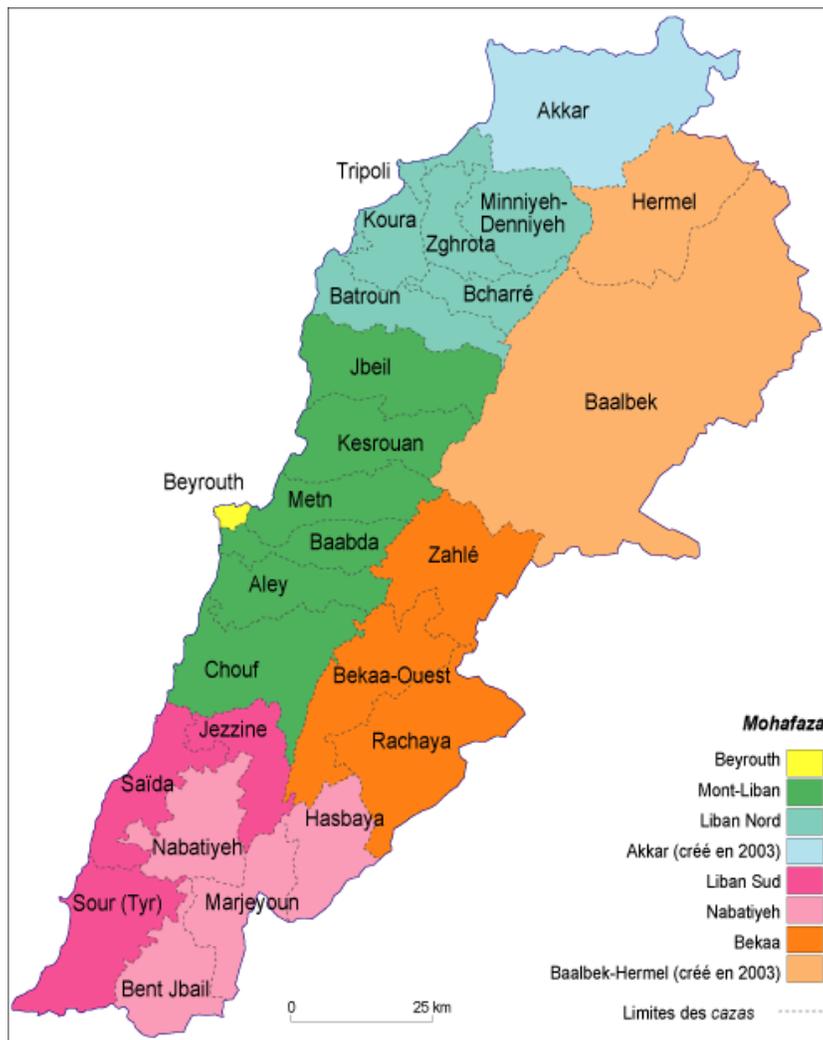
---

<sup>21</sup> CHIHA, M., *Politique intérieure*, ( : Fondation Chiha, 1994), 303-305.

<sup>22</sup> Basée sur une observation personnelle du terrain en juillet 2017

<sup>23</sup> CHAPUIS, Julie, «Reconstruire le Sud du Liban, se reconstruire au Liban : les résistances du Hezbollah», ([Lieu de publication inconnu] : École des hautes études en sciences sociales, 2015)

**Carte géopolitique du Liban avec les divisions régionales**



Source : VERDEIL, Eric, «Les territoires du vote au Liban», *M@ppemonde 2*, no. 78 (2005) (consultée le 6 juillet 2021)

La carte ci-dessus est une représentation des districts administratifs (*Mohafaza*) du Liban. Ces districts sont aussi divisés en *cazas*. Pour cette étude, le Sud-Liban inclut les districts de la Nabatiyeh et du Liban Sud, car ils sont rarement dissociés d'un point de vue géopolitique. De plus, les attributs sociodémographiques des deux régions sont quasi identiques.

La guerre civile libanaise se termine en 1990 avec l'accord international de Taëf. Toutefois, ce n'est qu'en 2000 que les troupes israéliennes se retirent du Sud-Liban. Le retrait des troupes syriennes ne survient qu'en 2005 et permet au mouvement du Hezbollah de s'installer dans le Sud-Liban, aux frontières israéliennes. Il tente d'agir à la fois comme défenseur de la patrie libanaise et comme agresseur antisioniste<sup>24</sup>. Ce retrait revigore les tensions communautaires qui sont omniprésentes pendant la présence des troupes israéliennes de 1982 à 2000.

Les interventions des pays étrangers au Liban, et plus spécifiquement au Sud-Liban, sont souvent liées aux rivalités internationales. Les relations entre l'Iran, les États-Unis ainsi qu'Israël sont tendues depuis la révolution iranienne de 1979. En 1982, la milice chiite nommée Hezbollah (parti de Dieu en arabe) naît au Liban avec le soutien de l'Iran dont la majorité de la population est chiite. Cette milice a comme objectif de contrer les interventions israéliennes au Liban<sup>25</sup>. À ce moment, Israël espère limiter la montée en force des milices palestiniennes sur le territoire libanais<sup>26</sup>. Les forces armées israéliennes deviennent rapidement des alliés auprès de la population chrétienne du Sud-Liban. Autrement dit, la minorité libanaise chrétienne considère les troupes de l'État hébreu comme des protecteurs<sup>27</sup>.

La Guerre civile est déclenchée à la suite de séries de disputes entre des milices palestiniennes et des groupes chrétiens en 1975. Dès l'année 1982, les rivalités

---

<sup>24</sup> Ibid., «Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie publique américaine au Liban depuis 2006», [Undermining Hezbollah: US public diplomacy in Lebanon since 2006.] *Politique américaine* 30, no. 1 (2018): 15.

<sup>25</sup> TYLER, P., *A World of Trouble: The White House and the Middle East--from the Cold War to the War on Terror*, ( : Farrar, Straus and Giroux, 2009), 249-351.

<sup>26</sup> Ibid., p.249-351.

<sup>27</sup> Ibid., p. 249-351.

internationales entretiennent le conflit libanais. Les États-Unis ont également une forte présence militaire et diplomatique au Liban. En 1983, les tensions s'accroissent lorsque l'ambassade américaine à Beyrouth subit un attentat à la bombe du Hezbollah et cause la mort d'une soixantaine d'agents de la CIA, de Marines et de diplomates<sup>28</sup>.

Les conséquences de la Guerre civile sont les causes principales de la précarisation de la population et la présence des rivalités. Les populations locales des communautés font face à différents défis tels que la présence de près de 300 000 réfugiés palestiniens<sup>29</sup> et des près de deux millions de déplacés syriens<sup>30</sup>. Les interventions humanitaires et l'aide au développement au Sud-Liban, notamment celles des grandes ONG comme Amel ou la Fondation Imam Sadr<sup>31</sup>, renforcent les dynamiques communautaires et la fragmentation de la société civile libanaise. À travers certaines de ses activités, elles participent notamment à renforcer les discours de résistance du Hezbollah. Ces organisations, malgré l'importance de leurs actions humanitaires au Sud-Liban, ont des répercussions sur les rivalités communautaires. En conséquence, les États, les ONG et les institutions spécialisées de l'ONU investissent tous dans le marché de l'aide humanitaire et du développement. Par exemple, les États-Unis, à travers leur programme d'aide internationale, le *United States Agency for International*

---

<sup>28</sup> Ibid., p.249-351.

<sup>29</sup> PICARD, Elizabeth, «La guerre civile au Liban», *Violence de masse et Résistance* (2012): 3.

<sup>30</sup> BARROSO CORTÉS, Francisco Salvador et Joseph A. KÉCHICHIAN, «Lebanon Confronts Partition Fears: Has Consociationalism Benefitted Minorities?», *Contemporary Review of the Middle East* 5, no. 1 (2018): 13.

<sup>31</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011).

*Development* (USAID), débloquent en 2006, 500 millions de dollars américains dirigés vers des communautés chiites<sup>32</sup>.

### 1.2.3 La catalysation des rivalités communautaires à cause de la Guerre civile de 1975-1990

René Otayek, dans son article « Sécularisation et contre-sécularisation au Liban. Le système confessionnel à l'épreuve de l'improbable », démontre que le Liban est un « État de communautés ». Tout comme Chiha, il défend l'idée que les dynasties communautaires forment l'identité libanaise.

Pour lui, la peur de l'Autre ressentie au sein des diverses communautés libanaises provient essentiellement de la guerre civile (1975-1990). Le contexte de guerre valorise le « chacun pour soi »<sup>33</sup>. Lorsque les communautés entrent en conflit, il n'est pas nécessairement question de religion ou d'idées politiques, mais plutôt d'affiliation communautaire<sup>34</sup>. Les particularités idéologiques des communautés deviennent plus nombreuses lorsque les débats portant sur l'occupation syrienne sont accentués par l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri le 14 février 2005<sup>35</sup>. Lors des semaines qui suivent cet assassinat, prétendument perpétré par des membres du Hezbollah, les divisions communautaires de la guerre civile s'amplifient à nouveau.

---

<sup>32</sup> «Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie publique américaine au Liban depuis 2006», [Undermining Hezbollah: US public diplomacy in Lebanon since 2006.] *Politique américaine* 30, no. 1 (2018): 25.

<sup>33</sup> OTAYEK, René, «Sécularisation et contre-sécularisation au Liban. Le système confessionnel à l'épreuve de l'improbable», [Secularization and counter-secularization in Lebanon: Confessionalism and the improbable.] *Confluences Méditerranée* 102, no. 3 (2017): 150-151.

<sup>34</sup> TOUMA, Michel, «Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique», *Les Cahiers de l'Orient* 112, no. 4 (2013).

<sup>35</sup> OTAYEK, René, «Sécularisation et contre-sécularisation au Liban. Le système confessionnel à l'épreuve de l'improbable», [Secularization and counter-secularization in Lebanon: Confessionalism and the improbable.] *Confluences Méditerranée* 102, no. 3 (2017): 156.

Les craintes entourant la possibilité d'une autre guerre civile, causée par l'animosité entre les communautés, accentuent le rôle et la présence prédominante des dirigeants. Ceux-ci souhaitent apaiser les tensions ressenties au Parlement et de plus hautes sphères de la société. La société libanaise doit avoir une confiance absolue à leur égard, quitte à occulter leurs actes de corruption<sup>36</sup>.

Le système communautaire du Liban englobe toutes les sphères de la société et n'épargne pas les journalistes. Le paysage médiatique libanais est aussi accaparé par les partis politiques. Les médias libanais sont essentiellement détenus par une douzaine de familles faisant partie de l'élite nationale ainsi que des principaux partis politiques. Les fiches présentées dans les pages suivantes sont reprises de l'article de Nahawand Al-Kadiri Issa intitulée « Municipalités et pouvoirs locaux au Liban ». Dans ces fiches l'auteur montre les parts que détiennent les différents partis politiques et élites libanaises dans les plus grands réseaux de médias écrits et télédiffusés au pays.

---

<sup>36</sup> SEURAT, Leïla, «La gestion de la « crise des ordures » à Beyrouth durant l'été 2015 : quelle police des foules ?», [Managing the "garbage crisis" of summer 2015 in Beirut: The issue of crowd control.] *Critique internationale* 79, no. 2 (2018): 185.

### Fiche signalétique des chaînes de télévision licenciées au Liban<sup>37</sup>

Nom	Date de création	Actionnaires les plus importants	Communauté la plus représentée au sein du CA
Télé-Liban	1959	gouvernement libanais (moitié des actions depuis 1977) ; gouvernement libanais (totalité des actions depuis 1994) ; gouvernement libanais (moitié des actions) et Saleh Kamal, saoudien (2000).	secteur public
LBC	1985	Mikhail Daher et famille ; Sleiman Frangié (ministre depuis 1992) ; Issam Farès (député et ministre) ; Michel Pharaon (député et ministre) ; Nabil Boustany (député).	maronite (55 %)
MIV	1991	Gabriel Murr	orthodoxe (70 %)
al-Manār	1991	Hizbollah	chiite
Télé-Lumière	1991	rassemblement de chrétiens	catholique
FTV	1993	proches du président du Conseil Rafic Hariri	sunnite (59 %)
NBN	1997	proches du président de l'Assemblée Nabih Berri	chiite

(Illustration tirée de : (Al-Kadiri Issa, 2001, p. 29-30)

---

<sup>37</sup> AL-KADIRI ISSA, Nahawand, «Municipalités et pouvoirs locaux au Liban - Pratiques de communication et d'information dans les conseils municipaux au Liban», *Presse de l'Ifpo* (2001): 29.

### Fiche signalétique des quotidiens libanais<sup>38</sup>

Nom	Date de l'obtention de la licence	Propriétaire	Appartenance confessionnelle du propriétaire
<i>al-Nahār</i>	1933	compagnie al-Nahār	grec-orthodoxe
<i>al-Safīr</i>	1951 reprise 1974	Talal I. Salman	chiite
<i>al-Mustaqbal</i>	1938 reprise 1999	Compagnie arabe unie pour la presse (directeur Rafic Hariri)	sunnite
<i>al-Anwār</i>	1948	compagnie Dār al-Sayyād	grec-orthodoxe
<i>al-Diyār</i>	1941	compagnie al-Nahda	maronite
<i>al-Hayāt</i>	1948	l'émir Khaled Ben Sultan (saoudien)	sunnite
<i>Nidā' al-waṭan</i>	1937	compagnie du quotidien Nidā' al-waṭan	maronite
<i>Daily Star</i>	1952	compagnie Daily Star	chiite
<i>L'Orient-Le Jour</i>	1925 ( <i>L'Orient</i> ) ; 1934 ( <i>Le Jour</i> ) ; 1970 ( <i>L'Orient-Le Jour</i> )	compagnie L'Orient-Le Jour	orthodoxe
<i>al-Liwā'</i>	1939	Abdelghani Salam	sunnite

(Illustration tirée de : (Al-Kadiri Issa, 2001, p. 29-30)

#### 1.2.4 Définir la « verticalité »

Les dynamiques communautaristes et la fragmentation de la société libanaise résultent de la verticalité du système politique libanais analysée dans le livre de Jon Pierre (ed), dans *Debating Governance: Authority, Steering, and Democracy* (2000)<sup>39</sup>. Dans cette logique de verticalité, les communautés sont dépendantes d'un dirigeant.

---

<sup>38</sup> Ibid., 30.

<sup>39</sup> PIERRE, Jon *Debating Governance : Authority, Steering, and Democracy.*, (2000 ).

Le communautarisme politique ou « communautarisme dans le partage du pouvoir »<sup>40</sup> est un concept qui désigne une division verticale confessionnelle du pouvoir politique. Il y a donc absence d'une identité nationale commune. Les communautés sont cloisonnées. Elles possèdent chacune leurs propres dirigeants, parmi les 18 dirigeants confessionnels officiels. Pour la plupart, ils sont sur la scène politique libanaise depuis le début de la guerre de 1975-1990 : le Courant du Futur mené par Hariri (sunnite), les Forces libanaises menées par Geagea (Chrétien), du Hezbollah mené par Nassrallah (chiite), de Amal mené par Berri (chiite), du Courant patriotique libre mené par Aoun (Chrétien) et de la Brigade Marada menée par Frangié (Chrétien)<sup>41</sup>. Ces dirigeants et partis politiques principaux ont formé deux alliances. La première alliance, pro-Syrie, se nomme le « bloc du 8 mars ». La seconde alliance est un regroupement de partis politiques s'opposant aux ingérences syriennes et se nomme le « bloc du 14 mars ». Le Sud-Liban est surtout contrôlé par le bloc du 8 mars, notamment par la présence des troupes militaires du Hezbollah à proximité de la frontière avec Israël. Les partis qui composent les alliances changent parfois, mais il oppose surtout le Courant du Futur et les Forces libanaises, aux Hezbollah et Amal.

#### 1.2.5 L'adaptation des travailleurs humanitaires à l'environnement sociopolitique libanais : un processus qui soumet les ONG locales aux dynamiques communautaristes

Les ONG doivent s'intégrer dans ce système local vertical. Dès lors qu'ils sollicitent l'aide de différents acteurs internationaux afin de remédier à un problème présent dans un environnement peu favorable (extrême pauvreté, zones de conflit, administrations

---

<sup>40</sup> TOUMA, Michel, «Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique», *Les Cahiers de l'Orient* 112, no. 4 (2013): 25.

<sup>41</sup> ABOU ASSI, Jamil, «Les médias libanais. Entre confessionnalisme et recherche de crédibilité», *Confluences Méditerranée* 69, no. 2 (2009).

défaillantes), les travailleurs humanitaires se tournent vers les bailleurs de fonds et les OI.

À travers l'aide humanitaire, les États étrangers cherchent à gagner en légitimité auprès des populations locales. C'est pourquoi le *United States Agency for International Development* (USAID) vise le Sud-Liban, notamment les communautés du Hezbollah, dans son allocation de 500 millions de dollars américains<sup>42</sup>. Ces fonds sont destinés à soigner les blessés et reconstruire les infrastructures détruites par la guerre menée par le Hezbollah contre Israël en août 2006. Cette intervention de l'agence d'aide au développement internationale américaine est intrigante. Cette dernière vient contredire la raison même du conflit entre le Hezbollah et Israël (pour qui les États-Unis sont leur plus grand allié). Cette aide est dirigée spécifiquement à cette communauté et non à l'État libanais. D'une part, cela permet de croire qu'il y a une tentative d'apaisement du conflit. D'autre part, l'intervention communautaire mène à une tentative de rétablissement de la réputation américaine au sein de la communauté chiite libanaise<sup>43</sup>.

L'importance géopolitique des régions limitrophes au Sud-Liban accroît l'importance de ces aides accordées par l'international. Les ONG répondent directement aux États étrangers et de moins en moins à l'État ou à l'autorité locale<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> KAOUËS, Fatiha, «Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID», [NGOs in Lebanon: The Case of USAID.] *A contrario* 18, no. 2 (2012): 130.

<sup>43</sup> Les États-Unis et le Hezbollah se sont disputé plusieurs conflits armés depuis les années 1980. Le Hezbollah est, notamment, responsable d'une des attaques les plus meurtrières contre les Marines américaines. Voir TYLER, P., *A World of Trouble: The White House and the Middle East--from the Cold War to the War on Terror*, ( : Farrar, Straus and Giroux, 2009).

<sup>44</sup> DAUVIN, Pascal et Johanna SIMÉANT, «Chapitre 8. Mettre en œuvre les politiques... de qui ?», dans *Le travail humanitaire* (Paris : Presses de Sciences Po, 2002c).

Les ONG au Liban se regroupent sous un collectif de quinze associations, nommé le collectif des ONG au Liban, et dirigé par le docteur Kamel Mohanna<sup>45</sup>. Ce dernier est un acteur central sur la scène de l'aide humanitaire libanaise depuis 1979. Cette année-là, il crée l'association Amel au Sud-Liban pour venir en aide aux blessés de guerre. Dans son article « Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID », Fatiha Kaouès note que le désinvestissement massif de l'État libanais dans le secteur éducatif et les structures de santé entraînent la création de 250 nouvelles ONG actives au Liban par année depuis la fin de la guerre en 1990<sup>46</sup>. En fait, 70% des services éducatifs et des structures de santé relèvent du domaine privé<sup>47</sup>. Ce pourcentage est significativement plus élevé au Sud-Liban, car cette région est désignée comme un « désert médical ». Par ailleurs, outre les investissements de l'USAID au Sud-Liban, plusieurs États, OI (comme UNICEF) et différentes organisations internationales non gouvernementales (OING) comme la Croix-Rouge contribuent au financement de l'aide humanitaire au Liban<sup>48</sup>. Les montants de ces dons sont difficilement mesurables, mais une agence publique comme USAID dévoile avoir dépensé plus de 1,2 milliard de dollars depuis 2006<sup>49</sup>.

#### 1.2.6 L'ONGisation : un processus qui soumet de plus en plus les ONG locales aux injonctions des bailleurs de fonds internationaux

Dans son article, « Sociétés civiles "réelles" et téléologie de la démocratisation », Michel Camau croit que les sociétés civiles sont l'ensemble des associations qui

---

<sup>45</sup> KAOUÈS, Fatiha, «Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID», [NGOs in Lebanon: The Case of USAID.] *A contrario* 18, no. 2 (2012): 129.

<sup>46</sup> Ibid., p.128-129.

<sup>47</sup> Ibid., p.128.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Ibid., p.130.

désirent contrer l'autoritarisme<sup>50</sup>. Il dit que les ONG sont des associations « qui organisent et assistent des populations ciblées, relaient les interventions de l'État ou en pallient les carences, dans une perspective de “gouvernance participative”. Elles peuvent être rangées dans la catégorie générale des associations d'économie solidaire [...] »<sup>51</sup>. Il ne croit pas, toutefois, que les associations peuvent être apolitiques et sans ambitions politiques. Que ce soient des mouvements religieux ou d'organisations de défense de causes « politiques », les associations se lient systématiquement à un acteur politique.

La signification et la portée de leurs interventions ne dépendent pas des seuls mérites ou courages de leurs dirigeants. Elles sont tributaires de la présence ou de l'absence d'associations politiques qui aspirent véritablement “à régler l'État” et offrent des objectifs d'engagement civique. C'est précisément cette présence qui fait aujourd'hui défaut à la majorité des scènes politiques arabes, où les partis politiques sont “réglés” par l'État, qui les coopte et les cantonne dans le rôle de faire-valoir d'élections sans enjeu de pouvoir et de parlements sans autorité.<sup>52</sup>

Selon le chapitre de Johanna Siméant, « La transnationalisation de l'action collective » dans l'ouvrage intitulé *Penser les mouvements sociaux* (2010), les ONG se développent en organisations capables de transporter des mouvements à l'échelle internationale. Dès les années 1990, ce développement nécessite une réorganisation des ONG en bureaucraties pouvant gérer de plus grands budgets et des projets internationaux. Ces ONG permettent à des mouvements sociaux locaux d'être entendus sur la scène internationale, et ainsi forcer les gouvernements d'agir. De plus, cette restructuration

---

<sup>50</sup> CAMAU, Michel, « Sociétés civiles “réelles” et téléologie de la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée* 9, no. 2 (2002).

<sup>51</sup> Ibid., p.226-227.

<sup>52</sup> Ibid., p.230.

permet aux ONG de se spécialiser et d'acquérir une expertise dans un domaine technique particulier :

« L'ONGisation des mouvements sociaux » ne désigne [...] pas un processus homogène. Si le terme ONG est une des catégories les plus passe-partout par laquelle se nomment les acteurs organisés, au niveau national ou international, il prend des significations très différentes selon les contextes nationaux. L'investissement dans les ONG au sein des pays autoritaires fonctionne souvent comme une protestation de substitution en adoptant des causes auxquelles ont, au moins rhétoriquement, souscrit les pouvoirs en place, surtout quand elles font partie du « paquet » (droits de l'homme, femmes et environnement) proposé par des institutions internationales (Banque mondiale, FMI...) tentant de se relégitimer. Cet investissement peut avoir comme effet de contribuer à des remises en cause latérales des pouvoirs en place.<sup>53</sup>

En se restructurant en bureaucratie, les ONG se soumettent aussi aux conditions des bailleurs de fonds. Elles entrent alors en concurrence avec les autres ONG. Siméant et Abiyaghi notent que cette concurrence entre ONG ne plait pas aux activistes locaux. Ce mode de travail des ONG dilue les mouvements issus des sociétés civiles locales. Ce concept élaboré par Sabine Lang, dans son ouvrage intitulé *The NGO-ization of feminism: institutionalization and institution building within the German women's movements (1997)*, analyse « la ramification involontaire de l'institutionnalisation des mouvements féministes pendant la période de transition de la réunification de l'Allemagne. »<sup>54</sup> Elle critique notamment la décentralisation des mouvements des femmes. Cela mène au manque de collaboration, à mesure que la concurrence est

---

<sup>53</sup> SIMÉANT, Johanna, «6. La transnationalisation de l'action collective», dans *Penser les mouvements sociaux* (Paris : La Découverte, 2010), p.123.

<sup>54</sup> DE BÁRCENA MYRSEP, Alejandra Sonja, «The Over-research & NGOisation Paradigm of the West Bank: Applied Cultural Analysis on the 'futility of research' and the 'burden of occupation'», (2020): 22.

renforcée. La thèse de doctorat de Marie-Noëlle Abiyaghi présente ainsi les craintes des militants face à l'ONGisation.

Un [...] fait notable [...] est que ce sont souvent les militants qui travaillent dans le secteur associatif qui semblent être les plus virulents, face à une possible ONGisation, ce qui ressort d'ailleurs aussi dans les entretiens de militants du RGC quoiqu'il n'ait jamais été question au sein du collectif d'une éventuelle transformation en association. Cette critique vis-à-vis des ONG se fonde sur deux arguments principaux; le premier concerne leur mode d'action, alors que le second a rapport avec leur gestion financière notamment. En effet, il ressort des entretiens et de nos observations que c'est souvent le mode d'action privilégié des ONG, sous la forme de « projets », à durée plus ou moins courte, qui est mis au pilori. Il est directement lié à la question des fonds qui sont souvent limités dans le temps. D'ailleurs certaines « priorités » identifiées comme telles par les bailleurs peuvent pousser les ONG à une course effrénée de recherche de fonds – desquels dépend parfois même leur survie immédiate – et contribuer ainsi à les éloigner de leurs objectifs premiers. Ce mode de fonctionnement constituerait aux yeux de ces militants qui travaillent dans le secteur associatif, une antithèse de leur engagement militant, qu'ils définissent comme s'étendant sur le long terme. Mais ce n'est pas la seule explication de cette prise de distance vis-à-vis des ONG. Ces dernières, ou du moins certaines d'entre elles seraient également soupçonnées d'un manque de transparence notamment au niveau de la gestion financière.<sup>55</sup>

Le risque est alors que les ONG soient « neutralisées politiquement (car tributaires du bien-vouloir des États dans la région) et affaiblies par leurs propres pratiques bureaucratiques, logiques de reproduction institutionnelle et stratégie de captation des fonds. »<sup>56</sup>

---

<sup>55</sup> ABIYAGHI, Marie-Noëlle, «L'altermondialisme au Liban un militantisme de passage. Logiques d'engagement et reconfiguration de l'espace militant (de gauche) au Liban», (Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013), 221-222.

<sup>56</sup> ABU-SADA, C. et B. CHALLAND, *Le développement, une affaire d'ONG?: Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, ( : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 2011), 21.

### 1.3 La problématique : l'aide humanitaire renforce-t-elle les dynamiques communautaristes et la fragmentation de la société libanaise ?

L'aide humanitaire est un domaine sensible en relations internationales, car elle nécessite une coopération entre différents acteurs internationaux ayant des intérêts distincts. Les travailleurs humanitaires ont des revendications morales et souhaitent généralement défendre les droits de la personne<sup>57</sup>. Les ONG, quant à elles, ont des comptes à rendre aux bailleurs de fonds, ces corporations ou États qui octroient des fonds pour des projets spécifiques<sup>58</sup>. Or, ces bailleurs de fonds ont souvent des conditions qui viennent conjointement avec les dons<sup>59</sup>. Les ONG s'inscrivent enfin dans un contexte local. Au Liban, elles s'adaptent à la structure communautariste de la société.

On repère alors un paradoxe possible de l'aide humanitaire au Liban : au lieu de corriger les défaillances de l'État, elle pourrait renforcer en partie les dynamiques communautaristes et la fragmentation de la société libanaise.

---

<sup>57</sup> DAUVIN, Pascal et Johanna SIMÉANT, «Chapitre 2. Carrières militantes et professionnelles dans l'humanitaire», dans *Le travail humanitaire* (Paris : Presses de Sciences Po, 2002a).

<sup>58</sup> Ibid., «Chapitre 6. Du terrain au siège : la division du travail humanitaire», dans *Le travail humanitaire* (Paris : Presses de Sciences Po, 2002b).

<sup>59</sup> Ibid., «Chapitre 9. Conditions et formes de l'action», dans *Le travail humanitaire* (Paris : Presses de Sciences Po, 2002d).

## 1.4 Les hypothèses

### 1.4.1 Le travail humanitaire est entièrement dépendant du contexte sociopolitique libanais

Les tensions et les conflits entre les communautés libanaises obligent une adaptation des ONG. Cela transforme quotidiennement le contexte sociopolitique libanais. Cela force les travailleurs humanitaires à s'adapter aux nouveaux besoins des communautés. Ces travailleurs doivent constamment réagir face aux crises pour répondre aux nouveaux besoins des populations, plutôt que de favoriser leurs besoins essentiels. Les ONG sont dépendantes du contexte sociopolitique libanais, car les situations d'urgences sont récurrentes.

### 1.4.2 Le travail humanitaire est fortement dépendant des liens clientélistes

Le système politique confessionnel au Liban est la cause de la création des liens clientélistes au sein de toutes les sphères de la société libanaise. De ce fait, les ONG doivent manœuvrer dans cet environnement afin d'assurer la pérennité de leurs activités. Elles sont donc forcées de dépendre des liens clientélistes pour trouver du financement ainsi que d'entretenir de bonnes relations avec les communautés qu'elles servent.

### 1.4.3 Le travail humanitaire est fortement dépendant des bailleurs de fonds internationaux

Pour trouver du financement suffisant à la réalisation de leurs projets, les ONG se tournent vers les bailleurs de fonds. Toutefois, ces bailleurs de fonds, qui sont souvent des agences d'États, ont des intérêts politiques. Ils le font à travers l'imposition de conditions aux receveurs des dons, par exemple : les ONG sont forcées de répondre aux exigences des bailleurs de fonds pour s'assurer de construire un lien de confiance

à long terme avec les bailleurs. Ces relations leur permettent d'accomplir leurs projets au profit de leur indépendance.

## 1.5 Le cadre théorique

### 1.5.1 La perspective des « sociétés politiques comparées »

Pour ce qui est du cadre théorique, je reprends la perspective des « sociétés politiques comparées », un courant de recherche en sciences sociales de l'international inauguré par Jean-François Bayart. Ce courant propose la comparaison des sociétés « par le bas » en s'appuyant sur quatre paliers. 1- « restituer l'historicité propre des sociétés extra-européennes »; 2- « comprendre l'action de l'ensemble des groupes sociaux dans la légitimation aussi bien que dans la contestation des "dominations" »; 3- prendre [des] distances par rapport aux "grands récits" de la nation » et; 4- [accorder une attention] à la "quotidianisation" des "conduites de vie" comme stylisation des économies morales qui sont constitutives de la légitimité de la "domination" , de la "servitude volontaire" et de l'hégémonie »<sup>60</sup>. Ce courant de sociologie politique cherche à

rendre les parts du hasard et de la nécessité au cœur du cheminement moral d'acteurs qui nous sont étrangers dans le temps ou dans l'espace et dans leurs rapports de pouvoir, le « hiatus indéfinissable » entre les gens et leurs actions, l'incomplétude constitutive des êtres et de leurs systèmes, et l'irréductible hétérogénéité historique d'une forme d'organisation politique devenue quasiment universelle en deux siècles de globalisation capitaliste : celle de l'État-nation.<sup>61</sup>

L'objectif de la théorie de Bayart est de se fier davantage aux récits du peuple et des personnes, qui vivent directement les conséquences des actions à l'étude. Les grands

---

<sup>60</sup> LEGUIL-BAYART, Jean-François, «Comparing from below - Comparer par le bas», *Sociétés politiques comparées*, no. 1 (2008): 17.

<sup>61</sup> Ibid., p.2-3.

récits, c'est-à-dire ceux construits par les États occidentaux, ou par une entité exerçant une domination sur une population, ne doivent pas mettre dans l'ombre les récits de ceux qui sont dominés.

En ce sens, l'étude portera davantage sur les récits des personnes qui vivent dans le contexte de l'aide humanitaire au Sud-Liban. Les participants choisis vivent tous un certain temps, au courant de leur carrière, dans l'environnement étudié. La diversité d'opinions et de perspectives du récit des participants sert à répondre aux exigences de la perspective élaborée par Bayart. De plus, le récit présent dans ce mémoire met en évidence les dysfonctionnements de l'aide humanitaire au Sud-Liban. Elles passent inaperçues, car elles sont normalisées et légitimées par leur « quotidianisation ».

#### 1.5.1.1 La notion d'extraversion

La perspective des sociétés politiques comparées peut être caractérisée par une logique d'extraversion<sup>62</sup>. Classée comme sous-catégorie de « l'extraversion financière » par Bayart, l'aide humanitaire est en fait un domaine qui n'est pas à l'abri de l'extraversion des ressources et des activités politico-économiques libanaises à travers les activités des ONG.

[...] sous la forme d'une aide humanitaire, alimentaire ou médicale, les ONG rejoignant alors les cohortes serrées des intermédiaires entre le sous-continent et le reste du monde et étant souvent contraintes de rémunérer les entrepreneurs politico-militaires pour accéder aux sociétés ou aux populations qu'elles désirent assister.<sup>63</sup>

---

<sup>62</sup> BAYART, Jean-François, «L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion», *Critique internationale*, no. 5 (1999): 103.

<sup>63</sup> Ibid., p.103.

Jean-François Bayart écrit ces lignes en examinant le phénomène d'extraversion en Afrique. Pourtant, ces pratiques sont aussi observées au Liban. Julie Chapuis note qu'une des principales ONG du Sud-Liban, l'ONG Amel, cherche la plus grande partie de ses ressources financières à l'international, notamment en France, de certains partenaires américains et d'autres États<sup>64</sup>. De plus, l'isolement des communautés libanaises oblige ces organisations d'entretenir des relations avec les dirigeants individuellement, plutôt que de coordonner les activités d'aide humanitaire avec le gouvernement libanais. C'est dans ce contexte d'adaptation à l'environnement local et d'extraversion vis-à-vis des puissances étrangères que doivent naviguer les ONG.

La théorie d'extraversion est présentée par Jean-François Bayart dans l'article intitulé « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion ». Ce concept est principalement étudié dans le cadre de l'étude du continent africain. En fait, il illumine « combien les Africains sont parties prenantes des processus qui ont conduit à l'insertion dépendante de leurs sociétés dans l'économie mondiale et *in fine* à leur colonisation »<sup>65</sup>. Depuis la colonisation, on impute alors une certaine responsabilité aux élites politiques et économiques africaines d'avoir conduit les sociétés vers une dépendance envers les États puissants extérieurs. L'extraversion désigne le processus par lequel les élites contrôlent et s'approprient les flux économiques provenant de l'extérieur.

Chopin et Lombard notent, dans leur article portant sur l'extraversion en Mauritanie, que « le rapport à l'extérieur [est] une constante dans l'histoire des sociétés africaines,

---

<sup>64</sup> CHAPUIS, Julie, « L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG », [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011).

<sup>65</sup> BAYART, Jean-François, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, no. 5 (1999): 99.

un élément primordial de la centralisation politique et de l'accumulation économique »<sup>66</sup>. L'extraversion permet à l'État de monter dans la hiérarchie régionale, attire de la visibilité, donc des bailleurs de fonds qui investissent dans le développement. Ainsi l'extraversion change l'image de l'État en imposant indirectement de nouvelles modes politiques<sup>67</sup>, économiques<sup>68</sup> et même sociales<sup>69</sup>. Bayart note qu'il y a six formalités d'actions possibles : la coercition, la ruse, la fuite, l'intermédiation, l'appropriation et le rejet<sup>70</sup>. Bayart suggère que les pratiques d'extraversion caractérisent la période coloniale. Elles perdurent dans les sociétés contemporaines sous les formes suivantes : 1-politique et militaire; 2- financière, qui est souvent la

---

<sup>66</sup> CHOPLIN, Armelle et Jérôme LOMBARD, «La « Mauritanie offshore ». Extraversion économique, État et sphères dirigeantes», [Offshore Mauritania. Economic extraversion, the state, and the ruling strata.] *Politique africaine* 114, no. 2 (2009): 87-88.

<sup>67</sup> Les États ont tendance à présenter une façade de la démocratie occidentale afin d'accroître la confiance envers l'État. Ces États vont alors reimaginer les politiques publiques pour mieux accommoder les directives des bailleurs de fonds. Voir :BAYART, Jean-François, «L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion», *Critique internationale*, no. 5 (1999): 102, ET LAVIGNE DELVILLE, Philippe, «Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest, entre polity, politics et extraversion. Eau potable et foncier en milieu rural (Bénin, Burkina Faso)», [Public policy reform in West Africa: Between polity, politics and extraversion. Water supply and rural land tenure (Benin, Burkina Faso).] *Gouvernement et action publique* VOL. 7, no. 2 (2018): 54.

<sup>68</sup> Dans cet extrait, on démontre comment les bailleurs de fonds ont imposé la privatisation des secteurs économiques, notamment le secteur de l'eau potable.«Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest, entre polity, politics et extraversion. Eau potable et foncier en milieu rural (Bénin, Burkina Faso)», [Public policy reform in West Africa: Between polity, politics and extraversion. Water supply and rural land tenure (Benin, Burkina Faso).] *Gouvernement et action publique* VOL. 7, no. 2 (2018): 60-63.

<sup>69</sup> L'extraversion crée une fragilité économique de l'État. Si elle n'est pas maîtrisée, elle engendrera un déboisement de la paix sociale. CHOPLIN, Armelle et Jérôme LOMBARD, «La « Mauritanie offshore ». Extraversion économique, État et sphères dirigeantes», [Offshore Mauritania. Economic extraversion, the state, and the ruling strata.] *Politique africaine* 114, no. 2 (2009): 104.

<sup>70</sup> BAYART, Jean-François, «L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion», *Critique internationale*, no. 5 (1999): 112-120.

conséquence d'interventions des institutions financières multilatérales, ou de l'aide humanitaire; 3- économique et 4- culturelle<sup>71</sup>.

Il est tout à fait pertinent d'appliquer ce concept d'extraversion au cas libanais. Tout d'abord, le Liban a un passé colonial qui voit ses sociétés exploitées par différents empires jusqu'en 1943. Dans les stades contemporains de l'extraversion, le Liban connaît des situations similaires à la Mauritanie dans la capture par l'élite du développement économique. Les ressources naturelles sont exploitées par des multinationales étrangères et on se base sur un futur spéculatif basé sur l'extraversion au long terme<sup>72</sup>. La dynamique communautaire libanaise est similaire à celle présente en Mauritanie, où les tribus sont nombreuses et présentent des enjeux sociopolitiques similaires comme la division des secteurs d'activités gouvernementales entre les tribus<sup>73</sup>. Ces États présentent tous deux un système politique clientéliste et une fragilité de la paix sociale<sup>74</sup>.

#### 1.5.1.2 La notion de clientélisme

Ces dirigeants instaurent donc une relation patrimonialiste avec les citoyens de leurs communautés menant au clientélisme systémique. Dans son ouvrage, *La politique dans le monde arabe*, Élisabeth Picard consacre un chapitre au clientélisme intitulé « Les liens primordiaux, vecteurs de dynamiques politiques ». Elle définit un lien primordial comme étant une « organisation symétrique des groupes sociaux, freins à la centralisation du pouvoir » et que « [les] liens participent à la construction culturelle à

---

<sup>71</sup> Ibid., p.102-103.

<sup>72</sup> CHOPLIN, Armelle et Jérôme LOMBARD, «La « Mauritanie offshore ». Extraversion économique, État et sphères dirigeantes», [Offshore Mauritania. Economic extraversion, the state, and the ruling strata.] *Politique africaine* 114, no. 2 (2009): 88, 95, 97.

<sup>73</sup> Ibid., p.98-99.

<sup>74</sup> Ibid., p.101, 104.

travers laquelle une société interprète son expérience et s'imagine comme communauté d'interconnaissance »<sup>75</sup>. Elle poursuit en disant que ces liens primordiaux sont issus du tribalisme et que le clientélisme en découle. Elle observe plusieurs tribus dans le monde arabe, notamment au Liban.

Élizabeth Picard souligne que le système clientéliste est véritablement implanté dans la vie politique libanaise. Elle donne l'exemple des électeurs qui doivent voter dans le comté de naissance du paternel<sup>76</sup>. Dès lors, le vote est presque automatiquement relié à la solidarité familiale. De plus, il y a un fort exode rural depuis la fin de la guerre dans les années 1990. Les jeunes électeurs n'ont donc plus de sentiments d'appartenance à leurs terres natales.

Élizabeth Picard fait une comparaison pertinente entre le Liban et les premières élections du Conseil consultatif au suffrage universel à Oman en octobre 2003 :

La réussite où l'échec des candidats a dépendu essentiellement de la cohésion tribale puisqu'ils avaient interdiction de faire appel à un support programmatique et qu'ils sollicitèrent abondamment le patronage des cheiks tribaux, si bien que les élus durent leur succès au prestige de leur patronyme. Les solidarités ethniques et confessionnelles, sévèrement censurées elles aussi, ont joué efficacement en raison de l'homogénéité sociale des régions rurales, mais aussi des nouveaux quartiers urbains. Dans la capitale, Mascate, un fort abstentionnisme a témoigné de la désillusion face à l'investissement par les réseaux claniques et communautaires d'une institution considérée comme politiquement vide, et dont la fonction principale était de ménager à certains groupes une entrée dans l'État en plaçant l'un de leurs membres dans la haute fonction publique. Comme au Liban, les solidarités primordiales se sont adaptées au mode d'échange politique asymétrique entre un pouvoir patrimonial (celui des élites communautaires au Liban, celui du sultan Qabous en Oman) et

---

<sup>75</sup> PICARD, Élizabeth., *La politique dans le monde arabe*, ( : A. Colin, 2006), 56.

<sup>76</sup> Ibid., p.75.

en une société segmentée : le clientélisme, dont elles constituent aujourd'hui le vecteur privilégié.<sup>77</sup>

Élizabeth Picard dit alors que clientélisme politique n'est pas unique au Liban. Par ailleurs, Jean-Louis Briquet croit que le « nord » n'est pas inconnu à un tel système communautaire alors qu'il étudie le clientélisme en Corse et en Italie du Sud.

Ce qui caractérise ainsi le clientélisme politique n'est pas seulement l'existence d'un échange pragmatique de biens et de services contre des soutiens et des votes, mais surtout le fait que la réciprocité ainsi instituée puisse se muer en lien d'allégeance politique et que la dépendance ainsi créée soit reconnue comme légitime.<sup>78</sup>

Il présente le clientélisme, causé par le communautarisme en Corse et en Italie du Sud dans son article « Les pratiques politiques « officieuses » : Clientélisme et dualisme politiques en Corse et en Italie du Sud ». Le clientélisme est un système qui repose sur un rapport d'obligations réciproques<sup>79</sup>. La culture impose qu'une personne soit redevable à une autre qui lui a rendu un service. Ceci est ce qui constitue un rapport d'obligations entre les citoyens de la communauté. Ce rapport d'obligations devient systématique entre les citoyens par son automatisme et même systémiques sur la scène politique lorsque l'automatisme devient régulier.

Le clientélisme et les liens patrimonialistes libanais se font surtout entre les membres d'une communauté religieuse. En Corse, ce système est plutôt lié au *quid pro quo*, donc un retour de faveurs entre les personnes d'une communauté. Il est évident que la dynamique est similaire. Ceci aboutit toujours en un système patrimonial, mais le

---

<sup>77</sup> Ibid., p. 75.

<sup>78</sup> BRIQUET, Jean-Louis, «Les pratiques politiques «officieuses». Clientélisme et dualisme politique en Corse et en Italie du Sud», *Genèses. Sciences sociales et histoire* (1995): 77.

<sup>79</sup> Ibid., p.76.

retour de faveurs en Corse est beaucoup plus tangible. En d'autres mots, il est facile de cadrer le lien patrimonial. Cependant, au Liban, le patronat (les dirigeants des communautés) ne redonne que très peu en retour (que ce soient des services sociaux ou des projets de développements).

L'article intitulé « La peur et les nouveaux conflits des mouvements sociaux au Brésil » d'Alba Zaluar (2002) décrit les complexités du communautarisme dans la vie publique et privée des citoyens brésiliens. Le cas présenté du communautarisme à base religieux au Brésil se rapproche de celui du Liban. En effet, les tribus sont essentiellement reliées par des liens religieux, qui deviennent politiques. Alors qu'en Corse, les tribus sont surtout des liens sociaux primordiaux, donc des relations sociales de proximité entre les personnes. Alba Zaluar définit le communautarisme comme suit :

L'idéologie communautaire antiétatique et les positions anti-institutionnelles ont aussi ouvert la voie à des formes d'engagements religieux et politique qui menacent les objectifs mêmes dont la poursuite avait, au départ, motivé les critiques formulées à l'égard des systèmes politiques classiques à tendance centralisatrice.<sup>80</sup>

Le communautarisme brésilien est construit autour des églises régionales. Un système hiérarchique est instauré au sein des communautés. Il remplace alors en partie l'État<sup>81</sup>. Ce système crée une confusion entre les responsabilités individuelles et collectives au sein de la société par le manque de juridictions. En fait, les citoyens se tournent vers l'Église et leur famille pour régler les problèmes communautaires. Cela cause une décentralisation juridique au pays. Dès lors, les juridictions deviennent de plus en plus informelles en raison des nouvelles normes communautaires qui prennent plus

---

<sup>80</sup> ZALUAR, Alba, «La peur et les nouveaux conflits des mouvements sociaux au Brésil», *Lien social et Politiques*, no. 40 (2002): 155.

<sup>81</sup> Ibid., p.152.

d'importance avec le temps. Les structures étatiques deviennent secondaires. Ce remplacement de l'État par l'Église est en fait dû à la peur entourant la corruption des dirigeants<sup>82</sup>.

Cette dépendance est créée par les liens familiaux, amicaux et de réciprocités. Les obligations sont, en quelques sortes, des liens émotifs et non une ruse politique. Le clientélisme est donc : « [l] 'obligation de réciprocité, la personnalisation des relations politiques, la nécessité de présenter l'échange politique dans les termes du désintéressement [...] c'est-à-dire cet ensemble de règles qui définissent les critères de validité des activités politiques et les conditions de leur légitimité »<sup>83</sup>.

Il est possible de reconsidérer la notion de clientélisme politique, en tout cas telle qu'elle est généralement utilisée. Cette utilisation commune se fonde sur l'affirmation d'une différence essentielle entre des manières traditionnelles (et illégitimes) et des manières modernes (et légitimes) de faire de la politique, sur une différence que systématisent couramment dans la littérature sociologique les catégories de Talcott Parsons, réinterprétant Max Weber, qui oppose des structures sociales à orientation de l'action selon des valeurs communautaires (affectivité, particularisme, relations sociales diffuses) et des structures sociales à orientation de l'action selon des valeurs sociétales (neutralité affective, universalisme des règles, relations sociales fonctionnelles), l'ensemble dans une perspective évolutionniste qui conçoit le déroulement historique comme une rationalisation des formes de l'action sociale.<sup>84</sup>

Le clientélisme est longtemps comme une pratique sociopolitique traditionnelle. De nos jours, Briquet croit qu'il est une pratique qui est une source d'iniquité et une prémisse de corruption. La rationalisation de l'action sociale est désormais une

---

<sup>82</sup> Ibid., p.154.

<sup>83</sup> BRIQUET, Jean-Louis, «Les pratiques politiques «officieuses». Clientélisme et dualisme politique en Corse et en Italie du Sud», *Genèses. Sciences sociales et histoire* (1995): 79.

<sup>84</sup> Ibid., p.89.

obligation pour quiconque espérant servir dans une fonction publique. Cette rationalisation, comme l'explique Briquet, est principalement une conséquence d'une évolution sociétale et de l'acceptation courante de la bureaucratisation des fonctions publiques, qui est à l'opposé des valeurs communautaires traditionnelles. C'est ainsi dire que la connotation péjorative du clientélisme se construit récemment dans nos sociétés. Certaines cultures et certains États adoptent toujours le clientélisme comme une action sociale normale. Nous percevons ce phénomène comme étant contraire à ce qui est rationnel par une reconstruction des normes sociopolitiques des sociétés.

### 1.5.2 L'anthropologie critique de l'aide humanitaire

En suivant la voie d'Olivier de Sardan et Laëtitia Atlani-Duault, j'utilise aussi le cadre de « l'anthropologie critique des projets mis en œuvre par les organisations d'aide au développement »<sup>85</sup> pour étudier l'adaptation aux contextes locaux que doivent faire les ONG.

Les travaux centrés sur le développement ont tendance à aboutir à des conclusions simplistes où « on y retrouve une valorisation systémique et souvent assez simpliste des savoirs du « peuple », entité idéalisée, forcément pauvres et opprimés et qu'il s'agit de défendre »<sup>86</sup>.

La définition de Jean-Pierre Olivier de Sardan dans *Anthropologie et développement*, propose :

[...] de définir le « développement », dans une perspective fondamentalement méthodologique, comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un

---

<sup>85</sup> ATLANI-DUAULT, L., *Au bonheur des autres: Anthropologie de l'aide humanitaire*, ( : Armand Colin, 2009), 23.

<sup>86</sup> Ibid., p.23.

milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs.<sup>87</sup>

De plus, le courant de l'anthropologie critique permet la possible déconstruction du « discours du développement ». Cette lignée de pensée ne prend en compte que les contextes occidentaux et « le développement [...] représente le monde sur une échelle de progression linéaire, sur laquelle le Nord est avancé et le Sud engoncé dans un traditionalisme statique, que seules les technologies modernes et les relations capitalistes peuvent transformer »<sup>88</sup>. Par conséquent, j'utilise le courant qui s'intéresse à l'« enchevêtrement des logiques sociales et à l'hétérogénéité des acteurs qui se confrontent autour des opérations de développement »<sup>89</sup>. Il s'agit alors « de montrer leurs effets sur certains changements sociaux »<sup>90</sup>. Au nom de la « bonne gouvernance », les ONG vont réussir à s'imposer face à la méfiance des populations<sup>91</sup>.

Or le travail humanitaire s'accompagne toujours d'une action politique, que ce soit explicite ou non. Laëtitia Atlani-Duault note que le but des organisations internationales en Asie centrale, dès le début des années 1990, est « [d'élaborer] une morale partagée » et « susciter un contre-pouvoir fort à l'État afin d'asseoir le succès d'un certain modèle politique [...] »<sup>92</sup>. En effet, comme le souligne Atlani-Duault, les

---

<sup>87</sup> OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, *Anthropologie et développement essai en socio-anthropologie du changement social*, Collections : Hommes et sociétés (Marseille, Paris : Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement Paris Karthala, 1995), 13.

<sup>88</sup> ATLANI-DUAULT, L., *Au bonheur des autres: Anthropologie de l'aide humanitaire*, ( : Armand Colin, 2009), p.24.

<sup>89</sup> OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, «Les trois approches en anthropologie du développement», *Tiers-Monde* 42, no. 168 (2001): 742.

<sup>90</sup> ATLANI-DUAULT, L., *Au bonheur des autres: Anthropologie de l'aide humanitaire*, ( : Armand Colin, 2009), 21.

<sup>91</sup> Ibid., p.20.

<sup>92</sup> Ibid., p.15.

ONG collaborent entre elles pour saper le modèle soviétique en valorisant un modèle libéral occidental. Ces collaborations mènent à une réorganisation de la scène sociopolitique au Liban afin d'implanter les valeurs libérales démocratiques du modèle occidental.

Pour l'étude au Sud-Liban, il s'agit de savoir si ces aides ciblent une ou plusieurs communautés ou si elles sont guidées politiquement. La majorité des ressources octroyées à ces missions de développement et d'aide humanitaire proviennent de l'international. Le contexte géopolitique du Liban permet de croire que ces aides sont grandement dirigées par l'extérieur et ne répondent pas toujours aux besoins de la population locale, mais correspondent plutôt aux exigences du marché international de l'aide humanitaire.

## 1.6 La méthodologie

### 1.6.1 La présentation du terrain de recherche

Ce terrain est unique, car peu de chercheurs portent attention à cette région du pays d'un point de vue sociologique et humanitaire. Leur attention en politique porte surtout sur des questions de stratégie militaire et de rivalité géopolitique entre les puissances.

Je choisis la région du Sud-Liban à la suite d'un voyage en 2017 dans cette région. Cette visite me permet de mieux appréhender l'importance de cette région non seulement géopolitiquement, mais pour l'unité du pays. Généralement, les villes sont strictement divisées en confessions. Les quartiers sont identifiés avec des drapeaux ou des statues religieuses. Au Sud-Liban, ces paysages existent aussi lorsque nous arrivons près de la frontière avec Israël, où le Hezbollah affiche une grande quantité de drapeaux, tout près des postes de la FINUL. Toutefois, les villages sont homogènes, il est difficile d'identifier la confession des personnes qui y circulent. Les églises et les mosquées se

situent à des pas de distances. Les services et les infrastructures gouvernementaux sont rares. Cela oblige les communautés à partager une vie sociopolitique commune.

D'un point de vue plus tangible, le Sud-Liban est une région unique pour étudier l'articulation entre l'aide humanitaire – les bailleurs de fonds internationaux – et le clientélisme, pour les raisons suivantes :

Le Sud-Liban est une région avec beaucoup d'ONG humanitaires. Cette région est pauvre en services de soins de santé et d'infrastructures d'éducation. Sa distance des grands centres urbains, où l'essentiel des services est offert, force les ONG à s'y installer. Ce manque de services est en partie dû au fait que le Sud-Liban est au centre des nombreux conflits armés et des mouvements migratoires. Les ONG se tournent alors vers les bailleurs de fonds pour assurer la pérennité de leurs activités. Ceux-ci sont alors plus engagés dans le Sud-Liban. De plus, il est très multiconfessionnel, malgré une forte présence chiite dans certains villages notamment des sympathisants du Hezbollah. Cette présence du parti chiite à la frontière israélienne cause des frictions et envenime parfois les rivalités internationales. De ce fait, le terrain est privilégié d'affrontements géopolitiques. Cela incite les ONG à s'installer au Sud-Liban et aux bailleurs de fonds de s'y intéresser.

### 1.6.2 La méthode de recherche

Dans le but de réaliser une étude rigoureuse, le matériel empirique est construit principalement sur l'étude de l'ONG Amel. Toutefois, les contraintes imposées par la pandémie de la Covid-19 et la révolte libanaise limitent les possibilités. Certaines informations sont récoltées sur les pratiques d'Amel, à l'aide de la biographie de Kamel Mohanna et de l'entretien avec Alice, une haute dirigeante de l'ONG. Celles-ci sont complétées par des entretiens avec des représentants de bailleurs de fonds (certains participants sont aussi d'anciens travailleurs de l'humanitaire) ainsi qu'un travailleur de l'humanitaire actuel.

### 1.6.2.1 L'ONG Amel : un acteur central dans l'aide humanitaire au Sud-Liban

L'ONG Amel est centrale au Sud-Liban, car elle entretient des liens très étroits avec toutes les communautés libanaises, ainsi que des liens avec certains pays occidentaux, notamment la France et les États-Unis, où elle a des bureaux.

L'ONG Amel est officiellement une OING depuis 2010, mais ses activités à l'international débutent à sa création en 1979. Son fondateur, le Docteur Mohanna, travaille alors comme pédiatre en France quand il décide de quitter pour se tourner vers une carrière à vocation humanitaire. Il débute ses travaux humanitaires dans la région de la montagne d'Amel, d'où tire le nom de cette organisation<sup>93</sup>. Sa biographie, intitulée *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : Les choix difficiles* (2013), me permet d'exposer des liens entre l'histoire du pays et le récit du travail humanitaire. Son apport sur la scène humanitaire libanaise est significatif, étant un des principaux acteurs de l'émergence de l'internationalisation de celle-ci. Amel se distingue des autres ONG dans la région du Sud-Liban, en ayant internationalisé ses activités dès ses débuts<sup>94</sup>.

### 1.6.2.2 Sept entretiens avec des acteurs locaux du milieu humanitaire

De plus, la méthode de recherche est basée sur sept entretiens avec des personnes du milieu humanitaire, du milieu diplomatique, de l'État libanais et des représentants d'États, qui occupent des postes de diplomates ou de bailleurs de fonds. J'ai eu deux refus de représentants de bailleurs de fonds de pays au Moyen-Orient, car ces personnes ne croient pas pouvoir répondre à mes questions sur l'aide humanitaire. Mes entretiens débutent avec Marc, un ancien diplomate d'un pays occidental. Je le rencontre en

---

<sup>93</sup> Amel Association Internationale, <https://french.amel.org/> (consultée le 10 juillet 2020)

<sup>94</sup> MOHANNA, K., *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples: Les choix difficiles*, ( : Editions L'Harmattan, 2013).

novembre 2015 lors d'une conférence au Cégep. J'entre en contact la professeure qui a organisé cet événement pour obtenir son adresse courriel. Lors de mon entretien avec Marc, il me réfère à Line. Celle-ci est une ancienne responsable d'un fonds de développement pour un pays occidental et elle est journaliste au Liban dans les années 1980-1990. Elle me réfère ensuite à Alice, Youssra et Amira. La première est une haute responsable chez Amel. La seconde, native du Liban, est une ancienne travailleuse de l'aide humanitaire dans plusieurs ONG. Elle occupe présentement un poste de responsable des projets avec la société civile au sein d'une ambassade d'un pays occidental. La dernière est une représentante de l'Union européenne. Elle travaille dans le développement au Liban. L'entretien de Samir a lieu grâce à l'aide d'une amie. Un de ses parents a des liens avec le diplomate. Enfin, je rencontre Joseph lors de mon voyage au Liban en juillet 2017. Celui-ci est un ami de mon père de longue date. Lors de mon voyage, il me montre l'ensemble des installations de son ONG, mais aussi des camps de réfugiés syriens et palestiniens. Nous faisons aussi un court voyage à la frontière avec Israël, où on rencontre des soldats éthiopiens des Casques bleus. Les entretiens réalisés avec les participants me permettent d'avoir une diversité dans les points de vue, autant par leurs attributs sociaux que par leurs occupations professionnelles dans le travail humanitaire au Liban. Les travailleurs humanitaires sont celles et ceux présents sur le terrain au quotidien parmi la population locale. Les représentants des bailleurs de fonds s'occupent notamment de la distribution des fonds aux ONG et aux différentes institutions gouvernementales.

Cette méthode correspond aux exigences du courant des « sociétés politiques comparées », qui porte sur les analyses du bas, sur les dynamiques réelles du travail humanitaire qui est lourdement dépendant des bailleurs de fonds. L'identité de tous les participants demeurera anonyme pour assurer leur sécurité. Ceux-ci seront nommés à travers des pseudonymes ainsi qu'une brève description de leurs propriétés sociales, qui sont importantes pour contextualiser leurs perceptions de la situation.

### 1.6.2.3 Pourquoi avoir des entrevues avec des représentants des bailleurs de fonds ?

Pour comprendre comment l'aide humanitaire s'adapte aux contextes locaux, il est important de discuter avec les bailleurs de fonds, car ils ont souvent des objectifs liés aux projets. Pour parvenir à atteindre ces objectifs, ils établissent des conditions et des limites aux aides. Cela révèle des informations sur les véritables intentions de ces donateurs. Ils vivent dans un environnement où la concurrence entre les divers acteurs étatiques et non étatiques est forte. En effet, des États étrangers utilisent des moyens financiers comme des dons d'aides au développement ou humanitaire. Par exemple, le USAID débloque 500 millions de dollars américains en 2006 pour l'aide humanitaire et au développement au Liban. Le fait que ces fonds sont surtout utilisés dans la communauté chiite du Hezbollah est une action très significative politiquement, mais l'est-elle autant en matière d'aide humanitaire ? Tous les acteurs ont des ambitions au Liban et des intérêts nationaux. Par exemple, pour les États-Unis, ses ambitions se focalisent sur l'affaiblissement du Hezbollah au Parlement et militairement<sup>95</sup>. Pour la France, il s'agit d'assister le Liban vers une autonomisation de l'économie et d'une indépendance politique totale<sup>96</sup>. Cela sous-entend rompre les liens d'influences iraniennes, syriennes et autres. Il est alors nécessaire de garder la perspective des États sur l'aide humanitaire au Liban, car elles ont des conséquences directes sur le terrain. Certaines actions, ou non-actions ont des conséquences négatives directes ou indirectes sur ces populations qu'elles tentent d'aider. Ces entrevues permettent de comprendre que l'environnement entourant les ONG peut mener à des actions pouvant avoir des effets contraires aux objectifs.

---

<sup>95</sup> KAOUÈS, Fatiha, «Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID», [NGOs in Lebanon: The Case of USAID.] *A contrario* 18, no. 2 (2012).

<sup>96</sup> KURTULUS, Ersun N., «'The cedar revolution': Lebanese independence and the question of collective self-determination», *British journal of Middle Eastern studies* 36, no. 2 (2009): 198.

#### 1.6.2.4 Le guide d'entrevue

D'abord, je rencontre Alice, une employée de l'OING Amel. Cet entretien répond essentiellement à deux questions : 1- qui obtient le soutien d'Amel ? Et; 2- comment ces services sont-ils fournis ? Ceci en abordant les programmes de l'organisation : 1- droits de l'Homme; 2- éducation et protection de l'enfance; 3- préparation et réponse aux situations d'urgence; 4- développement rural et genre; 5- formations et activités génératrices de revenus; 6- soutien aux travailleurs domestiques migrants et victimes de trafic humain; 7- autonomisation des jeunes et volontariat et; 8- soutien aux réfugiés<sup>97</sup>.

Ensuite, en ce qui concerne les entretiens avec des travailleurs de l'ONG, il n'est pas possible de rencontrer au moins une personne par programme afin d'avoir une idée d'ensemble sur ce que fait une ONG dominante comme Amel. Les programmes d'Amel sont nombreux et touchent plusieurs sphères de la vie sociétale contemporaine. En d'autres mots, je veux prioriser les témoignages des personnes qui vivent dans le contexte étudié. Toutefois les conditions du terrain libanais et la pandémie ne me permettent pas de réaliser une telle enquête. L'accès à l'internet et à l'électricité n'est pas un acquis pour tous les citoyens. Les entretiens deviennent alors limités, car ils se déroulent avec des travailleurs humanitaires qui sont les plus aisés, donc la diversité des témoignages est limitée. Pour pallier ce problème, j'entre en contact avec Joseph, dirigeant d'une petite ONG à Sidon (Saïda). Il encadre des personnes en situation de handicaps graves. Étant responsable d'une petite ONG, Joseph a une perspective de citoyen et de travailleur humanitaire du terrain. Mon père travaille avec lui au sein de la Croix rouge dans les années 1980, après avoir terminé le service militaire obligatoire.

---

<sup>97</sup> Amel Association Internationale, <https://french.amel.org/> (consultée le 30 juillet 2020)

C'est alors que Joseph, qui vit toute sa vie dans différents villes et villages du Sud-Liban, commence sa carrière comme travailleur humanitaire.

Le tableau suivant présente les questions principales qui devaient être répondues. Ces questions sont posées parmi plusieurs autres lors des conversations. Afin d'inciter les discussions plus poussées et permettre aux participants de développer leurs idées, les questions posées permettent des réponses plus ouvertes. Cette grille est alors une simplification des questions posées. Les questions posées dans la colonne de gauche me servent donc de guide pour mes entrevues. Ce sont les questions principales auxquelles je cherche à répondre lors des entretiens. Évidemment, les discussions avec les participants me permettent de pousser l'analyse plus loin que ces questions. En fait, je cherche à savoir quels sont les objectifs politiques qui sous-tendent l'aide humanitaire.

L'aide humanitaire et développement	ONG	États
Est-ce qu'on cible une ou plusieurs communautés ?	L'ONG travaille dans une communauté pour répondre aux besoins spécifiques de la population/L'ONG est située dans une communauté où les besoins sont moins urgents qu'une autre	L'État fait des dons similaires à différentes communautés/L'État fait des dons inégaux à différentes communautés ou n'en fait qu'à une seule communauté
Est-ce qu'il y a une diversification des bailleurs de fonds participants aux projets ?	L'ONG reçoit des fonds de bailleurs qui ont des caractéristiques différentes/L'ONG reçoit des fonds d'un certain groupe de bailleurs qui ont des missions et caractéristiques similaires	L'État se regroupe avec des alliés politiques pour réaliser les missions/ L'État coopère avec plusieurs acteurs qui ne sont pas des alliés politiques
L'aide est-elle accordée à plusieurs communautés ?	L'ONG est présente dans une communauté qui lui est hostile/L'ONG est active dans une communauté qui les accueille favorablement	L'État offre des fonds à une communauté qui lui est hostile/l'État présente des fonds dans une communauté qui lui est alliée
L'aide octroyée par les États ou des bailleurs de fonds privés est-elle accompagnée d'une condition liée à la communauté, la confession ou l'appartenance politique ?	L'ONG cherche à s'établir dans des communautés spécifiques en ayant comme cible la confession, communauté ou appartenance politique majoritaire de ses habitants/L'ONG cherche à élargir sa population cible en permettant à une plus grande diversité de personne recevant l'aide	L'État établit des conditions liées à la communauté, la confession ou l'appartenance et cherchera qu'on lui rende des comptes ou recevoir un appui en retour/L'État n'a que des conditions liées à la distribution et l'utilisation des fonds octroyés

### 1.6.2.5 Des archives et des ouvrages centraux à l'élaboration de la question de recherche

Enfin, je complète ma série d'entretiens par l'analyse de documents officiels tels que des communiqués, des dépenses des ministères, des dépenses des ONG et des déclarations de leurs missions. Certains auteurs récoltent déjà certaines de ces informations, notamment Julie Chapuis<sup>98</sup> et Joseph Bahout<sup>99</sup>. Ces auteurs travaillent tous les deux d'une façon ou d'une autre sur les ONG libanaises et l'influence internationale. Julie Chapuis écrit beaucoup sur l'ingérence du USAID dans les régions occupées par le Hezbollah.

### 1.6.3 Les biais de la recherche

Plusieurs biais sont présents dans l'analyse de cette problématique. Je suis un homme d'origine libanaise. Mes parents viennent du Sud-Liban. Nous sommes d'une très petite communauté grecque orthodoxe. Cette région est majoritairement composée de personnes de confession musulmane qui n'ont pas épargné les minorités chrétiennes. Lors de ce conflit, la minorité chrétienne du Sud-Liban dépend de la protection et de l'alliance militaire israélienne. Cette alliance est mal vue par la majorité, mais surtout par le Hezbollah. En tant que chercheur, j'essaie de mettre autant que possible à

---

<sup>98</sup> Les références suivantes sont les travaux qu'a menés Julie Chapuis en lien avec les travaux humanitaires au Liban ainsi que la relation entre ces ONG et les communautés, notamment celle du Hezbollah : CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011), «Reconstruire le Sud du Liban, se reconstruire au Liban : les résistances du Hezbollah», ([Lieu de publication inconnu] : École des hautes études en sciences sociales, 2015), «Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie publique américaine au Liban depuis 2006», [Undermining Hezbollah: US public diplomacy in Lebanon since 2006.] *Politique américaine* 30, no. 1 (2018).

<sup>99</sup> Les références suivantes sont les travaux qu'a menés Joseph Bahout sur la structure et le développement du système communautaire au Liban : BAHOUT, Joseph, «Liban 2005 : décompositions et recompositions», [Lebanon 2005: Decompositions and Rearrangements.] *Critique internationale* 31, no. 2 (2006), «Vies et mort de l'Accord de Taëf : échecs de la régulation communautaire», (2011)??

distance les histoires personnelles familiales issues de ce conflit. Ma démarche de recherche est donc largement réflexive.

Une frustration de ma recherche est liée au fait de ne pas avoir la possibilité d'étudier une plus grande diversité d'ONG, notamment celles liées aux Iraniens et aux Saoudiens. Ce sont deux acteurs extrêmement puissants au Liban. La faisabilité de cette recherche dans le cadre d'un travail de maîtrise rend ce projet impossible. J'ai donc très peu de données directes sur les politiques de développement et d'aide humanitaire de ces États. De plus, je n'ai pas leurs perceptions des influences des États sur les travaux des ONG, sauf lorsque leur action est mentionnée et décrite lors des entrevues.

De surcroît, en tant que chercheur canadien, mon raisonnement prend en considération mon expérience de vie au Canada. Les jugements inconscients sur les séries de manquements de l'État libanais, est, en partie, un reflet de mon expérience et de mon environnement politique au Canada, c'est-à-dire au sein d'une société libérale démocratique occidentale. Or, la vie politique et sociale libanaise ne peut être ramenée à l'idéal type d'un État-nation européen ou nord-américain.

#### 1.6.4 Le plan des chapitres

Ce mémoire propose ainsi d'étudier les effets sur les communautés et sur les rivalités politiques de ces interventions internationales à travers le travail humanitaire. Les thèmes suivants seront abordés : 1- l'histoire de la construction de la scène de l'aide humanitaire au Liban; 2- la dynamique communautariste dans les ONG et l'humanitaire ainsi que; 3- l'intégration des bailleurs de fonds sur la scène de l'aide humanitaire libanaise.

## CHAPITRE II

### QUE DISENT LES ÉVOLUTIONS D'UNE ONG DE L'AIDE HUMANITAIRE AU LIBAN ? LE CAS D'AMEL (DE 1970 À AUJOURD'HUI)

L'histoire d'Amel dévoile en grande partie le récit de l'aide humanitaire au Sud-Liban. En fait, l'ONG fondée en 1979 par Kamel Mohanna devient une OING dans les années 2000. Elle est centrale dans l'élaboration du développement de l'aide humanitaire au pays. Ce chapitre tente de répondre à la question suivante : comment expliquer les évolutions d'Amel au Sud-Liban dont les objectifs et les missions n'ont cessé de se transformer entre 1979 et aujourd'hui?

La question est répondue en partie à l'aide de la biographie de Kamel Mohanna intitulée : *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : Les choix difficiles*. Publiée en 2013 par Kamel Mohanna, elle raconte son parcours le menant dans l'aide humanitaire et son retour au Liban en guerre civile. Son ouvrage permet de constater que ce sont les conflits au Liban qui forment les différentes missions de l'organisation. Ces conflits contribuent grandement à vulnérabiliser les peuples. En d'autres mots, Amel s'adapte aux besoins urgents de la population pour définir leurs priorités.

Par ailleurs, Mohanna fait plusieurs connaissances au sein des bailleurs de fonds occidentaux au courant de sa carrière, dont Line, une journaliste de formation. Ses parents sont des fonctionnaires de l'ONU depuis sa création en 1946. Sa mère est originaire d'un pays d'Amérique centrale et son père est Européen d'origine. Ils s'établissent à New York dans les années 1940 et passent en Haïti avant de s'établir au

Liban. Avec sa mère, Line s'installe au Liban dans les années 1960 et y vit depuis. Elle travaille comme journaliste jusqu'aux années 1980, lorsqu'elle est témoin d'un incident qui la bouleverse. Depuis, elle effectue de l'aide humanitaire et aide au développement au Liban. Elle occupe son poste de directrice du Fonds de développement d'un pays de 2000 jusqu'à 2020. Celle-ci décortique les étapes de l'évolution d'Amel comme suit :

Il y a eu toute une série d'évolution [avec Amel]. Amel a été créée en 1979. À l'origine ils s'occupaient des blessés, les envoyaient à l'étranger quand ils pouvaient obtenir l'aide d'un gouvernement étranger, c'est comme ça qu'il [Dr Mohanna] a établi des liens avec Médecin sans frontière, Kushner, etc. Des liens qui se maintiennent jusqu'à présent. Ce qui fait aussi qu'il a bien été financé par la France parce qu'il avait ces relations assez importantes avec les autorités françaises. Après la fin de la guerre, lorsqu'il n'y avait plus cette urgence de la guerre, de population blessée, il s'est tourné vers les problèmes de développement. Un peu partout dans le pays, partout où il avait des centres implantés, au Sud, au nord de la Bekaa, dans la banlieue sud, je crois que ce sont essentiellement les trois régions dans lesquelles il est implanté. Je ne crois pas qu'il soit implanté dans le Nord. Puis il y a eu un autre virage, vers les questions des droits de la personne.

Il a créé un institut des droits de la personne au sein de Amel et ça a coïncidé avec une période où les principaux bailleurs de fonds, les différentes ambassades mettaient beaucoup l'accent là-dessus et beaucoup moins sur le développement. Ce qui, pour moi, a été un peu dommage parce que je pense que les besoins en développement dans ces populations-là sont beaucoup plus urgents et que finalement si on les règle, on règle aussi par la même occasion pas mal d'aspects des droits de la personne en fait ça c'est une vaste discussion.

Il est retourné à l'aide humanitaire après 2006, après les bombardements Israël après la guerre dans la banlieue sud et il est retourné à l'aide au développement et à l'aide humanitaire au moment de la guerre en Syrie et l'afflux des réfugiés syriens.<sup>100</sup>

---

<sup>100</sup> Entrevue avec Line le 19 novembre 2020

Ce chapitre sur l'histoire de l'aide humanitaire au Liban est construit sur l'extrait de l'entretien avec Line, qui annonce quatre vocations principales de l'organisation à des moments différents dans l'histoire libanaise, soit :

- 1- une vocation humanitaire initiale dans le but d'apporter les premiers soins aux blessés de la guerre de 1975-1990, ce que Line décrit en disant « à l'origine ils s'occupaient des blessés [et] les envoyaient à l'étranger quand ils pouvaient obtenir l'aide d'un gouvernement étranger »<sup>101</sup>;
- 2- le développement entre 1990 et 2006 du Sud-Liban à la suite du conflit de 1975-1990. Les ambitions de développement d'Amel sont larges, mais avaient comme ambition d'améliorer les conditions de vie générales des populations au Sud-Liban : « les besoins en développement dans ces populations-là sont beaucoup plus urgents »<sup>102</sup> ;
- 3- un tournant militant pour les droits de la personne entre 1990 et 2006, lorsqu'il crée « un institut des droits de la personne au sein d'Amel »<sup>103</sup>. Ce tournant est encouragé par le financement plus intense des bailleurs de fonds étrangers;
- 4- Et enfin, le retour à l'aide humanitaire permanente à partir de 2006. Dès lors, Amel se remet à donner des soins généraux, donc l'établissement en une institution permanente de services sociaux et de santé. Ce retour à l'aide humanitaire se fait par la fusion des trois vocations précédentes de l'organisation.

Line voit une corrélation directe entre la guerre d'août 2006 et le retour à l'aide humanitaire d'Amel, qui prend un tournant plus axé sur le développement économique de certaines régions. Ce retour à la source n'est qu'un exemple des sociétés civiles qui

---

<sup>101</sup> Entrevue avec Line le 19 novembre 2020

<sup>102</sup> Entrevue avec Line le 19 novembre 2020

<sup>103</sup> Entrevue avec Line le 19 novembre 2020

se sont ajustées aux demandes après la guerre. Cette demande, qui est comblée en partie par les ONG locales, crée ce lien de dépendance de la population.

### 2.1 Offrir les premiers soins aux blessés de la guerre : la vocation humanitaire de Mohanna (1979-1990)

L'internationalisation de l'aide humanitaire et du développement libanais est en partie due à Kamel Mohanna qui, dès 1979, crée des associations avec des ONG européennes telles que Médecins sans frontières ou Médecins du Monde<sup>104</sup>. Le travail de Mohanna au Sud donne une grande visibilité aux Organisations internationales telles que la Croix rouge. Le docteur permet au représentant de cette organisation, Jean Hoefliger, de constater les besoins des populations du Sud-Liban à la suite d'une visite des centres hospitaliers d'Amel<sup>105</sup>. Le soutien de la Croix rouge envers Amel et les populations du sud devient une priorité de la communauté internationale après une conférence de presse de Hoefliger :

dans laquelle il avait parlé du calvaire enduré par les habitants de Nabaa et de Tall el-Zaatar, comment ils mouraient par manque de ravitaillement, d'électricité, d'eau, bref en l'absence des nécessités les plus élémentaires pour la survie. Il insista particulièrement sur le fait que la plupart des blessés et des victimes étaient des femmes et des enfants, libanais et palestiniens.<sup>106</sup>

Cette visite d'Hofliger n'est qu'un exemple de l'importance que Mohanna a sur les travaux d'aide humanitaire au Sud-Liban, mais aussi sur ses efforts d'augmenter l'aide internationale au pays et dans cette région. Il faut noter qu'aujourd'hui Amel reçoit une

---

<sup>104</sup> MOHANNA, K., *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples: Les choix difficiles*, ( : Editions L'Harmattan, 2013), 9.

<sup>105</sup> Ibid., p. 274.

<sup>106</sup> Ibid., p.274.

majeure partie de ses fonds d'organisations internationales occidentales, mais aussi de fonds dédiés au développement et d'aide humanitaire d'États comme la France et le Canada.

L'ONG Amel, créée en 1979 pendant la guerre de 1975-1990, obtient la moitié de ses revenus d'agences de développement de certains pays occidentaux (notamment la France et le Canada), d'Unicef et de Save the Children<sup>107</sup>. Cependant, elle refuse tout financement du USAID afin d'éviter toute influence politique ou confessionnelle. Leurs centres sont situés dans diverses communautés, mais Kaouès note que les occupants de ces centres sont presque confessionnellement homogènes<sup>108</sup>.

[L]’ONG Amel [...] s'affirme, dès sa création, comme un élément constitutif d'une société civile distincte de la société communautaire, par ailleurs plus proche de la société politique. Dans sa charte, Amel porte le dépassement des communautés non pas comme un objectif à atteindre, mais comme un préalable pour promouvoir les droits de la personne qui est l'objectif réel de l'association. Les clivages communautaires ne sont pas pour autant niés par l'association, mais ils sont considérés comme une entrave aux droits élémentaires : le conflit existe, mais sa résolution est envisagée comme un moyen, voire comme un outil de travail, essentiel pour parvenir aux objectifs de l'association.<sup>109</sup>

Comme l'explique Julie Chapuis, les ONG au Liban, dont Amel, comblent le vide laissé par le gouvernement pendant la guerre dans plusieurs régions<sup>110</sup>. Toutefois, cette substitution au gouvernement dans les années de crise perdure lors de la reconstruction

---

<sup>107</sup> KAOUÈS, Fatiha, «Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID», [NGOs in Lebanon: The Case of USAID.] *A contrario* 18, no. 2 (2012): 129.

<sup>108</sup> Ibid., p.132.

<sup>109</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 140-141.

<sup>110</sup> Ibid., p.142.

du pays. Ces ONG ont donc pris une place sur la scène politique dans les régions<sup>111</sup>. À travers son fondateur, Kamel Mohanna, Amel forge une identité politique. L'organisation applique les valeurs et les objectifs de son dirigeant. En voulant se retirer des conflits confessionnels et inters confessionnels, Amel prend une position politique aconfessionnelle.

Dans son article, « La guerre civile au Liban », Elizabeth Picard explique que l'enjeu principal de la guerre est de garder la minorité chrétienne au pouvoir tout en préservant le système économique ultra libérale de l'avant-guerre. Le système libéral, tel que décrit par Picard, se caractérise par la politique non interventionniste préconisée par le monde occidental depuis la Seconde Guerre mondiale. L'ouverture du Liban à l'international, mais surtout au monde occidental, vient de cette lutte entre les deux positions. La guerre civile de 1975-1990 accentue ensuite l'internationalisation du territoire libanais. Ce conflit permet aux États étrangers d'augmenter l'influence qu'ils ont dans la région et au Liban. Le Liban devient alors un territoire de conflit civil, sur lequel l'international se positionne grâce aux alliances avec les belligérants locaux<sup>112</sup>.

Pour venir en aide à l'État, mais surtout à la population, des ONG s'installent au pays. Une forte croissance des travaux humanitaires pendant la guerre permet à la population d'accéder à des biens et services essentiels, grâce aux ONG comme Amel, qui ont fortement aidé les petites communautés. D'autres organisations, comme la Croix rouge libanaise, Terre des Hommes ou les institutions spécialisées des Nations unies déploient leurs efforts sur une plus grande échelle. De plus, la majorité des acteurs qui débute leurs activités politiques pendant la Guerre du Liban demeurent actifs jusqu'à ce jour. Certaines organisations, notamment Amel, sont même devenues des OING.

---

<sup>111</sup> Ibid., p. 142.

<sup>112</sup> PICARD, Elizabeth, «La guerre civile au Liban», *Violence de masse et Résistance* (2012).

Cette internationalisation de ses activités est due à la concurrence entre les organisations d'aide humanitaire.

Amel est au centre de ces initiatives humanitaires au Sud-Liban. Julie Chapuis dit que cette association est créée « en tant qu'ONG de services et [a élargie son] domaine de compétence à la fonction de plaidoyer : [elle intervient] donc à la fois sur le terrain de la mise en place d'une action collective et de sa formulation auprès des autorités publiques »<sup>113</sup>. Kamel Mohanna est, d'ailleurs, originaire de la région de Khiam au Sud-Liban<sup>114</sup>. La région du Sud-Liban, majoritairement de confession chiite, est durement touchée lors de la Guerre du Liban.

Les rapports du Docteur avec l'aide humanitaire commencent lors de son passage à Dhofar pour soigner les habitants lors de la guerre civile (1964-1976). Georges Corm, un ancien ministre des Finances au Liban (1998-2000), brosse ce portrait de Mohanna dans la préface de sa biographie (2013), *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : Les choix difficiles* :

Kamel Mohanna n'est pas un homme ordinaire. [...] En effet, dès son enfance, il fut [...] un témoin privilégié du drame palestinien dès sa naissance. Ce drame se déroule derrière la frontière toute proche de la maison familiale, sitôt que l'État d'Israël est créé. Il assiste ainsi à l'apocalypse dramatique pour les habitants séculaires de ce territoire, brusquement abandonnés du monde entier à l'exil ou l'occupation brutale. Le récit de ces années d'enfance explique en grande partie l'itinéraire mouvementé de notre futur médecin. Celui-ci quitte son village puis son pays, une fois ses études secondaires terminées pour partir en France faire des études de médecine. [...] Ses études ne l'empêchent pas alors de

---

<sup>113</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 137.

<sup>114</sup> MOHANNA, K., *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples: Les choix difficiles*, (: Editions L'Harmattan, 2013).

commencer une vie de militant au sein de l'Association des étudiants arabes en France dont il devient un dirigeant. [...] Il a alors maille à partir avec les autorités françaises qui tentent de contenir l'agitation des étudiants arabes en France, dont les militants « pro-arabes » sont étroitement surveillés. Il vit dans la crainte de l'expulsion. [...] Diplômé de médecine, toujours soucieux d'alléger la souffrance humaine, notre jeune militant part alors pour le Dhofar, contrée escarpée et montagneuse au sud de la Péninsule arabique, où s'est développé un mouvement de résistance armée à l'oppression coloniale anglaise, alliée du Sultan d'Oman. Il y exerce sa profession avec ferveur dans les conditions difficiles de ce milieu géographique et humain pauvre et déshérité. Il s'éprend de l'une de ses belles combattantes qu'il laissera derrière lui à son grand chagrin, lorsqu'il rentre au Liban.<sup>115</sup>

Cet extrait de la préface, rédigé par Corm, montre le parcours de Mohanna vers l'aide humanitaire. Ce dernier, étudiant en médecine, s'engage comme militant pour la cause des Arabes en France. Ce parcours de militant engagé dans sa communauté universitaire se traduit en une vocation d'aide humanitaire lorsqu'il obtient son permis de praticien.

Kamel Mohanna grandit en témoignant des malheurs du peuple palestinien et plus tard, des dommages que causent les guerres dans la région. Il choisit la France « par le fait qu'il s'agit de la patrie des droits de l'homme et des Lumières et donc de la justice et de l'humanisme »<sup>116</sup>. Dès son entrée aux études supérieures, il est un activiste pour dénoncer les malheurs que subissent les populations arabes. À son retour au pays, il refuse les offres d'ouvrir des cliniques privées dans des quartiers riches afin de venir en aide aux amputés de guerre.

Ouvrir une clinique privée était un rêve que Kamel caressait depuis toujours, mais dans un quartier populaire et non dans un immeuble luxueux

---

<sup>115</sup> Ibid., p.7-8.

<sup>116</sup> Ibid., p.7.

à Corniche el Mazraa. Les populations pauvres de ces quartiers-là étaient sa cause à lui. Il leur procurait les soins et les médicaments, et en contrepartie, ils donnaient un sens et un but à sa vie.<sup>117</sup>

En fait, sa vocation dans l'aide humanitaire le suit jusqu'à aujourd'hui alors qu'il veille à soutenir les populations les plus vulnérables du Liban. Kamel est actif dans les travaux de l'aide humanitaire au Liban dès les premières années de la Guerre civile. Sa notoriété aujourd'hui, sur toutes les scènes de la vie sociopolitique libanaise et sur la scène internationale, permet de centrer l'étude autour du cheminement de cette organisation. Il faut noter que le premier chapitre de cette biographie met en évidence un certain mépris de Mohanna envers l'État israélien, autant dans son rôle dans la crise palestinienne que pour l'invasion du Liban. Les Palestiniens sont des belligérants centraux de la guerre civile. Pour Mohanna, d'après sa biographique :

Les risques d'une « cinquième guerre » constituent le point principal sur l'agenda du sommet qui se tient au début du mois entre les présidents libanais Sleiman Frangié et syrien Hafez el-Assad à Chtaura. Le président syrien dévoile durant la réunion une carte obtenue par les services secrets syriens, qui montre qu'Israël cherche à occuper le secteur Est du Sud-Liban. Il propose d'envoyer des troupes et du matériel militaire au Liban. Alors que Moscou est disposée à fournir au Liban trois systèmes de missiles, Washington met en garde contre toute tentative syrienne d'« occuper le Liban ». La Syrie se contente d'envoyer des forces palestiniennes du mouvement al-Saiqa à travers ses frontières.<sup>118</sup>

Cette rencontre se déroule au début de l'année 1975, alors que la tension monte dans la région à cause de la crise israélo-palestinienne. Les chefs d'État tentent par tous les moyens d'éviter une escalade du conflit, ainsi qu'elle se répand au Liban. C'est en fait la Guerre civile de 1975-1990, qui mène le Docteur et son organisation à aider les

---

<sup>117</sup> Ibid., p.208.

<sup>118</sup> Ibid., p.242.

blessés de la guerre. Cette crise est précédée par une série d'événements, notamment la création de la constitution libanaise. Cela a accentué les rivalités, menant au conflit. Eduardo Wassim Aboultaif, dans son ouvrage intitulé : *The Evolution of Lebanese and Syrian State-to-State Relations*, discute des rivalités menant à la Guerre civile de 1975-1990 et des effets de ces rivalités sur la vie sociopolitique libanaise d'après-guerre.

Celui-ci présente l'histoire des relations entre ces deux États en trois périodes qui correspondent aux périodes constitutives du contexte sociopolitique libanais. Les périodes de cette relation sont séparées comme suit : 1- relations pacifiques (jusqu'aux années 1960); 2- relations tendues à cause des ambitions panarabes de la Syrie (des années 1960 à 2004) et; 3- la tentative du Liban de retrouver son indépendance totale de la Syrie (à partir de 2004). Ces périodes n'expliquent pas exhaustivement la construction historique de la scène sociopolitique libanaise. En revanche, elles permettent de constituer un cadre temporel dans le but d'exposer les prémisses de la formation historique des scènes sociopolitiques libanaises.

Je retiens surtout la seconde période (des années 1960 à 2004), dans lequel les autorités syriennes espèrent garder une domination sur le territoire entier alors connu sous le nom de la Grande Syrie. Aboultaif dit que ce territoire leur permet d'être un acteur central dans les affaires du Moyen-Orient. De plus, les alliances formées permettent d'observer des ambitions centrées sur le monde arabe et le Moyen-Orient. De l'autre côté, les autorités du Mont-Liban (majoritairement maronite) et ses alentours ont comme ambition une neutralité dans les conflits récurrents du monde arabe et favorisent des relations plus étroites avec l'Occident<sup>119</sup>. C'est aussi dans cette période que la majorité des ONG apparaissent au Liban et que les OI s'installent sur le

---

<sup>119</sup> ABOULTAIF, Eduardo Wassim, «The Evolution of Lebanese and Syrian State-to-State Relations», *Contemporary Review of the Middle East* 3, no. 2 (2016): 163.

territoire<sup>120</sup>. Ces ONG viennent en aide aux nouveaux réfugiés palestiniens en territoire libanais et venir en aide aux blessés. Le Sud-Liban et la Palestine (aujourd'hui un territoire appartenant à l'Israël) ont un territoire presque commun, c'est-à-dire qu'à part les frontières naturelles, telles que les cours d'eau et les chaînes de montagnes, ces deux territoires n'en font réellement qu'un.

C'est dans un contexte de guerre et de tensions entre les communautés que les ONG s'installent au Liban. Leur mission est de venir en aide aux victimes de la guerre. Ces ONG ont recours aux financements de l'étranger, notamment des bailleurs de fonds de certains États et ONG internationaux. Amel est une des premières à s'internationaliser de la sorte. Elle est également une des premières ONG à installer des bureaux à l'international. Cette mobilisation de fonds internationaux leur permet de s'installer dans plusieurs régions du Liban afin de servir une plus grande diversité de communautés.

## 2.2 L'élargissement du périmètre d'intervention des ONG au développement économique : Amel se substitue à l'État entre 1990 et 2006

Les définitions sont larges pour le concept de développement et plusieurs l'associent automatiquement à l'aide humanitaire, dont Alice, une femme originaire d'un pays de l'occident et travaillant pour Amel. Elle vit au Liban depuis plus d'une décennie. En plus de sa connaissance du terrain libanais, elle a une trajectoire de formation en droit de la personne. Elle a aussi de l'expérience de travail au sein de plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales en Afrique et au Liban. Elle détient donc une expérience internationale dans le domaine de l'aide humanitaire et une

---

<sup>120</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011).

connaissance des dynamiques de relations avec les bailleurs de fonds. Amel entretient des relations privilégiées en France et aux États-Unis, là où ils ont des bureaux. Alice explique le lien entre le concept de développement et celui de l'aide humanitaire :

Au Liban, on dit souvent que la distinction entre développement et aide humanitaire, c'est une distinction de bailleurs. Parce qu'on fait tout le temps les deux. Sur la santé on va mettre en place des consultations de santé primaire avec des solutions de médicament en même temps, on va renforcer les infrastructures de centre de santé primaire.<sup>121</sup>

Elle défend alors l'idée que l'aide humanitaire n'est plus une simple action d'urgence pour sauver des vies. Cette aide se transforme en une porte d'entrée pour le développement des institutions et des infrastructures essentielles au long terme. Au Sud-Liban, les services et institutions sociaux sont moins présents, car les communautés entretiennent des relations plus étroites avec la Palestine qu'avec les centres urbains libanais. Comme le note Kamel Mohanna, la cohabitation est pacifique et les bénéfices économiques sont importants.

Avant [la Nakba], le Sud était relativement prospère. Il était relié à la Palestine par une continuité géographique qui tissait des liens solides de complémentarité et d'interdépendance entre eux. Le père de Kamel, dans ses déplacements en Palestine pour acheter du bétail, ainsi que sa sœur et son mari qui résidaient à Haïfa, témoignait de cela. Le fils du Sud ne faisait pas commerce avec le port de Beyrouth, mais avec celui de Haïfa. L'artisan potier ou tanneur portait sa production aux marchés de la Palestine pour la vendre. Beyrouth était la capitale politique lointaine où dominaient les grands seigneurs féodaux. Quant à la capitale économique qui attirait commerçants, agriculteurs et artisans, c'était Haïfa et sa région. Il était donc logique que la Nakba ait des répercussions directes et dramatiques sur le sud, qui sera la scène principale de la lutte et des combats qui s'ensuivirent. Elle n'avait pas seulement séparé les frères qui vivaient sur une même terre et pour qui les frontières n'étaient que des lignes abstraites tracées sur du papier, mais elle avait surtout coupé cette artère qui reliait le

---

<sup>121</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

corps du Sud à son cœur, la Palestine. [...] Après la Nakba, le Sud se transforma en une région aride où régnait la désolation. Ses habitants étaient pris en tenaille entre une force ennemie implacable et une caste politique féodale vorace.<sup>122</sup>

C'est notamment pour ces raisons de proximité et de la réémergence de la fraternité des populations arabes que Mohanna retourne au Liban pour venir en aide à ces personnes vulnérables. Celui-ci croit que le développement des populations palestiniennes vulnérables permet un développement économique de l'ensemble des populations de la région. Le manque d'offre de services sociaux de l'État, jumelé avec une défaillance de la gouvernance, accentue la pression sur les ONG pour offrir des services sociaux de base. À la suite de la guerre civile, les besoins pour donner des soins aux blessés des conflits armés diminuent grandement, donc les ONG doivent trouver de nouvelles missions pour demeurer pertinentes. C'est là que le développement, associé aux offres de services sociaux de base aux populations les plus vulnérables, transforme l'identité urgentiste des ONG à une identité de développement social.

Les conflits liés à la constitution et à la création de l'État mènent à l'incohérence de la loi au Liban. Les communautés décident de l'application de la loi. Il est alors pratiquement impossible pour une compagnie ou un bailleur de fonds d'investir et de faire une projection. Ceci est problématique pour le développement du pays et de la population, car tant qu'il n'y a pas un développement économique, l'aide humanitaire est nécessaire pour subvenir aux besoins essentiels de la population. Marc exprime son expérience avec une entreprise qui souhaite s'établir au Liban, mais qui se retire pour les raisons mentionnées précédemment.

---

<sup>122</sup> MOHANNA, K., *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples: Les choix difficiles*, (: Editions L'Harmattan, 2013), 237.

Il y a des entreprises qui étaient actives dans ce domaine (ex. Adonis et Clic). [...] Les entreprises devaient faire avec les contraintes locales qui nuisent aux activités. Jean Coutu voulait ouvrir des pharmacies au Liban, mais après une étude de terrain il a été déconseillé de faire affaire au Liban. C'est un État de droit avec des règles floues, une opacité des règles. Des lois écrites et non écrites, c'est aussi compliqué que la corruption. Les taux ne sont pas clairs, et des lois très floues qui deviennent dangereuses pour une entreprise. Les capacités de marchés sont aussi limitées. On interdisait l'importation de frites, et la compagnie McCain voulait s'y installer, mais il n'y avait pas assez de pommes de terre. L'État libanais n'est pas un État qui gouverne. C'est un État de prébende, pas de services.<sup>123</sup>

Marc fait ainsi référence aux règlements imposés par les communautés. La division des pouvoirs établie par la constitution permet aux dirigeants de dicter ce qui se déroule sur leur territoire, sans que personne puisse s'y opposer. Ce sont les plus vulnérables et la croissance économique du pays qui encaissent la majeure partie des pertes.

Des organisations prennent alors la place de l'État pour fournir des services sociaux. Par exemple, le Hezbollah prend une place très importante. En effet, Youssra, qui travaille dans une ambassade d'un pays occidental, témoigne de son expérience avec les différentes communautés. Elle dit, dans le passage suivant, que ce système social créé par le Hezbollah est envié par d'autres communautés :

Je ne pense pas que quelqu'un essaie de révolter le peuple contre le parti [du Hezbollah]. Le parti offre des services que le gouvernement n'offre pas. Beaucoup de sunnites aimeraient tomber sous le contrôle du Hezbollah pour avoir accès à ces services [sociaux et de santé].

On essaie de supporter les institutions libanaises pour qu'elles deviennent plus fortes. Une milice affaiblie est la seule façon d'avoir un État. Si tu

---

<sup>123</sup> MARC, «Entrevue avec Marc le 14 Octobre 2019», éd. Andrew Abou Mourad (2019)

[reçois] des services, même si tu haïs le parti, tu le supporteras pour ne pas tout perdre.<sup>124</sup>

Youssra est une femme libanaise dans la trentaine qui travaille pendant la grande partie de sa vie dans le domaine de l'aide humanitaire et au développement. Dans les années 2010, elle est bénévole et travaille pour de nombreuses ONG au Liban. Elle fait aussi un court séjour dans une ONG en Afrique du Nord avant de réaliser qu'elle ne peut pas espérer vivre dignement en travaillant pour des ONG. Pour rester dans ce domaine et faire un salaire qui lui permet de vivre, elle postule pour être gérante de développement dans une ambassade d'un pays occidental. Youssra travaille longtemps dans des ONG qui servent, entre autres, le Nord, où on peut retrouver une très forte communauté sunnite. Le Nord du pays est également là où l'on retrouve le plus haut niveau de pauvreté au pays (en excluant les camps de réfugiés). Son témoignage montre à quel point les factions et partis se substituent à l'État central dans la fourniture de services essentiels aux populations.

En fait, le Hezbollah regroupe la majorité de ses partisans de communautés chiïtes, c'est-à-dire près du tiers de la population libanaise. Ces communautés ont un système social parallèle à celui de l'État. En d'autres mots, le parti assure des services sociaux aux « populations démunies, des "*marûmîn*" (*déshérités*) et des "*mustad'afîn*" (faibles) »<sup>125</sup>. Il aide aussi les militaires de la milice : « soigner les victimes, prendre en charge les familles de "martyrs", les veuves, les orphelins ou les blessés »<sup>126</sup>. Ces

---

<sup>124</sup> YOUSRA, «Entrevue avec Youssra le 25 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020) Traduit de l'anglais : "I do not think anyone is trying to make the people revolt against the party. The party is providing services that the government is not. A lot of Sunnis wish that Hezbollah would take over them to provide these services. We try to support Lebanese institutions to become stronger, and that is the only way you can have a state, with a weaken militia. If you give services, even if you hate the party, you support it to not lose everything you have.

<sup>125</sup> MERVIN, Sabrina., *Le Hezbollah: état des lieux*, ( : Actes Sud, 2008), 117.

<sup>126</sup> Ibid., p.117.

efforts unilatéraux dans le but de venir en aide aux communautés chiites permettent au parti non seulement d'accroître l'acceptation populaire des communautés éloignées du centre, mais aussi leur permettent d'amasser suffisamment de fonds pour construire des infrastructures de soins de santé et de services sociaux<sup>127</sup>. Le parti possède le Comité islamique de santé (1988) qui s'occupe des services de sociaux et de santé.

Ses activités de prévention sont menées dans les écoles publiques et privées, par les médias du parti, la chaîne de télévision al-Manaâr en particulier, et parfois en collaboration avec des institutions telles que l'UNICEF pour la vaccination de jeunes enfants, avec l'Organisation mondiale de la santé ou avec les professeurs de santé publique de l'université américaine de Beyrouth.<sup>128</sup>

Le mouvement chiite élargit ses activités sociales à l'aide du comité, et parvient à avoir du financement de la part d'organisation internationale, malgré les sanctions sévères imposées par plusieurs États puissants. Le Hezbollah s'organise alors pour respecter ses engagements sociaux qui ne peuvent pas être réalisés sans un financement de l'extérieur. Ces engagements arrivent au moment de la décentralisation massive de l'État, donc de la « reconstruction dans l'après-guerre »<sup>129</sup>. Durant les années 1990, le Hezbollah incite ses partisans à s'opposer à cette structuration privatisée des services sociaux. Les structures sociales se privatisent au niveau national, mais les communautés créent rapidement des systèmes communautaires pour les citoyens « ordinaires ».

Devant ce « marché » du social, les citoyens « ordinaires » déclinent une panoplie de stratégies de bricolages qui ne peuvent réduire à une alternative entre l'offre de l'État et celle du Hezbollah. [...] Devant le déploiement revendiqué d'une « société de résistance », certains s'interrogent sur le

---

<sup>127</sup> Ibid., p.124.

<sup>128</sup> Ibid., p. 124.

<sup>129</sup> Ibid., p.129.

développement d'une « contre-société », voire des prémices sociales d'un « État dans l'État », concurrent direct des autorités publiques pour la protection des citoyens.<sup>130</sup>

La production des services sociaux du mouvement chiite est aujourd'hui à la base de ses politiques locales. Cette production des services leur permet d'assurer un financement international en étant structurellement dissociés du parti politique et de la milice. Les États-Unis et d'autres États sanctionnent désormais certaines des associations liées au Hezbollah. Sabrina Mervin donne l'exemple de « [l']association Jihâd al-binâ' [qui] est [...] peu classée parmi les "organisations terroristes" par l'administration américaine, qui a gelé ses avoirs »<sup>131</sup>. L'objectif est de nuire à l'opinion publique envers le Hezbollah qui attire une grande partie de ses sympathisants grâce à ses services sociaux. Cette production de services permet au mouvement de construire sa « clientèle » dans les communautés les plus défavorables. Autrement, ce sont des sympathisants qui se sentent redevables au parti et à ses ambitions. Ce type de clientélisme est observable dans plusieurs autres communautés libanaises.

Dans cette période, les organisations libanaises, autant les ONG que certains groupes politiques comme le Hezbollah, tentent de fournir des services à leurs communautés. C'est dans ce contexte qu'Amel se réoriente vers le développement en élargissant son domaine d'intervention humanitaire à des services sociaux. Par conséquent, les ONG et certains partis politiques, comme le Hezbollah, commencent à offrir des services aux populations. En fait, la concurrence de l'offre des services sociaux devient alors plus forte lorsque les bailleurs de fonds internationaux et des OI s'insèrent sur la scène libanaise du développement. Tout comme Amel, ces acteurs tentent de trouver le plus

---

<sup>130</sup> Ibid., p.131.

<sup>131</sup> Ibid., p.133.

de financement possible pour servir leurs clients. Cette concurrence renforce le système sociopolitique libanais, tel qu'abordé dans les chapitres suivants.

### 2.3 La politisation des ONG autour de la défense des droits de la personne : les ambitions politiques de Mohanna entre 1990 et 2006

Les ONG se spécialisent de plus en plus dans la défense des droits de la personne à l'issue du conflit civil en 1990. Elles doivent, notamment, composer avec les rivalités internationales et les tensions entre les communautés libanaises. Dans cette période où les bailleurs de fonds investissent dans le développement, les ONG tentent de venir en défense aux droits de la personne des populations sous-représentées. C'est alors que les grandes ONG, telles qu'Amel, embauchent des experts de la défense des droits de la personne, comme Alice. Elle est aujourd'hui une responsable de l'ONG Amel. Alice a une formation universitaire et professionnelle dans la défense des droits de la personne.

Dans cette mission pour la défense des droits de la personne, les ONG se confrontent aux clans, soient aux dirigeants des « communautés-régions ». Ces régions sont, depuis l'avant-guerre, sous le contrôle des dynasties ou des clans libanais, où toutes les sphères de la société sont de la juridiction des dirigeants des communautés<sup>132</sup>. Cette présence de plus en plus accrue des ONG dans les régions libanaises rompt graduellement les frontières entre les communautés. Cela permet un rapprochement sous l'égide d'un combat commun contre les abus des droits de la personne. De ce fait, ce phénomène

---

<sup>132</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 151.

devient une opportunité aux communautés de s'exposer aux autres, grâce aux efforts des ONG<sup>133</sup>.

Toutefois, les ONG s'exposent à de grands risques. Selon Chapuis, leurs actions, plus particulièrement dans la défense des droits de la personne, les placent dans une position où elles oscillent entre l'identité d'acteur social et celle d'acteur politique dans la société. En prônant la résistance des peuples face aux dirigeants, les ONG risquent d'être victimes des violences de la scène politique libanaise. Néanmoins, le discours de résistance des communautés est contredit par un discours de résilience des ONG. Sans vouloir avoir un discours politique, elles prennent involontairement position à travers leurs activités. C'est le cas de Kamel Mohanna. Ce dernier est souvent lié à des partis politiques, notamment le Hezbollah, par le fait qu'il partage un sentiment de résistance similaire face à la crise palestinienne. Il explique dans sa biographie : « Si Kamel Mohanna n'est pas directement lié au Hezbollah ni à aucun autre parti, il partage l'idée que la résistance nationale n'est pas négociable »<sup>134</sup>. Ce sentiment de résistance de Mohanna est transposé sur son organisation. Chapuis soulève l'exemple des visites à la prison de Khiam, aujourd'hui symbole de la résistance face à Israël. Pendant la guerre, cette prison détient les prisonniers de guerre palestiniens et de la résistance chiite<sup>135</sup>. Elle est aussi un centre de détention et de torture géré l'Armée du Liban Sud, et commanditée par l'armée israélienne durant leur présence en sol libanais (1982-2000). Les visites guidées d'Amel deviennent un moyen de remémorer les atrocités et revigorer les traumas de guerres.

---

<sup>133</sup> Ibid., p.155.

<sup>134</sup> Ibid.

<sup>135</sup> Ibid., p.154-155.

Par conséquent, Amel prend une position politique. En ce sens, Amel sert de support aux ambitions politiques de son fondateur, même s'il n'a pas de position officielle au sein du gouvernement. Par ailleurs, Kamel Mohanna est, depuis son arrivée au Liban, une personnalité reconnue sur les scènes de la société civile et de la politique libanaises. Lors de mon entrevue avec Alice, les enjeux entourant la politisation du docteur Mohanna et de l'organisation sont soulevés :

[...] tout est politique, dire qu'on veut assurer la santé pour tous, c'est une déclaration politique. C'est un acte politique de dire qu'on se bat pour la dignité de tous, pour la solidarité, qu'on se bat avec tout le monde. C'est politique, mais ça a un fondement, des principes universels des droits de l'Homme. Tout est politique.

[Par rapport aux rumeurs] sur la nomination [de Kamel Mohanna au poste de ministre], ce n'est pas la première fois. Je suis au Liban depuis 10 ans et ce n'est pas la première fois que je l'entends. [...] C'est une forme de reconnaissance de son action qui dure depuis 40 ans [pendant lesquels] il défend la justice sociale, l'accès à la santé, à l'éducation. D'ailleurs les ministères pour lesquelles on parle de sa nomination, qui sont ces ministères ? On parle des affaires sociales ou du ministère de la Santé. Une autre manière de montrer qu'on ne se politise pas, c'est justement qu'il est priorisé, rarement nommé, parce qu'il n'a pas ces liens politiques, qui sont malheureusement, ou heureusement, je n'en sais rien, nécessaires au Liban pour devenir ministre.

Au Liban, il faut être proche l'un ou l'autre d'un parti politique pour être nommé ministre. Ce n'est pas pour dire que les ministres ne sont pas compétents, mais bon. Le fait qu'effectivement on parle de lui systématiquement, il est reconnu comme étant quelqu'un qui s'engage pour la justice sociale, qui travaille pour une ONG qui est indépendante et non confessionnelle, mais qu'en même temps ce ne soit pas suivi de faits, ça montre qu'il n'y a pas de politisation. On fait très attention dans tous nos engagements pour ne jamais être lié à un parti politique ou un autre. Ça serait pour nous dramatique d'être associé soit à une confession ou un parti

politique. Notre indépendance et notre non-confessionnalité sont la clé de l'acceptation de toutes les communautés.<sup>136</sup>

En fait, ce qu'Alice veut dire par : « ce n'est pas suivi de faits », c'est que Mohanna n'accepte jamais officiellement un poste au sein du gouvernement libanais. Il est toujours indépendant de la bureaucratie étatique. Ces rumeurs sont une forme de reconnaissance de sa compétence dans le domaine et de son appréciation au sein de la population civile. Les dirigeants politiques le reconnaissent et tentent, depuis les années 1970, d'avoir Kamel Mohanna comme allié. Ce dernier refuse de quitter son rôle dans la société civile pour un rôle au sein du gouvernement, voyant que ceci est profondément déficient.

Par ailleurs, suivant la politique des pays occidentaux dans les débuts des années 2000, comme les États-Unis et le Canada, la France se prépare à inscrire le Hezbollah sur sa liste d'organisations terroristes. Une telle politique empêcherait la France, les États et organisations qui font affaire avec la France d'avoir des relations avec le Hezbollah. Une politique axée sur l'isolement du parti chiite et de ses alliés. En 2013, Kamel Mohanna se charge de convaincre le Quai d'Orsay et l'Élysée de renverser un communiqué faisant des accusations à l'endroit du parti et d'éclairer la position de la France à ce sujet<sup>137</sup>. En juillet 2013, la France accepte, à travers une décision de l'Union européenne, de placer la branche militaire du Hezbollah sur cette liste. Cependant, la division politique et les politiciens sont toujours exemptés de sanctions jusqu'à ce jour.

Alors que certaines ONG comme Amel ont la capacité de diriger et limiter leur politisation, la majorité des ONG subissent une forte pression des bailleurs de fonds.

---

<sup>136</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>137</sup> MOHANNA, K., *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples: Les choix difficiles*, (: Editions L'Harmattan, 2013), 360.

Cette pression politique force certaines ONG à se compromettre politiquement et à prendre position indirectement. À titre d'exemple, accepter des fonds d'un bailleur avec des intentions politiques claires.

Julie Chapuis écrit, dans son article « Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie américaine au Liban depuis 2006 », que les États-Unis tentent délibérément d'affaiblir l'opinion publique envers le Hezbollah à travers le USAID, qui tente d'injecter des fonds d'aide pour reconstruire le Sud-Liban. Cette région est très fortement endommagée par la guerre de 2006 avec Israël. La destruction des infrastructures publiques et privées est un coup dur pour la population libanaise. Les communautés du Sud-Liban doivent faire face aux horreurs de la Guerre civile en 1990, à l'instabilité sécuritaire des années 2000, à l'occupation syrienne jusqu'en 2005 et une série d'attentats à la bombe jusqu'au conflit avec l'État hébreu en 2006. Les droits de la personne au Liban sont alors bafoués, à la fois par une gouvernance défailante et par une ingérence d'intérêts étrangers. Julie Chapuis constate que :

Le secteur de l'aide internationale [...] se confond souvent avec sa politique étrangère. Depuis sa première intervention financière, au moment de la doctrine Truman (1949), le bailleur américain a financé au Liban plusieurs programmes et imposé ses arbitrages aux autorités libanaises, en privilégiant une élite locale peu soucieuse du développement économique et social du pays. Pour soutenir cette politique étrangère fondée sur l'aide internationale, une agence américaine dédiée au développement économique et social dans le monde a été créée en 1961 par J.F. Kennedy. [...] Dépendant du Congrès américain devant lequel ses responsables prêtent serment, et menant ses actions « au nom du peuple américain » (une profession de foi inscrite sous son sigle), l'USAID a renforcé ses actions au Liban (et au Moyen-Orient) lorsqu'elle a été soutenue, en 2002, par le Middle East Partnership Initiative (MEPI). [...] Ensemble, l'USAID et le MEPI constituent une sorte de supra-ONG œuvrant dans le champ à la fois

du service et du plaidoyer, et disposant d'un pouvoir social, économique et finalement politique important.<sup>138</sup>

Ainsi au Liban, d'après Julie Chapis, l'USAID tente d'affaiblir l'opinion publique du Hezbollah dans le but de compromettre leurs efforts de résistance<sup>139</sup>. L'internationalisation du territoire libanais croît encore lors de la massive intervention des ONG étrangères après la Guerre civile (1975-1990), mais encore plus après la guerre d'août 2006.

Cette pression politique exercée par les États-Unis dans les communautés chiites n'a pas d'effets sur Amel. Cependant, le USAID verse ces 500 millions de dollars à d'autres ONG de la communauté. Celles-ci ne peuvent pas refuser de telles sommes en situation de crise. D'ailleurs, Julie Chapis, dans son article « L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG », démontre comment les ONG se convertissent après les guerres en de simples organisations de bienfaisance. Ces dernières sont détenues par les sociétés civiles portant des mouvements de reconstruction de la société libanaise. Ce mouvement de masse issu du chaos laissé par la destruction de la guerre permet à ces organisations de s'investir davantage dans de nouvelles idées de reconstruction, telle que la défense des droits de la personne :

L'intégration de la question de la prévention des conflits est, par exemple, traitée à la fois dans son volet « plaidoyer » avec les programmes dédiés aux Droits de l'Homme et axés sur la promotion du dialogue intercommunautaire, et mise en parallèle avec les programmes de soutien psychosocial et de réhabilitation des victimes de conflit (prisonniers, handicapés). Cette évolution est d'autant plus prégnante que, dans le cadre de la prévention des conflits, les ONG locales libanaises - dont Amel et la

---

<sup>138</sup> CHAPUIS, Julie, «Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie publique américaine au Liban depuis 2006», [Undermining Hezbollah: US public diplomacy in Lebanon since 2006.] *Politique américaine* 30, no. 1 (2018): 13.

<sup>139</sup> Ibid., p.16-17.

Fondation Sadr - sont intégrées aux mécanismes mis en place par les agences onusiennes dont elles ont adopté les codes en participant au système de coordination que gère le PNUD et en contribuant à sa mission d'alerte rapide. Aussi, ces ONG locales se sont certes saisies des questions nationales, mais elles se sont aussi structurées en conformité avec les agences internationales, se positionnant en médiateur entre ces structures internationales et les populations locales.<sup>140</sup>

Ce passage de Chapuis explique que dans les années suivant la guerre de 1975-1990, les ONG s'intéressent aux droits de la personne pendant que ces organisations (notamment les bailleurs de fonds et les OI comme le PNUD) s'intéressent davantage au développement. Les projets de développement comme la reconstruction ou l'offre de meilleurs services de soins de santé et de services sociaux permettent l'expansion de l'aide humanitaire vers le domaine de la défense des droits de la personne.

#### 2.4 Le retour à l'aide humanitaire sous de nouvelles formes après la guerre d'août 2006

Ce retour à l'aide humanitaire est en fait la combinaison des identités précédentes – la vocation de soigner les blessés, le développement et la défense des droits de la personne – c'est-à-dire que les ONG travaillent dans ces trois domaines dans la plupart de leurs actions. Elles offrent alors des services plus généraux qui répondent aux besoins quotidiens des communautés. Les grandes ONG, comme Amel, ont la capacité d'avoir des programmes très complets, dignes des institutions de services sociaux d'États. Les passages suivants sont des extraits de l'entretien avec Alice. Elle fait une exposition élaborée des missions et des travaux d'Amel :

---

<sup>140</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 148.

Notre approche est basée sur trois piliers. Le premier c'est l'action humanitaire. Le deuxième c'est l'approche développement. Et le troisième c'est la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Au-delà des huit programmes que vous avez cités, j'estime qu'on a cinq secteurs prioritaires d'interventions. Parce qu'ils sont mis en place avec toutes les populations du Liban, qu'ils soient réfugiés, communauté hôte ou travailleurs migrants. Et ces cinq secteurs c'est la santé, l'éducation, la protection, la sécurité alimentaire et, tout ce qui est activité génératrice de revenus [ce] qu'on appelle en anglais « *livelyhood* » et qu'on traduit par formation et soutien aux moyens de subsistance. Aucun secteur n'est plus important que l'autre, la valeur ajoutée d'Amel c'est cette approche multisectorielle et c'est ce qui fait le succès de notre intervention. Quand quelqu'un vient dans un de nos centres ou auprès de nos unités mobiles, on va essayer le plus possible de lui offrir un soutien sur différents plans, et pas uniquement de dire, on vous a soigné et maintenant c'est fini, on vous réfère ailleurs et puis souvent on va perdre la personne. On essaie d'avoir une approche ou on va prendre en charge l'ensemble du cas. Évidemment, on va référer pour des choses plus spécialisées, mais on va essayer d'adresser ces cinq secteurs. Normalement, la porte d'entrée c'est toujours la santé, parce que dans la santé il y a beaucoup moins de stigmas quand on va chez le médecin que si on va dans un centre et on dit « j'ai besoin d'un soutien psychosocial ou j'ai besoin d'un soutien alimentaire », là ça stigmatise un peu plus. Soit on a l'air plus pauvre, soit on a l'air plus instable, donc ce sont des choses qui peuvent stigmatiser. Alors que de dire, j'ai besoin d'aller voir un médecin, généralement ça ne fait pas l'objet d'un stigma. C'est généralement notre porte d'entrée et puis après on a les 4 autres secteurs d'interventions. Je ne dirai pas qu'il y a un secteur qui est plus important que l'autre, les cinq sont complémentaires, mais si on parle de priorité et de porte d'entrée c'est effectivement la santé.<sup>141</sup>

Alice explique qu'Amel est une institution permanente de l'aide humanitaire et du développement. L'ONG sort du Sud-Liban, offre ses services dans plusieurs communautés et cherche son financement de l'international en faisant usage de son expansion dans certaines villes de pays occidentaux. Les services offerts sont complets

---

<sup>141</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

et englobent une grande partie de la santé des populations. Ces services touchent à la fois l'humanitaire et le social. Ces personnes deviennent alors dépendantes de l'ONG et non de l'État. Les grandes ONG ne sont pas les seules à jumeler l'humanitaire et le social dans leurs pratiques. Les petites ONG, comme celle de Joseph, offrent désormais des services plus longs pour assurer la pérennité de l'amélioration des conditions de vies des personnes vulnérables. Joseph expose aussi les objectifs de son ONG dans le passage suivant :

On a trois programmes. Le premier est de s'occuper physiquement des personnes avec des besoins particulières. Que ce soit la physiothérapie, un service d'ergothérapie, de réhabilitation, on offre tout ce dont la personne a besoin. On trouve les bonnes personnes pour offrir ces soins. On adapte nos soins aux besoins. Ensuite, nous nous assurons de la socialisation secondaire et de l'enseignement. Nous avons des classes d'une dizaine d'étudiants. Les professeurs s'assurent que tout le monde reçoit une attention particulière. On veut qu'il y ait un développement de ces personnes. Enfin, on met en place une série de mesures pour que ces personnes puissent être indépendantes au courant de leur vie. On les aide à être indépendants physiquement, mais aussi socialement en leur trouvant des emplois qui leur sont adaptés.<sup>142</sup>

Selon le témoignage de Joseph, le travail humanitaire est une pratique de soins de santé de plus longue durée. Originellement, cette pratique doit répondre aux besoins en cas de conflit ou de catastrophe. Cette fusion de l'humanitaire et du social augmente les coûts d'opération, car elles sont continues et ouvertes à un plus grand nombre de personnes. Initialement, l'aide humanitaire est une opération relativement de courte durée qui cible une population en danger de survie. Alors qu'aujourd'hui au Liban, l'aide humanitaire prend la place des institutions publiques. Cela veut donc dire que les

---

<sup>142</sup> JOSEPH, «Entrevue avec Joseph le 22 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

ONG offrent des soins et de l'aide à toutes les personnes dans le besoin de la communauté dans laquelle elles s'y trouvent.

Toutefois, pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables, les ONG doivent trouver du financement. Cela incite alors les organisations à se professionnaliser et créer des liens politiques et des relations d'affaires avec des bailleurs de fonds. Cette pratique ne plait pas à toutes les petites ONG. D'ailleurs, Joseph critique la politisation de Kamel Mohanna :

Ils sont devenus trop politique. Ils font du bon travail, mais lorsque son fondateur utilise sa notoriété dans la communauté pour les élections municipales, je le vois de mauvais œil. C'est correct s'il est aimé dans sa communauté et ils veulent le vénérer, mais au point qu'il se présente à des élections corrompues, ça passe mal. Kamel Mohanna n'a pas besoin de ça, il a de bonnes relations avec l'international, pourquoi vouloir se politiser dans un environnement sale ?<sup>143</sup>

Cette politisation du Docteur, critiquée par Joseph, continue de bénéficier à Amel et à certaines autres ONG. Amel a la capacité de choisir avec qui elle entretient des relations. En revanche, elle décide également avec qui elle souhaite se dissocier. Cette capacité est acquise grâce à la diversité de relations entretenues de Kamel Mohanna depuis les années 1970.

Pour Amel, la politisation de Kamel Mohanna est un enjeu sensible. Elle leur permet de ramasser plus de fonds, mais fragilise leurs relations avec d'autres acteurs de la société civile. Cette politisation après la guerre de 2006 n'est qu'une continuation des stratégies et objectifs établis depuis la fin de la guerre civile en 1990. Ainsi depuis août 2006, les objectifs du développement des communautés et de la défense des droits de la personne demeurent centraux aux ONG, même si elles sont plus attentives aux crises

---

<sup>143</sup> Ibid.

humanitaires. Cela est notamment causé par la migration syrienne. D'ailleurs, Mohanna raconte dans sa biographie qu'avec le ministre français des Affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, ils ont plusieurs discussions tendues après une visite officielle en 2007 à l'ancienne prison du Khiam. Les principaux sujets sont notamment l'organisation d'une rencontre avec les dirigeants de la société civile libanaise, le rôle de Mohanna au sein de l'État libanais ainsi que la position de la France face au Hezbollah<sup>144</sup>.

Le premier point de cette conversation est précédé par l'intention de Kouchner d'inviter les dirigeants de la société civile libanaise à une rencontre au Quai d'Orsay. Ce dernier souhaite discuter de la situation du développement et de l'aide humanitaire au pays après la Guerre de 2006. Bien que Mohanna soit réjoui de l'invitation, il se pose les questions suivantes :

Pourquoi voudrais-tu inviter uniquement les représentants de la société civile ? Est-ce que la société civile porte seule la responsabilité de la crise ? Où sont donc les leaders politiques, ceux qui ont un poids sur le terrain ? <sup>145</sup>

Suivant une discussion privée entre ces deux hommes, le Quai d'Orsay décide d'inviter tous les dirigeants politiques et de la société civile. L'objectif de Mohanna est de responsabiliser les dirigeants libanais aux enjeux de développement et d'aide humanitaire au Liban. Cependant, Mohanna souhaite à tout prix éviter de mettre la responsabilité des vies des communautés uniquement sur les ONG. À ce moment, la crise humanitaire n'est pas aussi intense qu'elle l'est aujourd'hui. En effet, la crise syrienne ajoute près de deux millions de réfugiés sur le territoire libanais. Il n'en demeure pas moins que la situation est déjà grave avant l'arrivée des réfugiés, puisque

---

<sup>144</sup> MOHANNA, K., *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples: Les choix difficiles*, (: Editions L'Harmattan, 2013), 350-360.

<sup>145</sup> Ibid., p.359.

la destruction des infrastructures lors de la Guerre d'août 2006 démontre toute la vulnérabilité du Liban. Ainsi, inviter uniquement la société civile libanaise est de mettre toute la responsabilité de la reconstruction des infrastructures et des services sociaux sur celle-ci. Cette responsabilité doit être celle de l'État. Kamel Mohanna semble diriger son influence politique afin de protéger les ONG présentes sur le terrain, et qui font face aux pressions sociopolitiques des bailleurs de fonds.

Dans le second point de cette conversation, Mohanna fait part de son mécontentement du changement d'axe politique de Kouchner, passant du Parti socialiste de gauche à l'UMP de droite. Ce dernier lui demande :

Pourquoi n'essaies-tu pas d'obtenir un poste exécutif, un ministère, ou bien un siège de législateur au Parlement ? <sup>146</sup>

Auquel Mohanna répond :

Pas au sein de ce système confessionnel, répondait Kamel invariablement, parce qu'il ne reconnaît pas la société civile. Et lorsqu'il se trouve acculé à la reconnaître, il traite avec elle comme avec un simple décor imposé par les temps modernes, une chose superflue. Tu sais bien que je suis parfaitement satisfait là où je suis. <sup>147</sup>

Les relations politiques et d'affaires entretenues par Kamel Mohanna lui permettent de prendre le contrôle de ses actions sans être dépendant des intérêts des bailleurs de fonds ou de politiciens. Depuis son retour au Liban dans les années 1970, Kamel a visiblement plusieurs opportunités de se glisser parmi l'élite politique au Liban, mais il reste ancré à sa vocation d'aider les populations les plus vulnérables. Kamel Mohanna

---

<sup>146</sup> Ibid., p.358.

<sup>147</sup> Ibid., p. 358.

démontre alors qu'il détient le contrôle de ses intentions sur la scène de l'aide humanitaire et ses ambitions politiques.

## 2.5 Conclusion : l'aide humanitaire au Sud-Liban regroupe aujourd'hui l'ensemble des pratiques développées au courant de l'histoire

Ce retour à l'aide humanitaire connaît des tournants dans les pratiques, car les besoins des populations changent à travers les années et les différents conflits. La pratique de l'aide humanitaire au Sud-Liban, tel que nous connaissons aujourd'hui, est en fait un amalgame des différentes étapes de l'histoire de celle-ci. Cette pratique est aujourd'hui plus généralisée et prend une forme permanente dans la vie des populations. L'État est remplacé par l'offre de plusieurs services essentiels. Toutefois, cette pratique devient paradoxale dans la mesure où elle reproduit le système sociopolitique libanais. Bien que certaines ONG développent une certaine indépendance des bailleurs, le travail humanitaire est entièrement dépendant du contexte sociopolitique libanais. Il s'ajuste alors aux crises que vivent les populations.

En outre, les ONG ne peuvent pas échapper ni à l'ensemble des mesures et contraintes du système ni aux rivalités entre les communautés. Ce système mène à la vulnérabilisation des populations. Le type d'aide humanitaire apportée aux communautés dépend du contexte sociopolitique. Les ONG doivent s'adapter pour trouver une stabilité dans leur financement et dans leurs activités.

### CHAPITRE III

#### COMMENT LES ONG S'INSÈRENT DANS LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE LIBANAIS ?

La guerre de 1975-1990 demeure au centre des tensions entre les communautés, car elle a accentué les rivalités entre les communautés. Ces tensions forgent le contexte sociopolitique dans lequel les ONG se trouvent. Cet environnement complique la tâche des ONG, comme l'indique l'extrait suivant de l'entrevue avec Marc, un ancien ambassadeur d'un État occidental au Liban :

Le poids du passé pèse lourd. Ils ont fait leur temps et ils auraient dû céder leur place aux jeunes. Il faudrait que la structure politique soit prise en main par des gens post-Taëf. Il faudrait un système qui permet à l'État de donner des services à toutes les communautés et de créer au-dessus de l'étage communautariste un étage qui est accessible à tous. Il faut fédérer l'État. La tension communautariste empêche un développement. Il y a une fossilisation du passé qui est en train d'être surmontée par la jeunesse. On continue de traiter les histoires du passé comme si elles étaient encore actuelles.<sup>148</sup>

Marc se plaint du manque de développement économique et l'absence d'opportunités de travail pour les jeunes au pays. Il croit que ce sont les dirigeants qui en sont responsables.

Les ONG au Liban doivent s'insérer dans les communautés, et s'adapter aux liens communautaires. La question posée dans ce chapitre est : est-ce qu'elles sont

---

<sup>148</sup> MARC, «Entrevue avec Marc le 14 Octobre 2019», éd. Andrew Abou Mourad (2019)

dépendantes de ces liens ? Les ONG ne semblent pas pouvoir construire une action cohérente et commune en partie à cause de ces liens communautaires. Cela veut donc dire que les organismes travaillent souvent en parallèle. Tous les participants soulèvent ce point, mais tous sont aussi d'accord pour dire que cette lacune provient du manque de *leadership* des dirigeants politiques libanais. L'aide humanitaire se retrouve otage des ambitions des dirigeants qui maintiennent le système consociationaliste. Ce chapitre discute, en premier lieu, la dépendance des ONG aux liens communautaires et, en second lieu, l'instrumentalisation des ONG dans les luttes intracommunautaires.

### 3.1 La dépendance aux liens communautaires

#### 3.1.1 Un régime patrimonialiste

Le consociationalisme libanais, soit le résultat du communautarisme politique, se traduit par une relation clientéliste systémique<sup>149</sup>. Dans le passage suivant, Youssra, qui a l'expérience de travailleuse humanitaire et agente d'un bailleur de fonds, témoigne :

Les gens ne sont pas divisés comme nous pouvons le voir. Ils essaient de répondre à leurs besoins fondamentaux. Certaines personnes sont moins vulnérables et plus fidèles à leurs poches. Pas fidèle à une idéologie. Ils ne se soucient pas de qui frappe à la porte, tant que les gens répondent à leurs besoins essentiels. Les chiites sont plus attachés à l'idéologie. Plus les besoins sont importants, plus les gens sont en concurrence et plus ils ont envie de suivre un leader politique.<sup>150</sup>

---

<sup>149</sup> HAMZEH, A. Nizar, «Clientalism, Lebanon: Roots and Trends», *Middle Eastern Studies* 37, no. 3 (2001).

<sup>150</sup> YOUSRA, «Entrevue avec Youssra le 25 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020) Traduit de l'anglais : People are not divided as we can see. They are trying to serve their basic needs. Some people are less vulnerable and more loyal to their pockets. Not loyal to an ideology. They don't care who is knocking at their doors, as long as people get their basic needs. Chias are more locked on

Youssra croit qu'aujourd'hui la population libanaise est tournée vers les dirigeants, car les services essentiels sont offerts, souvent à travers des organisations en ONG. Toutefois, dans le passage suivant, Line critique le fait que ces dirigeants ne font pas assez d'efforts pour améliorer les conditions de vies des populations, mais juste assez pour qu'ils demeurent au pouvoir.

Les leaders politiques qui sont corrompus et qui se sont accaparés les fonds, qui étaient destinés à ces régions et qu'ils ne les ont pas employés comme il faut, font que les populations sont maintenues dans une situation de précarité, de pauvreté qui leur permet d'acheter leurs voix aux élections et d'obtenir leur fidélité. C'est désolant.<sup>151</sup>

Les communautés restent alors fidèles à leurs dirigeants, non par sentiment de devoir ou d'appartenance, mais plutôt comme moyen d'assurer leur subsistance. Ainsi, Marc dénonce le manque de services offerts au peuple, malgré le clientélisme.

Il n'y a aucune raison qu'il n'y ait pas d'électricité ni de l'eau au Liban. Lorsque vous devez aller remplir votre feuille d'impôt, il faut soudoyer le fonctionnaire. Vous pouvez déclarer ce que vous voulez et donner un peu d'argent au fonctionnaire pour qu'il l'enregistre.<sup>152</sup>

Les ONG tentent de proposer des alternatives, mais se retrouvent à reproduire ce même système.

### 3.1.2 Le consociationalisme : un moyen pour protéger la survie des dirigeants libanais

Dans le texte « *Lebanon Confronts Partition Fears: Has Consociationalism Benefitted Minorities?* », les auteurs, Barroso, Salvador et Kéchichian, argumentent que les

---

ideology. The more the needs are, the more the people are competing and the more they are keen to follow a political leader.

<sup>151</sup> LINE, «Entrevue avec Line le 19 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>152</sup> MARC, «Entrevue avec Marc le 14 Octobre 2019», éd. Andrew Abou Mourad (2019)

communautés ont peur des répressions permises par ce système<sup>153</sup>. En fait, ce constat ressort souvent dans les entretiens réalisés avec les participants qui ont la nationalité libanaise, comme Joseph. Il dit se soumettre au système par crainte de répercussions. Malheureusement, c'est ce dont la population vit au quotidien. Selon Joseph, si une personne refuse de s'y soumettre, des tâches administratives routinières, comme le simple fait de se procurer des médicaments, risquent d'être davantage compliquées :

Nous avons de bonnes relations avec tous les dirigeants de toutes les confessions. Nous n'avons pas le choix. Il faut que tous soient satisfaits de notre travail, nous ne leur demandons rien, car nous savons qu'ils sont corrompus. Il est néanmoins nécessaire de rester de leur bon côté sinon ils peuvent rendre notre vie extrêmement difficile [comme] ralentir nos relations avec le ministère, rendre l'accès aux médicaments très pénibles, ou simplement nous demander des frais supplémentaires pour des services publics.<sup>154</sup>

Ce qui est vrai pour cette ONG locale est vrai pour la population. Ce constat devient de plus en plus important en s'éloignant des centres, vers les périphéries. Le Sud-Liban est décrit comme étant un désert médical et de services par plusieurs, notamment Alice. Tout comme le peuple, la soumission au pouvoir pour ces petites ONG n'est pas une option, c'est une question de survie. Elles se retrouvent à adhérer aux contraintes et vont même jusqu'à l'assimiler complètement dans leur vie quotidienne. Les ONG doivent donc avoir des liens politiques avec un ou plusieurs des clans<sup>155</sup>.

Pourtant, malgré cet affaiblissement généralisé de la société civile (Kiwan, 2003), certains éléments qui la constituent se sont au contraire affirmés par

---

<sup>153</sup> BARROSO CORTÉS, Francisco Salvador et Joseph A. KÉCHICHIAN, «Lebanon Confronts Partition Fears: Has Consociationalism Benefitted Minorities?», *Contemporary Review of the Middle East* 5, no. 1 (2018).

<sup>154</sup> JOSEPH, «Entrevue avec Joseph le 22 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>155</sup> SQUIRE, Jason et Kristen HOPE, «Journeys of a secular organisation in south Lebanon», *Forced Migration Review*, no. 48 (2014).

la guerre, en se distinguant des acteurs en conflit. C'est le cas de certaines ONG qui trouvent une raison de poursuivre ou d'entamer leurs activités à travers la guerre, soit en s'appuyant habilement sur le lien communautaire, soit en le contestant.<sup>156</sup>

Les ONG doivent maintenir des liens communautaires pour protéger leurs moyens de subsistance. Ainsi, elles s'intègrent dans ce système et y participent. Les bailleurs locaux, et parfois internationaux, font des dons dans le cadre de fêtes religieuses en visant une communauté précise. Les ONG doivent diriger des fonds vers des communautés spécifiques, plutôt que de répondre à un besoin précis. Deuxièmement, ces ONG reprennent ces fêtes religieuses pour organiser des levées de fonds ciblant des communautés spécifiques. Joseph, dirigeant d'une ONG locale au Sud-Liban, peut en témoigner :

Certains vont demander que l'argent donné serve à des enfants de telle ou telle communauté. On respecte leurs demandes, car ce sont leurs désirs. Comme lors de la période de ramadan, certains font des dons et souhaitent que des enfants palestiniens ou sunnites soient les bénéficiaires. La majorité des dons sont à l'organisme, mais certains sont visés. À la fin de la journée, nous équilibrons le tout et tout le monde recevra le même service. On ne fait pas de différences entre les personnes à cause de leur religion ou de leur couleur. Tous les enfants sont pareils et les dons ramassés sont utilisés pour aider tous les enfants. Nous ajustons les dons sans conditions pour qu'ils viennent égaliser la somme d'argent que nous mettons sur chaque enfant.<sup>157</sup>

Joseph assure qu'il fait un effort supplémentaire pour chercher d'autres fonds dans le but d'équilibrer les dons reçus lors des activités de financement. Ces activités de financements ont notamment lieu lors des périodes de festivités religieuses. Ces

---

<sup>156</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 140.

<sup>157</sup> JOSEPH, «Entrevue avec Joseph le 22 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

pratiques peuvent forcer les ONG à accepter des fonds d'organisations corrompues ou sanctionnées par certains États occidentaux. Dès lors, les bailleurs de fonds augmentent les pressions. En effet, Youssra a de l'expérience dans plusieurs ONG locales et internationales. Elle est aujourd'hui responsable des projets de développement et d'aide humanitaire dans une ambassade occidentale. Elle explique pourquoi les bailleurs de fonds hésitent à aller directement à l'ONG locale, plutôt que de transiter par les organisations internationales :

Les États donnent l'argent aux OINGS et, eux, s'entendent avec les ONG locales. Au préalable, ils doivent faire les vérifications nécessaires. Il y a beaucoup d'ONG corrompues, j'en ai été témoin. C'est très difficile de garder un programme aconfessionnel et apolitique pour une ONG. Tout le monde pousse, mais les bailleurs de fonds, on les pousse aussi pour qu'elles restent droites, moins corrompues et apolitiques.<sup>158</sup>

Autrement dit, les bailleurs passent par les grandes ONG pour réaliser les projets dans le but de : 1- contourner le système de corruption instauré par les dirigeants (certains utilisent des ONG pour couvrir leurs identités) et; 2- construire une hiérarchie de redevabilité. Dans ce second cas, Youssra explique que les bailleurs de fonds n'ont pas assez de ressources humaines sur le terrain pour superviser tous les projets. Ainsi, ils dépendent des plus grandes organisations pour déléguer les tâches aux ONG locales des communautés.

---

<sup>158</sup> YOUSRA, «Entrevue avec Youssra le 25 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020) Traduit de l'anglais: State gives money to INGOs and they partner with locals. They have to do their due diligence. There is a lot of corrupt NGOs, that I have witnessed. It's very hard to keep a non-confessional, non-political agenda as an NGO, because everyone pushes. Doners are pushing for NGOs to stay straight and less corrupt, non-political.

### 3.1.3 Les petites ONG sont incapables de s'autonomiser

Joseph se désole du manque de sentiment d'urgence des grandes ONG et des OING. Il confie que les petites ONG ont de meilleures connaissances du terrain et de la population et qu'en général, ces organisations ont plus un sentiment de devoir vis-à-vis la population.

Les petites ONG, on est capable d'assurer des services aux citoyens dont ils ont besoin. Les grandes ONG répondent presque exclusivement aux demandes des bailleurs de fonds. C'est très rare qu'une ambassade ou une grande ONG agissent pour le bien des personnes. L'UNHCR et L'UNRWA font [aussi] partie du problème. Ils ne tiennent pas compte des besoins des réfugiés et encore moins des Libanais. Ils prennent en compte uniquement les intérêts des puissants.<sup>159</sup>

Il souligne dans ce passage le manque d'ambition des OI. Il juge que les petites ONG, comme la sienne, ont de meilleurs résultats sur le terrain, malgré la dépendance aux liens communautaires. Par ailleurs, Joseph est généreux de son temps lors de l'entretien, racontant son parcours dans le travail humanitaire. Pour ce dernier, le travail humanitaire n'est pas simplement un emploi. Il prend en charge une ONG tombant en ruines dans les années 1990, car il ne « [peut] pas laisser ces personnes sans aide »<sup>160</sup>. Il travaille avec des jeunes et des adultes en situation de handicaps graves, notamment des personnes ayant perdu leur autonomie.

---

<sup>159</sup> JOSEPH, «Entrevue avec Joseph le 22 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>160</sup> Ibid.

### 3.2 Le cas d'Amel : une double émancipation des contraintes communautaires et étrangères

Cette réalité n'est pas la même pour les grandes ONG, qui ont des ressources (humaines et financières) leur permettant de refuser de se soumettre aux conditions et aux ambitions politiques externes. Amel peut être indépendante de ce système grâce à leur importance et aux ressources humaines et financières qu'elle possède. Le passage suivant d'Alice fait suite à une question portant sur la façon dont Amel gère le communautarisme :

On la gère en n'intervenant pas là-dessus. On la gère en assurant un accès pour tout le monde dans toutes les zones dans laquelle on intervient, et aussi, par choix, les zones dans lesquelles on intervient ne sont pas uniconfessionnelles. Elles sont situées dans des centres, à la frontière avec un autre village, ou une autre communauté soit dans des villages et des quartiers pluriconfessionnels. Nos centres deviennent des lieux d'interactions. On est tous égaux devant la maladie. Lorsqu'un patient est en salle d'attente et qu'il est malade, il n'a pas cette préoccupation de savoir si son voisin est chrétien ou musulman. C'est un modèle qui marche. On ne le gère pas, on fait avec.

[...] Il y a un nécessaire travail de coopération avec les municipalités. On fait de la consultation et on travaille dans les communautés. Être politisé c'est aller voir un parti et leur demander de parrainer un projet et les personnes qui votent pour [eux] acceptent notre centre. On ne le fait pas. On travaille dans un milieu, avec les municipalités. [...] Oui, c'est plus difficile, on n'a pas de financement garanti par une confession ou un parti. On ne critique pas les ONG confessionnelle ou politique, qui font sur le terrain aussi du travail. On ne peut pas dire tout ce qui n'est pas comme nous est mauvais. On propose un modèle alternatif et qui fonctionne. Il fonctionne, car on reconnaît l'impact du travail. Ce n'est pas parce qu'on accepte le financement d'un pays étranger qu'on cautionne ses politiques. On n'accepte jamais de financements s'il y a des conditions qui y sont liées. On n'accepte pas le financement des États-Unis parce que pour nous ça n'a

pas de sens, à la fois de travailler avec les Palestiniens, et un État qui soutient la colonisation en Palestine.<sup>161</sup>

Pour Alice, Amel possède ainsi les capacités non seulement de se dissocier des rivalités politiques et communautaires. L'association travaille en effet avec plusieurs populations.

Question : Avec quelles communautés travaillez-vous le plus ?

Alice : C'est divisé de façon assez égale, ça dépend des endroits, des périodes. Là, particulièrement avec la crise socioéconomique qui devient de plus en plus aiguë au Liban. On a vraiment atteint un équilibre entre les populations, comme il y a une vulnérabilisation croissante des populations libanaises. Ça s'est vraiment rééquilibré. C'est vrai qu'il y a un moment il y avait plus de vulnérabilité chez les populations syriennes, mais là ça s'est vraiment rééquilibré. On est sur une approche équilibrée en termes de population affectée qui accède à nos activités, que ce soit en termes de réfugiés ou en termes de communauté hôte.

Question : est-ce que c'est la même analyse que vous donniez au Sud-Liban ?

Alice : C'est la même analyse que je donne pour le Sud-Liban. Sachant qu'au Sud-Liban, il y a toujours eu une très forte proportion de libanais par rapport aux autres zones, parce que le Sud-Liban ce qui le caractérise aussi c'est d'être un désert médical, c'est-à-dire qu'il y a très peu de structures, très peu d'alternatives au centre de santé médicale primaire et au centre médicosocio opérée par les ONG.<sup>162</sup>

Alice souligne dans ce passage qu'Amel parvient à se dissocier des liens communautaires et rend des services de façon équitables à toutes les populations.

---

<sup>161</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>162</sup> Ibid.

### 3.3 Conclusion : les ONG s'adaptent constamment aux nouveaux contextes sociopolitiques

Le confessionnalisme politique, soit le consociationalisme, se traduit en un système clientéliste au Liban. Ce contexte sociopolitique libanais contraint les travailleurs humanitaires à s'y adhérer. Le travail humanitaire est alors fortement dépendant du contexte sociopolitique libanais, car les petites ONG sans ressources sont contraintes aux liens communautaires. Celles-ci sont plus vulnérables et doivent se soumettre aux systèmes clientélistes. Certaines grandes ONG avec des ressources et des liens avec l'international, comme Amel, peuvent s'en distancer. En revanche, arrivent-elles aussi à s'émanciper des liens intérêts des bailleurs de fonds internationaux ?

### CHAPITRE III

#### COMMENT LES BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX INFLUENCENT LE TRAVAIL HUMANITAIRE ?

Depuis la fin de la Guerre froide, les ONG se sont davantage internationalisées<sup>163</sup>. Or, des auteurs comme Caroline Abu-Sada et Benoît Challand différencient une ONG d'une association par leurs liens aux bailleurs de fonds<sup>164</sup>. Dans leur ouvrage, intitulé : *Le développement une affaire d'ONG : Associations, États et bailleurs dans le monde arabe* (2011), ils disent que :

Les termes « ONG » ou « association » sont interchangeables dans la mesure où ils représentent les mêmes entités légalement reconnues par les États (toutes les ONG sont des associations) et que, pour bien des acteurs locaux, ils sont synonymes. [...] c'est le contexte d'interactions avec l'État et/ou les bailleurs de fonds qui confère certaines associations l'étiquette d'ONG [...]<sup>165</sup>

Ces bailleurs ont des intérêts, des ambitions et des objectifs. Les ONG, elles, récoltent des fonds de plusieurs manières, dont certaines activités locales de levées de fonds. La question ainsi posée est : les ONG humanitaires au Sud-Liban sont-elles

---

<sup>163</sup> SIMÉANT, Johanna, «6. La transnationalisation de l'action collective», dans *Penser les mouvements sociaux* (Paris : La Découverte, 2010).

<sup>164</sup> ABU-SADA, C. et B. CHALLAND, *Le développement, une affaire d'ONG?: Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, ( : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 2011), 15.

<sup>165</sup> Ibid., p.15.

instrumentalisées par des acteurs étrangers, à travers les bailleurs de fonds ? Effectivement, les bailleurs de fonds exercent une forte influence sur les petites ONG. Certaines grandes ONG parviennent toutefois à se sortir de l'emprise des bailleurs grâce à leurs capacités d'entretenir des relations multiples sur la scène internationale. Ce chapitre discute alors de la dépendance du travail humanitaire vis-à-vis les bailleurs de fonds internationaux. Il discute aussi du rôle des OI qui remplacent l'État dans la gestion de crises des réfugiés palestiniens et des déplacés syriens.

#### 4.1 Un État défaillant qui laisse les organisations internationales et les bailleurs de fonds internationaux prendre en charge la double crise des réfugiés palestiniens et syriens

##### 4.1.1 La crise jamais réglée des réfugiés palestiniens et la présence ancienne des organisations internationales au Liban

Pour sa part, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (OSTNU) (mieux connue sous UNWRA, en anglais) s'occupe d'aider les réfugiés palestiniens. La situation des Palestiniens dépend des dons faits à l'ONU et des autres organisations qui se concentrent sur leur cas. Les Palestiniens ont d'ailleurs peu de droits au Liban, malgré qu'ils y soient installés depuis les années 1950<sup>166</sup>. Ces réfugiés sont limités à certains camps, où aucune institution étatique n'est présente et où aucune autorité gouvernementale ne règne.

---

<sup>166</sup> LATIF, Nadia, «'It was Better during the War': Narratives of Everyday Violence in a Palestinian Refugee Camp», *Feminist Review* 101, no. 1 (2012), SFEIR, Jihane, «L'exil palestinien au Liban : le temps des origines (1947-1952)», *Hommes et sociétés* (Paris; Beyrouth : Karthala ; IFPO, 2008), Chapitre 2.

Joseph est d'ailleurs très critique à l'égard de l'OTSNU. Celle-ci impose d'importantes conditions aux ONG locales qui travaillent avec la communauté palestinienne. Il perçoit ces conditions comme disproportionnelles à l'aide octroyée.

L'UNRWA finance 20% des coûts liés aux Palestiniens et nous met toutes sortes de conditions et d'attentes irréalistes. Ils ont même essayé de changer leur aide en livres libanaises pour sauver de l'argent. Pour l'UNRWA tout est une question d'argent. Les personnes qui s'en chargent au Liban sont toutes des enfants des élites du pays qui contrôlent les grosses sommes d'argent qu'ils vont distribuer à leurs amis. Il nous verse 20% et nous donne des conditions par rapport à comment venir en aide à ces personnes. Ils ne donnent que 20% et nous donnent des ordres [provenant] de personnes qui viennent de bureau à l'autre bout de la planète.

C'est d'ailleurs pourquoi on refuse l'aide des ambassades. Toutefois, un de mes projets, qui a le mieux réussi, a été subventionné par Oxfam Québec. On a eu de très belles relations avec eux. Ils ont surtout réussi à nous écouter, comprendre quels étaient les besoins des locaux. Les ambassades et certains autres grands bailleurs vont travailler sur des projets qui répondent à leurs besoins et non aux nôtres.

[...] Nous faisons des levées de fonds régulièrement. Le ministère libanais fournit 80% des sommes pour les enfants libanais, l'UNRWA 20% pour les enfants palestiniens et l'ONU 100\$ par enfant syrien. L'ONU et l'UNRWA ont tenté de transformer leurs dons en livres libanaises pour diminuer les coûts. Mais nos coûts demeurent les mêmes puisque nous dépensons en USD.<sup>167</sup>

Cette critique est en partie partagée par Alice, représentante d'Amel :

Il y a plein de choses à dire sur le plan micro. Le fait qu'ils ne soutiennent pas assez les ONG locales, le fait qu'on ait l'impression la façon dont ils mettent en œuvre l'aide est biaisée. Ce sont des critiques qui, pour moi, sont recevables et qu'on doit avancer. Je pense la critique pour susciter du changement elle doit être constructible. [...]

---

<sup>167</sup> JOSEPH, «Entrevue avec Joseph le 22 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

On met un pansement sur le véritable problème. La raison d'être de l'UNRWA c'est parce qu'il n'y a pas de solutions à la question palestinienne. Le jour où on a une solution à un État ou deux États, le jour où les Palestiniens auront le droit de retourner, il n'y aura pas besoin de l'UNRWA parce qu'ils auront la souveraineté qui leur permet l'accès aux services essentiels. Ce n'est pas une agence qui a une vocation à se pérenniser, à priori en tout cas.<sup>168</sup>

L'OSTNU agit comme l'organisation centrale d'aide humanitaire pour les réfugiés palestiniens au Liban. Toutes les sphères de la vie dans ces camps dépendent de l'organisation. Prenons l'exemple de l'éducation<sup>169</sup>. Cette organisation internationale se substitue à un État défaillant. D'ailleurs, Mariam Salim Hammoud note dans son article, « Educational Obstacles Faced by Palestinian Refugees in Lebanon », que l'État libanais refuse d'apporter des changements aux lois civiles de 1950 concernant les réfugiés palestiniens, et d'augmenter les budgets pour les camps pour des raisons sécuritaires et politiques.

En classant les Palestiniens dans la catégorie des étrangers, les autorités libanaises n'accordent pas de statut définitif aux Palestiniens. Les raisons qui motivent une telle décision sont d'abord justifiées par la conviction du retour en Palestine des réfugiés, que l'on considère comme des « touristes de passage », et ensuite par la sacralisation du droit au retour qui devient prétexte idéal pour faire perdurer ce statut provisoire. En ne définissant pas clairement les réfugiés, les instances libanaises évitent un débat politique et confessionnel qui pourrait attiser les haines religieuses et diviser la population. Les réfugiés palestiniens sont donc considérés comme étrangers et ne jouissent pas des droits civiques qui leur sont octroyés en Jordanie ou en Syrie.<sup>170</sup>

---

<sup>168</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>169</sup> HAMMOUD, Mariam Salim, «Educational Obstacles Faced by Palestinian Refugees in Lebanon», *Contemporary Review of the Middle East* 4, no. 2 (2017).

<sup>170</sup> SFEIR, Jihane, «L'exil palestinien au Liban : le temps des origines (1947-1952)», *Hommes et sociétés* (Paris; Beyrouth : Karthala ; IFPO, 2008), 104.

L'État libanais considère que les réfugiés sont une menace à la sécurité et que les restrictions sont un moyen de les décourager de s'installer au Liban<sup>171</sup>. L'OSTNU est alors obligée de financer les infrastructures, alors qu'elle a des moyens limités. En fait, elle parvient difficilement à répondre aux besoins matériels des jeunes Palestiniens<sup>172</sup>. Elle dépend en effet des dons de la communauté internationale, et surtout des États-Unis.

#### 4.1.2 La crise récente des réfugiés syriens

Ces organisations vivent plusieurs difficultés et ne peuvent pas contribuer dans tous les secteurs de besoins des populations, comme le note Alice.

[...] ils ont besoin d'un soutien technique pour les aider parce que c'est une situation exceptionnelle, c'est la même chose pour le HCR. La crise syrienne est intervenue à un moment où le HCR faisait face à des difficultés financières énormes. Le HCR ont fait fois dix au Liban avec la crise syrienne et ce n'est pas le type de crise qu'ils sont habitués de gérer à cette ampleur. Le HCR va plutôt intervenir dans des camps, les gérer. Là, on parle de réfugiés qui sont dispersés, avec des camps informels avec un État libanais qui refuse de reconnaître ces camps, qui refuse que toutes les solutions mises en place soient pérennes. On est encore, aujourd'hui, à acheminer l'eau dans des camps dans des camions plutôt que de raccorder ces camps aux systèmes nationaux, sachant que cette crise dure depuis dix ans. Je suis réaliste, je pense qu'effectivement le HCR pourrait faire plus, elle pourrait faire mieux, surtout compte tenu des sommes. Mais je pense qu'il en fait quand même beaucoup et qu'il faut le reconnaître plutôt que d'y aller que dans la critique. Si on va que dans la critique c'est difficilement recevable, compte tenu des efforts et des engagements financiers. Oui, il y a beaucoup de choses à dire, à améliorer, mais sans le HCR il serait très difficile pour le Liban d'assurer que ce soient les

---

<sup>171</sup> HAMMOUD, Mariam Salim, «Educational Obstacles Faced by Palestinian Refugees in Lebanon», *Contemporary Review of the Middle East* 4, no. 2 (2017): 140.

<sup>172</sup> Ibid., p.140.

populations libanaises ou les populations de réfugiés puissent vivre dignement dans cette crise.<sup>173</sup>

L'ONU et ses agences spécialisées sont déployées en grand nombre dans la région du Proche-Orient depuis plusieurs décennies et leurs activités connaissent une grande croissance à la suite du printemps arabe. Pendant le printemps arabe de 2011, un mouvement de contestation à travers le monde arabe émerge (Afrique du Nord, la péninsule arabique et le Proche-Orient) et la Syrie entre dans une des pires crises humanitaires connues dans l'histoire contemporaine. Les pays avoisinants se méfient d'ouvrir les frontières au peuple syrien. Ce flux migratoire provenant de la Syrie accentue la crise au Liban, en plus de mettre une pression supplémentaire sur l'ensemble du système libanais. Le HCR et les autres organisations internationales sont aussi mis à l'épreuve. Elles doivent faire face à de nouvelles crises et composer avec le système sociopolitique libanais. Alice continue son analyse sur le travail du HCR en invoquant que l'État libanais n'a ni l'obligation ni les capacités de prendre soin des réfugiés. Elle dit que les organisations internationales peuvent être critiquées sur leurs gestions dans le système sociopolitique libanais, mais pas sur leur travail avec les réfugiés.

On travaille plus avec le HCR, qui lui aussi pourrait dans l'absolu disparaître s'il n'y avait pas de réfugié. C'est plus complexe, ça touche à toutes les crises humanitaires et environnementales par le monde qui vont créer ensuite les réfugiés, qui vont sur les routes de l'exil. Ils ont un rôle très important global par la mise en place de conventions, de pactes, et en étant parti garant de l'application de la convention de Genève et puis sur le terrain. Ils assurent la coordination de secteurs humanitaires qui sont essentiels ici, lorsqu'il s'agit de la dignité des réfugiés, en matière de santé, d'éducation et d'habitation. Ils ont aussi un rôle important de bailleurs de fonds, parce qu'ils vont financer des ONG. Ils ne mettent pas en œuvre directement des programmes, c'est donc une source importante de

---

<sup>173</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

financement des ONG. Si on va dans le côté plus critique de ce qu'ils font, c'est compliquer d'avoir une agence des Nations unies qui à la fois coordonne, qui est sensé édicter les normes de travail, mais qui donne aussi de l'argent, donc ils sont un peu juge et parti. C'est un peu un problème.

Il y a aussi un intérêt, même s'il est inconscient, de toutes ces agences de continuer à opérer sur le terrain, pour financer l'agence en elle-même. Ils ont intérêt à aller chercher de l'argent et à être présents, donc la transition vers une gestion locale de cette crise n'est pas forcément dans l'intérêt de ces agences, sauf quand il n'y a plus d'argent. Je ne donnerai pas nécessairement une appréciation négative du HCR, pour la même raison que le travail des ONG. Ils sont là pour pallier les défaillances de l'État. À la différence que, soyons très honnête, le Liban accueille le plus grand nombre de réfugiés par habitant et donc de toute façon, n'importe quel État, qu'il soit du nord ou du sud, n'aurait pas la capacité d'accueillir seul. Ils auraient forcément besoin d'un soutien. Il ne faut pas dire que l'État est défaillant parce qu'il a l'obligation que ce soit en droit international, ou morale, que tous ceux qui sont sur son territoire aient accès aux services de base. L'État libanais n'a pas l'obligation de financer l'accès à ces services pour tout le monde. Pour sa population oui, mais pour les réfugiés non. C'est là que le soutien technique des ONG et de l'ONU et du financement est primordial.<sup>174</sup>

En effet, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) propose d'aider les États recevant un grand nombre de réfugiés syriens. Le Liban, en pourcentage de population, en accueille le plus au monde. En 2016, l'agence centrale d'intelligence américaine (CIA) recense 6.2 millions de personnes sur le territoire libanais<sup>175</sup>. De ce nombre, 1,5 million de personnes sont possiblement des réfugiés enregistrés, alors que l'agence croit qu'il y a plutôt 2.5 millions de réfugiés au Liban<sup>176</sup>. De plus, la Banque Mondiale dénombre 1,35 million (2012) de Libanais vivants sous

---

<sup>174</sup> Ibid.

<sup>175</sup> SLEEM, Hoda N. et John DIXON, «Child Poverty and Youth Unemployment in Lebanon», *Poverty & Public Policy* 10, no. 3 (2018): 339.

<sup>176</sup> Ibid., p.340.

le seuil de pauvreté<sup>177</sup>. Officiellement, plus de 45% de la population du Liban vit dans une situation précaire.

La situation au Liban pousse la communauté internationale à prendre des mesures importantes pour aider le gouvernement libanais à subvenir aux besoins de sa population. Les besoins sont nombreux et les organisations se multiplient. Entre 2012 et 2016, la communauté internationale verse plus de 4.6 milliards de dollars pour venir en aide à cette population<sup>178</sup>. Le désir de la communauté internationale, de venir en aide au Liban, crée un espace de professionnalisation de l'aide humanitaire et de développement. C'est ainsi qu'il y a une hausse dans la demande de travailleurs et de volontaires.

Leila Drif dans son article, intitulé « Être réfugié et « volontaire » : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale », explique comment certains bénéficiaires d'aide humanitaire deviennent à leur tour des professionnels de l'aide humanitaire. Le HCR s'occupe de la grande majorité du financement de l'aide humanitaire liée aux réfugiés syriens. L'organisation délègue les projets aux nombreuses ONG libanaises et internationales qui sont sur le terrain. Leila Drif démontre que les ONG ne peuvent succéder que s'ils embauchent des personnes provenant de la population ciblée par l'aide. La division du travail dans ce système d'aide internationale « [...] obéit donc à une répartition horizontale des tâches par

---

<sup>177</sup> Ibid., p.341.

<sup>178</sup> DRIF, Leila, «Être réfugié et « volontaire » : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale», [To be a refugee and “volunteer”: The invisible workers of international aid programs.] *Critique internationale* 81, no. 4 (2018): 25.

secteurs, à laquelle correspond une hiérarchisation verticale entre les différents organismes, selon l'échelle d'intervention, « du siège au terrain »<sup>179</sup>.

Les OI sont accusées de garder facticement les réfugiés syriens sur son territoire et de faire peu d'efforts pour trouver une solution aux Palestiniens. Cette frustration est répandue à tous les niveaux de la population libanaise. Samir, un diplomate libanais dans un pays occidental, explique son point de vue sur la situation :

[Les déplacés syriens] nuisent aux développements du Liban. En offrant une aide plus que généreuse et qui dépasse souvent le salaire des déplacés dans leur pays, ils n'ont plus de raison de retourner s'y installer. Ces déplacés retournent chez eux quand ils le veulent, mais reviennent aux camps parce que les conditions de vie sont plus favorables financièrement, alors qu'ils sont nourris, habités, offert des produits sanitaires, offerts des services de soins, payés et ils vont faire des travaux sous la table.

Le HCR est nuisible aux régions, car ils ne permettent pas le retour des déplacés. Ils peuvent retourner de façon sécuritaire, mais ils ne le veulent pas. [...] Ils sont un poids, ils peuvent retourner chez eux, mais le gouvernement syrien ne les veut pas de retour et le Liban est pris avec un poids sur son économie.<sup>180</sup>

Samir expose les craintes de plusieurs Libanais vis-à-vis de la pression subie par l'afflux de migration provenant de la Syrie depuis le printemps arabe en 2011<sup>181</sup>. Puisque les États européens tentent de limiter les flux migratoires, cela met une pression sur le Liban<sup>182</sup>. Élisabeth Longueness et Liliane Buccianti-Barakat discutent,

---

<sup>179</sup> Ibid., p.26.et, DAUVIN, Pascal et Johanna SIMÉANT, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, (Paris : Presses de Sciences Po, 2002e).

<sup>180</sup> SAMIR, «Entrevue avec Samir le 24 octobre 2019», éd. Andrew Abou Mourad (2019)

<sup>181</sup> BUCCIANTI-BARAKAT, Liliane, «Les réfugiés au Liban, entre accueil et déracinement», [Refugees in Lebanon: Welcomed and Experiencing Root-lessness.] *Hérodote* 160-161, no. 1 (2016).

<sup>182</sup> LONGUENESSE, Élisabeth, «La société libanaise à l'épreuve», [Lebanese society put to the test.] *Confluences Méditerranée* 92, no. 1 (2015): 13-14.

dans leurs articles respectifs, « La société libanaise à l'épreuve » (2015) et « Les réfugiés au Liban, entre accueil et déracinement » (2016), des effets de la migration de la population syrienne vers le Liban. Les auteures constatent que les conséquences sociales liées à cette vague migratoire sont particulièrement importantes comme le fait que ces personnes ne possèdent pas le statut de réfugiés au Liban, mais bien celui de « déplacés »<sup>183</sup>. En faisant ainsi, le Liban se délaïsse de certaines obligations supplémentaires qui ont trait statut de réfugié. Les populations syriennes au Liban sont donc prises en charge par la communauté internationale, notamment l'ONU.

Joseph partage ses témoignages sur le terrain grâce à son engagement dans l'aide humanitaire au Sud-Liban.

Les réfugiés syriens mettent une pression sur nos systèmes déjà très fragiles. Toutes nos ressources s'épuisent plus rapidement, le Liban n'est pas capable de supporter ces personnes. L'eau est déjà une ressource disputée et rare au Liban, les réfugiés ne font qu'ajouter à ce problème. De plus, les réfugiés vont souvent occuper des postes de travail des Libanais ce qui aggrave la crise économique. Ces mêmes réfugiés, et j'en connais, retournent chez eux en Syrie pour la fin de semaine. Si ce n'était pas sûr de retourner en Syrie, comment peuvent-ils passer des fins de semaine là-bas ? C'est simplement une question d'argent. Ils restent [au Liban], ils travaillent, ils utilisent les services offerts par la communauté internationale et retournent chez eux lorsqu'ils le veulent. Les Nations Unies et les États occidentaux doivent réaliser que le retour des Syriens chez eux sera le début de l'amélioration des conditions au Liban. Ils les gardent au Liban pour des raisons politiques, comme éviter que ces personnes se déplacent vers l'Europe. Nous les avons accueillis avec bras ouvert, j'en ai même employé au sein de mon organisation, mais dans une image globale, pour le bien du Liban, il faut qu'ils retournent chez eux pour enlever la pression sur notre système.<sup>184</sup>

---

<sup>183</sup> Ibid., p.13.

<sup>184</sup> JOSEPH, «Entrevue avec Joseph le 22 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

En plus d'occuper des emplois à des salaires inférieurs, des déplacés syriens bénéficient de l'aide des différentes organisations. Cela crée une tension entre les locaux et les réfugiés dans un contexte économique très fragile. En effet, le salaire minimum est de 500\$ américain par mois<sup>185</sup> et l'absence d'offres d'emplois empêche la jeunesse libanaise de subvenir à leurs besoins<sup>186</sup>. De plus, un grand nombre de Syriens aisés, faisant partie de la nomenklatura baathiste, s'installent dans les grandes villes libanaises et investissent dans l'immobilier libanais<sup>187</sup>. Ils contribuent au gonflement du PIB de 14%, mais contribuent aussi à la hausse des prix des maisons pour la population libanaise moyenne<sup>188</sup>. Toutefois, 55% des déplacés syriens au monde sont dans des camps au Liban<sup>189</sup>. Cette importante proportion a déclenché une véritable crise des déplacés. L'État est donc incapable de supporter 1,5 million de déplacés syriens en plus des réfugiés palestiniens. Alice remet fortement en cause les accusations envers les déplacés venus de Syrie :

Ça, c'est ne jamais avoir parlé à un réfugié qui a peur de rentrer en Syrie aujourd'hui. [...] Les réfugiés syriens, si on regarde les sondages et les entretiens qui sont menés par le HCR et les ONG, la plupart disent dans l'absolu qu'ils veulent rentrer, c'est chez [eux]. Ce n'est pas une vie pour un réfugié de vivre au Liban, mais on a peur et ces craintes sont quand même très légitimes, parce que le service militaire ce n'est pas si clair si on va en être exempté si on est un jeune homme et qu'on rentre. Même si la

---

<sup>185</sup> Le salaire minimum officiel représente 500\$ par mois jusqu'à la crise économique survenue en fin d'année 2019. Aujourd'hui, il fluctue quotidiennement, jusqu'à atteindre l'équivalent de moins de 50\$ américains par mois. Le salaire minimum est fixé par l'État, mais la fluctuation du taux de change est définie par la Banque du Liban et du marché noir.

<sup>186</sup> LONGUENESSE, Élisabeth, «La société libanaise à l'épreuve», [Lebanese society put to the test.] *Confluences Méditerranée* 92, no. 1 (2015): 9.

<sup>187</sup> BUCCIANI-BARAKAT, Liliane, «Les réfugiés au Liban, entre accueil et déracinement», [Refugees in Lebanon: Welcomed and Experiencing Root-lessness.] *Hérodote* 160-161, no. 1 (2016): 263.

<sup>188</sup> Ibid., p.263.

<sup>189</sup> Ibid., p. 263.

loi sur les propriétés a changé et qu'on peut maintenant revenir à nos propriétés, il y a des cas où ce n'est pas le cas parce qu'on a très peu de suivi. On a du mal à avoir un suivi indépendant. Le HCR a du mal à accéder à toutes les zones pour s'assurer que tous les gens sont [en sécurité] quand ils rentrent en Syrie.

Les gens ils ont peur, le fait qu'il y ait si peu de retour par rapport à l'étendue du désastre ici, parce que ce n'est pas une vie de vivre ici. Ce n'est pas une vie pour un Libanais, c'est encore moins une vie pour un réfugié syrien. Je ne pense pas que ces agences fassent tout pour garder les réfugiés ici. La plupart des gens avec qui ont interagi au sein du HCR, ils ont la même appréciation que nous, et ce sont les premiers à dénoncer les conditions indignes dans lesquelles les réfugiés peuvent vivre ici, ou quand ils rentrent en Syrie.

C'est très dangereux d'entretenir ce discours-là, parce que ça occulte le problème principal, la crise en Syrie, qui n'a pas de solution. Le président Assad n'a jamais vraiment invité les réfugiés de rentrer en Syrie. [...] Les retours qu'on qualifie de réussis sont les personnes qui peuvent aller voir ce qui se passe chez eux, s'assurer que ça va bien, qu'ils vont bien, revenir vers leurs pays d'exils pour aller en parler à la famille, au village et ensuite envisager un retour définitif et ce n'est pas le cas en Syrie à l'heure actuelle.<sup>190</sup>

Cette analyse d'Alice est partagée par les autres représentants étatiques, comme Youssra, Line et Amira, mais elle ne représente pas l'opinion publique générale ni celle des ONG locales. L'aide humanitaire pour les Syriens et les Palestiniens demeurent un sujet de division. Dans tous les cas, la gestion de ces crises est gérée par les bailleurs de fonds qui la délèguent aux grandes ONG et aux OI présentes sur le terrain.

Cette pression causée par un nombre important de réfugiés au Liban nécessite l'intervention de l'ONU et de ses institutions spécialisées. Celles-ci sont plus sévèrement critiquées, car elles bénéficient de soutien financier et de ressources

---

<sup>190</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

humaines plus importants que la majorité des ONG sur le territoire libanais. Toutefois, ces organisations font face à des contraintes similaires et doivent aussi s'adapter à l'environnement sociopolitique libanais.

Dans un contexte de défaillance de l'État libanais accentué par la double crise des réfugiés palestiniens et syriens, les bailleurs de fonds internationaux jouent un rôle déterminant. Face à leur influence grandissante, il convient alors de s'interroger quant à l'étendue de leur emprise sur les ONG.

## 4.2 La dépendance aux bailleurs de fonds internationaux

### 4.2.1 La structuration de la scène du travail humanitaire par les bailleurs de fonds

« [...] [Le] rôle des ONG locales [...] ne relève pas d'une norme fixe, instantanée, universelle et politiquement neutre »<sup>191</sup>. L'aide humanitaire est une activité internationale complexe qui regroupe plusieurs composantes et acteurs (bailleurs de fonds, équipes administratives, équipes de ressources humaines, équipes de marketing, relationnistes, travailleurs humanitaires et les personnes nécessitant l'aide)<sup>192</sup>. En faisant partie de la scène internationale, elle doit de se plier aux contraintes que celle-ci lui impose. Les ONG cherchent à acquérir le plus de fonds pour continuer leurs missions, pendant que les bailleurs de fonds tentent de tirer le plus de profits sur leurs investissements. Cette dynamique crée de la compétition entre les ONG.

---

<sup>191</sup> ATLANI-DUAULT, Laëtitia «Les ONG locales, vecteurs de « bonne gouvernance » dans le Second Monde ?», *Journal des anthropologues* 94-95(2003): 4.

<sup>192</sup> DAUVIN, Pascal et Johanna SIMÉANT, «Chapitre 8. Mettre en œuvre les politiques... de qui ?», dans *Le travail humanitaire* (Paris : Presses de Sciences Po, 2002c).

Par exemple, les bailleurs ayant des programmes de petites subventions au Liban créent un regroupement nommé *Small Grants*. Line décrit le regroupement de *Small Grants* comme suit :

[C']est une espèce de réunion. [...] C'est toutes les ambassades qui ont des programmes de *Small Grants* équivalent au fond [gouvernemental], qui se retrouve tous les trois mois pour faire le point. D'une part, de l'échange d'informations entre les différentes ambassades, aussi bien les responsables des fonds qu'éventuellement des officiers politiques des différentes ambassades, qui font le poids des programmes qu'ils ont des priorités. Des zones dans lesquelles ils veulent travailler. Des thématiques sur lesquels ils veulent travailler et c'est aussi un échange d'informations sur les organisations avec lesquelles ont travail, c'est-à-dire que si, par exemple, on a eu une mauvaise expérience avec une ONG locale, on met les autres en gardes. On leur dit attention si vous travaillez avec telle ou telle organisation, elles ne sont pas fiables, [elles] ne sont pas transparentes, ou il y a eu de la corruption [et] on vous recommande de ne pas les financer, donc c'est à ce niveau-là que les réunions des *Small Grants* sont utiles.<sup>193</sup>

Ce type d'organisation, telle que décrite par Line, contribue à la marchandisation de ces travaux par l'international. Les bailleurs de fonds organisent les travaux entre eux et consultent les ONG seulement lors de l'application des plans.

Sur le terrain, les travailleurs humanitaires espèrent pouvoir combler les besoins des populations dans le besoin et tentent alors de remplir un vide laissé par leur État<sup>194</sup>.

Dans le contexte libanais, marqué par une exacerbation des identités localistes et régionaliste pendant la guerre, ce « travail du local » mené par les ONG peut sembler peu pertinent, tandis que l'échelon « local » échappe encore en partie à l'État libanais, du fait d'une difficile décentralisation et d'un poids toujours important des structures communautaires, parfois concurrentielles avec les autorités centrales. Pourtant, même si cet enjeu

---

<sup>193</sup> LINE, «Entrevue avec Line le 19 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>194</sup> DUFFIELD, Mark, «NGO relief in war zones: Towards an analysis of the new aid paradigm», *Third World Quarterly* 18, no. 3 (1997): 527.

politique demeure producteur de rivalités entre les acteurs dont les représentations de l'espace et du temps de la guerre - puis de la reconstruction - sont parfois antagoniques, ce «travail du local » peut tout aussi bien faire émerger un équilibre des forces politiques à travers la complémentarité État/ élus locaux et État/acteurs privés. En se présentant comme la seule alternative entre la société communautaire et la société politique, au travers des différentes guerres, la société civile s'est saisie de cet espace-temps conflictuel, l'exploitant comme source de structuration et ressource de mobilisation. Elle s'est ainsi appropriée, dans le temps et dans l'espace, la protection et l'assistance des civils, quitte à s'exposer elle-même en tant que cible. Car, si les populations civiles sont bien souvent victimes des conflits, les structures de la société civile sont loin d'être épargnées en la matière.<sup>195</sup>

Julie Chapuis explique que les ONG deviennent de plus en plus des institutions incontournables pour les communautés. Elles sont si importantes qu'elles remplacent l'État et lui font concurrence dans plusieurs offres de services sociaux et de soins de santé. En conséquence, les ONG doivent s'adapter aux contextes locaux<sup>196</sup>, leur objectif étant d'accomplir les missions proposées afin d'espérer décrocher du financement des bailleurs de fonds<sup>197</sup>. Elles doivent prouver leur efficacité et afficher une certaine rentabilité<sup>198</sup>. Line décrit les conditions qui étaient associées à leurs dons.

[...] Les projets ciblaient généralement certaines régions, un village, un camp palestinien ou un groupe de femme de tel localité, etc. La condition était que le nombre de bénéficiaires soit suffisamment valable par rapport au montant du projet. On n'allait pas mettre un projet de trente mille dollars pour cinq personnes seulement. On essayait d'avoir un groupe plus grand.

---

<sup>195</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 156.

<sup>196</sup> ATLANI-DUAULT, L., *Au bonheur des autres: Anthropologie de l'aide humanitaire*, ( : Armand Colin, 2009), 23.

<sup>197</sup> DAUVIN, Pascal et Johanna SIMÉANT, «Chapitre 6. Du terrain au siège : la division du travail humanitaire», dans *Le travail humanitaire* (Paris : Presses de Sciences Po, 2002b), 211.

<sup>198</sup> Ibid.

On essayait que l'impact soit durable, que ça ne soit pas au coup par coup [...] par exemple si c'étaient des formations, que ce soient des formations qui ont vraiment un impact dans la communauté, dans le groupe ou les personnes [...], que ça soit quelque chose dans le temps qui puisse se reproduire [...] pour que la personne formée puisse elle-même former d'autres personnes pour donner une plus large expansion au projet. Souvent, on nous disait qu'ils n'auraient pas de fonds pour donner aux personnes qui vont faire ces formations par la suite. On leur disait, si c'était vraiment très important : qu'on pouvait prolonger le projet pour deuxième année. Mais sinon, c'est bon, essayez d'obtenir des fonds d'autres donateurs. C'est là, au niveau des réunions des Small Grants, qu'on pouvait demander à d'autres ambassades de prendre la suite. C'était ce type de formation [où] il y avait évidemment les conditions politiques de nos bénéficiaires liés à des organismes sur la liste des terroristes du [pays]. Les conditions, c'étaient les priorités du programme, donc chaque année [...] on a une liste de priorités et on en choisit. On a une liste de six priorités, grosso modo. L'une est l'aide humanitaire, qui à part cette année, on ne l'utilisait pas [non] parce que ça demandait des budgets beaucoup trop grands [mais parce que] notre fond n'est pas suffisant pour avoir un impact en aide humanitaire, mais il y avait le droit de la personne, il y avait le soutien aux femmes [l'égalité des sexes] ... Il y avait la protection de l'environnement [...] la gouvernance [...] donc c'étaient ces conditions-là. On leur disait : vous pouvez présenter des projets dans telle ou telle thématique [et] on choisissait en général trois par année, pour ne pas se disperser dans toutes les directions et je peux dire que l'environnement est souvent passé à la trappe [...]. On a commencé à se préoccuper de l'environnement récemment parce que la situation devient vraiment intenable au Liban dans ces dernières années. [...] On a encouragé les projets de tris à la source, des projets de sensibilisation dans les écoles des choses comme ça [...]. Les priorités du programme et le nombre de bénéficiaires qui soit justifiable et si possible une durabilité dans le temps.<sup>199</sup>

Réellement, ce sont les bailleurs de fonds qui guident les projets des ONG. Mais les bailleurs de fonds vont prioriser la visibilité du projet, donc la rentabilité. Ces priorités ne sont donc pas nécessairement développées en conséquence à la situation du terrain.

---

<sup>199</sup> LINE, «Entrevue avec Line le 19 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

#### 4.2.2 Une dépendance accentuée par l'autonomisation vis-à-vis des liens communautaires requise par les bailleurs de fonds internationaux

La défaillance des cadres légaux au pays permet aux ONG de s'installer dans les communautés et contourner l'État. En faisant ainsi, elles créent des liens directs avec la population. Alice a une formation en droit et a travaillé dans plusieurs pays en Afrique. Elle discute ici de l'environnement légal dans lequel doivent composer les ONG.

[Le Liban] c'était, et reste toujours, un terrain favorable aux ONG qui ont un accès assez facile aux populations, qui est assez unique dans la région. Quand on parle de liberté d'association, de liberté opérationnelle, c'est un des terrains par rapport à d'autres plus hauts où j'ai pu bosser, notamment en Algérie où il y a beaucoup plus de contraintes. Ici, il y a beaucoup plus de liberté, notamment parce que l'État est assez défaillant, mais du coup c'est assez intéressant quand on travaille dans un contexte comme ça, où on a pas mal de capacité pour mettre en place des programmes qui sont réellement basés sur les besoins des populations, et qui ne sont pas forcément basés sur des contraintes que peuvent imposer des autorités, ce qui est le cas dans pas mal d'autres pays de la région. [...] C'est beaucoup plus souple, ce qui est un avantage. En même temps, l'État n'a tellement pas de capacité de mettre en place ces activités, en termes d'accès à la santé et l'accès à l'éducation, qu'ils n'ont pas vraiment le choix en fait.<sup>200</sup>

Alice met en évidence le manque de capacité de l'État à des services pour venir en aide à toutes ses populations. C'est dans cet environnement que des ONG comme Amel, à l'aide de bailleurs de fonds étrangers, s'imposent comme acteurs centraux dans la vie des communautés.

Cette thématique du dépassement est plus nettement intégrée par l'ONG Amel qui s'affirme, dès sa création, comme un élément constitutif d'une société civile distincte de la société communautaire, par ailleurs plus proche de la société politique. Dans sa charte, Amel porte le dépassement

---

<sup>200</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

des communautés non pas comme un objectif à atteindre, mais comme un préalable pour promouvoir les droits humains qui est l'objectif réel de l'association.<sup>201</sup>

La mission qu'Amel se donne, soit de servir toutes les personnes dans le besoin au Liban, s'avère être respectée par l'administration de l'organisation. Voici ce que Alice me répond à une question concernant les conditions en lien aux dons qu'Amel reçoit :

En fait (rire), ça ne les regarde pas. Toutes les ONG reçoivent des fonds. En introduction, je vous ai dit le Liban est un terrain intéressant où travailler, parce que justement il y a une liberté d'association pour les ONG. Contrairement à des pays comme l'Égypte où les financements venant de l'étranger sont très restreints, ce n'est pas le cas au Liban. Il n'y a pas de conditionnalité sur les financements et sur qui on peut ou ne peut pas travailler. On n'accepte pas qu'un bailleur nous dise que vous ne travaillez pas dans telle communauté parce que c'est régi par tel ou tel parti. Le fait qu'on travaille avec tout le monde est aussi reconnu par tout le monde. On ne conteste pas l'origine des fonds. Ce sont nos programmes et après les financements ce sont des outils qui nous permettent de mettre en œuvre des programmes. Ce n'est pas une fin en soi. Ce ne serait pas acceptable [de se soumettre à des conditions visant des communautés en particulier] et à l'encontre des droits humanitaire. Le ciblage doit se faire au niveau des besoins. Dans sa malchance, le Liban a des besoins partout et se situent dans toutes les communautés. Malheureusement, la pauvreté elle n'est pas confessionnelle au Liban et encore moins avec la multiplication des crises.<sup>202</sup>

Cette autonomisation vis-à-vis du communautarisme est possible grâce au soutien des bailleurs de fonds internationaux. Cela favorise toutefois la croissance de la dépendance aux bailleurs étrangers et aux ONG. Les bailleurs distribuent leurs fonds

---

<sup>201</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 140.

<sup>202</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

en contournant les dirigeants libanais pour rejoindre les communautés plus directement et pour éviter que ces fonds soient dans ce système propice à la corruption.

Cette pratique ne plaît pas à Samir. Il estime que « les ONG enlèvent un certain poids au gouvernement [mais que] le gouvernement devrait aider ces ONG à être plus efficaces »<sup>203</sup>. En contournant les dirigeants libanais, ils risquent de créer des tensions avec les dirigeants.

#### 4.2.3 Une aide humanitaire déterminée par les rivalités internationales et les intérêts stratégiques de pays étrangers

Ces dons deviennent une forme d'investissement politique. Youssra décrit la nouvelle pratique du travail humanitaire comme une pratique qui répond presque uniquement aux conditions politiques des donateurs.

Là où il y a de l'argent, il y a du pouvoir. Le Liban est intéressant pour l'est et l'ouest. Les États du golf ont investi beaucoup d'argent ici pour soutenir l'éducation et la santé. Si vous êtes pauvre, vous avez besoin de cet argent, alors les gens sont influencés idéologiquement.

Lorsque vous donnez ce genre d'argent, vous commencez à avoir des ordres du jour. Les activités financées par les États avec des jeunes, favorisent parfois des pensées idéologiques [et] influencent [...] votre agenda. Ce n'est pas tout le monde qui fait cela, mais j'en ai beaucoup été témoin. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis ont un intérêt politique. L'Union européenne s'intéresse aux réfugiés, pour les éloigner d'eux. Ils ne l'admettront jamais, mais ils le font.<sup>204</sup>

---

<sup>203</sup> SAMIR, «Entrevue avec Samir le 24 octobre 2019», éd. Andrew Abou Mourad (2019)

<sup>204</sup> YOUSRA, «Entrevue avec Youssra le 25 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)<sup>204</sup>  
Traduit de l'anglais : Where there's money there's power. Lebanon is interesting for the east and the west. Golf states put a lot of money here, supporting education and health. If you're poor, you need that money, then the people become influenced ideologically.

When you give that kind of money, you start having agendas. Activities funded by states with youth, sometimes promote ideologically thoughts, influence to keep your agenda. Its not everyone that does

Cette insertion des intérêts étrangers au Liban, telle que décrite par Youssra, cause une forte croissance de financement. Cette croissance de financement se traduit par une augmentation du nombre d'acteurs et une diminution de la capacité de gouvernance de l'État. D'ailleurs, Samir, un diplomate libanais, reproche aux bailleurs de favoriser le contournement de l'État en finançant les ONG. Il dit que « c'est l'anarchie alors que le gouvernement n'a pas de recensement sur les activités des ONG »<sup>205</sup>.

D'un côté, la grande diversification des acteurs peut aider les moyens de contourner la corruption. D'un autre, cette diversité d'acteurs peut être contreproductive à cause du manque de cohésion entre les ONG locales. Cette partie démontre que les acteurs de la scène humanitaire sont involontairement aspirés vers la reproduction du système politique libanais, notamment à cause de la marchandisation de l'aide humanitaire.

Amira, de l'Union européenne, grâce à son expérience, dessine le portrait des relations entre les bailleurs de fonds et les ONG. Elle décrit la mise en place d'un marché international de l'aide humanitaire :

[Comment choisir avec qui on veut travailler ?] [...] Tout le monde fait face à ce problème. On a beaucoup d'ONG. On sait qui sont les *Think Tanks*, on sait qui sont les syndicats. C'est bien défini. Mais pour choisir les membres de la société civile avec qui on va dialoguer, ici il y a un problème. Il y a plus de 10 000 ONG pour un tout petit pays. Quand on va faire les consultations, on ne va pas choisir aléatoirement. On répond aux critères. Au Liban, il n'y a pas de réseaux actives représentatives. Il y a des coalitions. Par exemple : on veut faire passer une loi, on se réunit ensemble et on fait des [campagnes de plaidoyer] pour faire passer la loi. Après la campagne, chacun se sépare et fait son travail. Le travail en commun entre les ONG n'est pas tellement efficace. Nous invitons les ONG qui sont assez

---

that, but I have witnessed it a lot. France, the United Kingdom and the United States have political interest. The European Union have interest in refugees, to keep them far away from them. They will never admit, but they do.

<sup>205</sup> SAMIR, «Entrevue avec Samir le 24 octobre 2019», éd. Andrew Abou Mourad (2019)

compétentes et qu'on veut travailler avec. Les ONG qui ont les capacités de dialoguer. Pas tous les ONG peuvent dialoguer avec le gouvernement, ou à un [niveau politique]. Avant on avait des [fournisseurs de services]. On ne regardait pas trop comment les ONG s'organisaient. [Maintenant] on veut travailler avec une société civile, qui est en mesure de dialoguer avec le gouvernement. On essaie un projet pilote, c'est essayer de travailler avec les ONG qui ont un potentiel de faire ce type de travail. Il y a des plateformes qui sont basées dans des universités, comme le *AUB NGOI platform*, qui s'occupe de prêter une assistance technique aux ONG à travers un [outil d'évaluation des besoins]. [...] L'UE ne travaille pas avec la société civile comme les ambassades le fondent, l'ONG présente un projet et on finance. On ne fait pas ça. On fait des appels à propositions, une compétition et on choisit celle qui gagne et elle reçoit les financements.<sup>206</sup>

Cette marchandisation de l'aide humanitaire internationale est présentée par Anne Le Naëlou dans son article intitulé « Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions ». Elle décrit ce phénomène comme étant la conséquence du fort accroissement de financement disponible dans les projets d'aide humanitaire par les bailleurs de fonds dès les années 1980<sup>207</sup>. Il en résulte que les ONG doivent se restructurer et s'organiser pour être capables de gérer le plus d'argent possible. Cette organisation des ONG et du travail humanitaire reconstruit l'objectif de cette activité internationale, changeant sa vocation solidaire et humanitaire vers une vocation marchande et professionnelle. Les stratégies de performances et financières prennent le dessus<sup>208</sup>. Line explique que ces mesures sont autant vraies pour les bailleurs que pour les ONG.

---

<sup>206</sup> AMIRA, «Entrevue avec Amira le 24 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>207</sup> LE NAËLOU, Anne, «Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions», [Understanding Professionalization within NGOs: Contributions from the Sociology of Professions.] *Revue Tiers Monde* 180, no. 4 (2004).

<sup>208</sup> *Ibid.*, p.776-777.

Bien sûr, la visibilité fait partie des conditions dans l'accord de contribution [...] par exemple l'année dernière nous avons un projet avec une organisation qui s'appelle *Fighters for Peace*, qui sont des anciens combattants de la guerre civile reconvertis qui prêchent la réconciliation et essaie de mettre des jeunes de différentes régions communauté. [...] L'année dernière au moment où il y a eu la révolution, ils ont un petit peu modifié le projet. Ils ont voulu profiter du fait qu'il y avait ces points de rassemblement et les tentes de discussion entre les différents groupes dans différentes villes et quand ils ont voulu mettre [la bannière] de [notre] ambassade. Les gens leur ont dit non parce qu'on est en train de nous accuser d'être fomentés par des ambassades étrangères, or nous ne voulons pas avoir ce type de label. [...] Mais il y a eu à la fin du projet une conférence qui a duré deux jours, qui a regroupé pas mal de participants et là le logo de [notre pays] a été bien présent et aussi sur Facebook sur les médias sociaux sur le streaming de la conférence. Ça dépendait des circonstances des activités. Ça a été extrêmement rare que nous ne puissions pas avoir la visibilité qu'on aurait souhaitée.<sup>209</sup>

Les bailleurs se positionnent dans les rivalités internationales à travers les activités d'aide humanitaire. Ces États prennent part aux travaux d'aide humanitaire, mais gardent leurs intérêts comme ligne directrice de leurs actions. Ils s'intéressent alors aux projets qui répondent à leurs intérêts politiques. Line, qui travaille pendant près de vingt ans comme représentante d'un bailleur de fonds d'un État occidental, le démontre dans le passage suivant.

Question : Dites-vous qu'Ottawa utilise le fonds comme arme politique ?

Line : C'est toujours le cas. [...] Au moment où le ministère des Affaires étrangères a pris le programme en main, c'est là que nous avons connu un virage des projets de développements, vers des projets axés sur le droit de la personne et de la gouvernance. Donc, la participation des femmes à la vie politique, égalité des droits de la femme, lutte contre la violence et des abus contre les femmes et les enfants éventuellement. Redevabilité et transparence, des élections démocratiques... ça a été toute une série de projets qui ont plus une connotation politique qu'une connotation de

---

<sup>209</sup> LINE, «Entrevue avec Line le 19 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

développement. Maintenant, après l'explosion du port, on est revenu à une situation d'urgence. On est donc reparti dans des projets qui sont plus à caractère de développement et d'aide aux personnes plus vulnérables.

[Mon gouvernement] a suivi le mouvement de la communauté internationale en général. Au moment où j'avais commencé à travailler pour le fonds [du gouvernement], j'avais étudié toute une série de textes et de conventions, dont j'ai oublié les titres, où on disait que l'aide humanitaire ne devait pas être [conduite] et qu'elle devait répondre aux besoins des pays, etc. Ça a complètement changé, maintenant on ne tient plus tellement compte des besoins de la population locale, on a un [programme] politique et on applique des politiques préétablies. Ce que je trouve regrettable.<sup>210</sup>

Des alliances correspondant à des intérêts communs entre les ONG et les bailleurs. En occurrence, un État va favoriser le financement de projets dans des régions ayant une grande proportion de personnes de la même nationalité. Les bailleurs ciblent aussi une région où les gains politiques sont intéressants. Par exemple, Alice décrit les relations entre Amel et certains bailleurs internationaux, ainsi que d'autres ONG internationales.

Au Liban, la France finance plus de choses que le Canada. En termes de politiques étrangères, c'est différent, comme le Canada finance plus de trucs en Haïti. C'est aussi lié à la diaspora. Il y a le lien historique qu'Amel a avec les ONG Médecins du monde et Médecins sans frontières qui en fait sont venues au Liban à travers Amel, depuis sa création. Ce sont des ONG qui ont leurs sièges en France. On a souvent eu des programmes aussi avec des ONG canadiennes, mais c'est vrai en termes de priorités, le Liban fait moins partie des priorités pour ces ONG que pour des ONG françaises. Il y a le fait qu'au moment où l'Agence canadienne de développement internationale a revu ses programmes.<sup>211</sup>

---

<sup>210</sup> Ibid.

<sup>211</sup> ALICE, «Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

D'après le témoignage d'Alice, il est possible d'affirmer que les intérêts des bailleurs de fonds sont centraux à l'aide humanitaire.

Par ailleurs, dans le passage suivant, Marc décrit brièvement son parcours dans différentes régions du Liban. Il est intéressant de noter que, pour lui, il est nécessaire de combler les besoins des personnes négligées de certaines communautés.

La plupart de nos programmes à nous [...] comme la plupart des programmes des pays occidentaux qui sont déployés au Liban sont d'application universelle. Elles ne visent pas un groupe en particulier, peut-être des régions, mais des régions en fonction du niveau de développement. On intervenait au nord, au sud, sur la côte, parmi toutes les communautés, y compris les Druzes. Je me souviens d'une visite que j'ai faite en 2004 à un collègue druze d'enseignement secondaire et collégial. On avait équipé un laboratoire dans un programme d'aide. Il y avait très peu de donateurs arabes qui s'intéressaient à la communauté druze parce que c'étaient des apostats. Alors beaucoup de pays fonctionnaient sur le même modèle. On aidait des communautés, des projets définis, toutes les régions sans égards du groupe communautaire. On travaillait parfois en équipe. Je me souviens dans les villages du sud Chebab, je crois, sur la frontière. On avait, avec l'ONU et la France, aidé à la création d'un dispensaire. On avait fourni l'équipement de laboratoire, l'ONU avait fourni le travail des équipes techniques et la France apportait des médicaments. Je n'ai pas de souvenir qu'on avait ciblé, du moins on n'a jamais eu l'instruction de cibler une communauté plutôt qu'une autre.

On était très actif au Sud, puisqu'il y avait des besoins assez criants dans ces villages. Il y avait un mélange de chrétiens et de chiites. [...] On est intervenu avec une ONG locale dans une partie de Tripoli dans une bibliothèque, dans une région très chaude. Il y avait des tireurs sur le toit lors de l'inauguration et un dispositif de sécurité assez important à cause des conflits récurrents entre chiites et sunnites. On avait fourni une bibliothèque pour les personnes aveugles.

Nous avons soutenu, à Arsal, un endroit pas très fréquentable, un programme pour soutenir les dames à tisser le tapis. On me disait que j'étais fou d'y aller. C'est une région de contrebande et ils sont à cheval dans cette région. On l'a vu dans les récents conflits syriens.

On a aidé dans la Bekaa des groupes chrétiens qui extrayait de l'huile d'une plante légumineuse locale très coûteuse. On a aidé des groupes arméniens qui avaient ouvert une espèce de réfectoire et aussi une fabrique de conserves.

J'ai parcouru le Liban du Nord au Sud, d'est en ouest, parce que partout il y avait des [nationaux]. Il y [en a] de toutes les religions de couleurs. Même après avoir mis le Hezbollah sur la liste de terroristes, je n'ai jamais hésité d'aller au Sud. Je visitais tous les trois mois les gens de l'ONU et je parcourais toute la frontière avec Israël. On s'intéressait beaucoup au Hezbollah et à ses activités, mais ce n'était pas ma seule tâche.<sup>212</sup>

Les bailleurs de fonds ciblent les populations qui les intéressent. Marc souligne le fait que les États arabes ne déboursent pas beaucoup d'argent dans les projets destinés aux communautés druzes pour des questions politiques et religieuses. À titre d'exemple, la Bekaa, une région géographiquement importante partageant les principales frontières avec la Syrie, est majoritairement liée au Hezbollah. Ces bailleurs de fonds et grandes ONG, en s'imposant dans cette région, peuvent avoir un accès direct aux sympathisants du parti.

Les États internationaux utilisent des moyens politiques et financiers pour asseoir leurs intérêts au Liban. En fait, les interventions non sollicitées des bailleurs de fonds accentuent aussi le paradoxe, mais surtout la complexité du terrain humanitaire au Liban. Par exemple, les États-Unis octroient, pendant le mois d'août 2006, 500 millions de dollars américains aux ONG des communautés chiïtes au Sud-Liban dans le contexte du Conflit israélo-libanais<sup>213</sup>. Cette intervention a comme objectif de dissuader, les communautés chiïtes du Hezbollah en guerre contre Israël, d'adhérer à la propagande

---

<sup>212</sup> MARC, «Entrevue avec Marc le 14 Octobre 2019», éd. Andrew Abou Mourad (2019)

<sup>213</sup> CHAPUIS, Julie, «Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie publique américaine au Liban depuis 2006», [Undermining Hezbollah: US public diplomacy in Lebanon since 2006.] *Politique américaine* 30, no. 1 (2018).

militante<sup>214</sup>. Ils tentent de l'opinion publique des communautés du Hezbollah en faveur des politiques américaines au Moyen-Orient<sup>215</sup>. Line témoigne de l'effort mené par le parti chiite pour contrer cette influence américaine :

Je sais que le Sud-Liban a été une région qui a été relativement défavorisée, surtout après que [mon gouvernement] a pris des mesures contre le Hezbollah, c'est-à-dire qu'on avait toujours peur de financer des personnes qui seraient liées au Hezbollah et donc on a été extrêmement prudent. Ce qui fait qu'à un moment donné, le Sud-Liban était vraiment moins bien nanti que d'autres régions du pays en ce qui concerne l'aide humanitaire. On est en train d'essayer de rééquilibrer ça en ce moment. Peut-être aussi pour des raisons politiques, pour couper l'herbe sous les pieds du Hezbollah, qui ne sont pas les seuls acteurs sur le terrain et que la population sache qu'elle peut avoir recours à d'autres sources de financement de projets que le parti, mais l'hégémonie du Hezbollah est quasi totale ?<sup>216</sup>

Selon ce témoignage de Line, le Hezbollah inquiète certains États occidentaux. Effectivement, les États-Unis semblent vouloir encourager la communauté chiite à ne pas adhérer à l'effort de guerre contre Israël<sup>217</sup>. Le contexte économique dans lequel se retrouve le Sud-Liban, oblige les autorités des municipalités et les ONG à accepter toutes les conditions que les bailleurs de fonds leur imposent. Certains États profitent alors de cette situation pour leur faire signer des clauses antiterroristes. En fait, Youssra craint que ces signatures servent ultérieurement contre les communautés du Hezbollah.

---

<sup>214</sup> Ibid.

<sup>215</sup> Ibid.

<sup>216</sup> LINE, «Entrevue avec Line le 19 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020)

<sup>217</sup> CHAPUIS, Julie, «Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie publique américaine au Liban depuis 2006», [Undermining Hezbollah: US public diplomacy in Lebanon since 2006.] *Politique américaine* 30, no. 1 (2018): 11.

Les municipalités et les ONG signent tous les formulaires qu'ils leur sont donnés. Ils ont besoin de l'argent, ils ne peuvent pas regarder ailleurs. Ils signent des papiers dans lesquels ils acceptent de dire que ce sont des terroristes. Plusieurs ONG appartenant au Hezbollah l'ont aussi signé.<sup>218</sup>

Youssra dit que les bailleurs de fonds entreprennent des campagnes de séduction auprès d'ONG. Amel, notamment, continue d'avoir une forte présence dans les fiefs du Hezbollah. L'ONG a aussi des bureaux en France lui permettant d'obtenir une part de son financement<sup>219</sup>.

La dépendance envers les bailleurs de fonds est aussi un choix, c'est-à-dire que ces organisations ou ces communautés peuvent refuser ces fonds. Toutefois, la précarité de la population au Sud-Liban, surtout après la guerre d'août 2006 et encore plus depuis la migration syrienne, ne leur permet pas de refuser des fonds.

#### 4.3 Conclusion : le travail humanitaire tributaire des intérêts internationaux

Cet environnement de compétition entre les ONG est propice à l'augmentation de la dépendance envers les bailleurs de fonds. En prenant le contrôle de la scène de l'aide humanitaire au Liban, les bailleurs ont aussi la responsabilité de combler les besoins des populations à travers le financement des ONG. Ainsi, les bailleurs financent les ONG par l'entremise des OI qui se retrouvent sur le terrain et qui connaissent les acteurs de la société civile. Cela permet à la fois aux OI de gérer un État défaillant et de permettre une certaine autonomisation de la société civile vis-à-vis des

---

<sup>218</sup> YOUSRA, «Entrevue avec Youssra le 25 novembre 2020», éd. Andrew Abou Mourad (2020) Traduit de l'anglais : Anti terrorist clause : These municipality would still sign on these forms. They need the money, they can't look away. They would agree to say they are terrorists. A lot of NGOs belonging to Hezbollah also signed it.

<sup>219</sup> CHAPUIS, Julie, «L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG», [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs.] *Les Champs de Mars* 21, no. 1 (2011): 140.

communautés. Tout comme la dépendance aux liens communautaires, certaines grandes ONG possèdent des ressources et des connexions internationales pour s'autonomiser. Les petites ONG quant à elles, sont contraintes de dépendre des ressources accordées par les bailleurs. De ce fait, le travail humanitaire est fortement dépendant des bailleurs de fonds. Or les objectifs de ces derniers sont souvent indissociables des intérêts stratégiques des pays étrangers dont ils dépendent, comme le montre le cas des rapports ambivalents au Hezbollah.

## CONCLUSION

### 5.1 Une synthèse des résultats de la recherche

L'aide humanitaire au Liban est un domaine d'activités essentiel pour la survie de certaines populations. Elle est aussi un moyen politique pour certains bailleurs de fonds et certains dirigeants libanais. Le déploiement des ONG et des OI à l'ensemble de la société libanaise témoigne des défaillances de l'État libanais. Mais les ONG et les OI ne peuvent pas échapper aux rivalités créées à la suite de la guerre civile libanaise de 1975-1990 et aux tensions subséquentes entre les communautés.

À titre de rappel, la question de recherche de cette étude est la suivante : « en quoi l'activité d'une ONG au Sud-Liban éclaire la double dynamique de fragmentation de la société libanaise, du fait des interventions extérieures et du communautarisme libanais ? »

La recherche et les entretiens réalisés vérifient les hypothèses faites dans le cadre de ce travail. Nos résultats sont :

1-le travail humanitaire est entièrement dépendant du contexte sociopolitique libanais;

Les résultats montrent qu'en effet, tous les acteurs du domaine de l'aide humanitaire s'adaptent au contexte sociopolitique. Cette nécessité d'adaptation est causée par l'instabilité de l'environnement politique, des rivalités politiques et de la croissance de la précarité de certaines populations. Le travail humanitaire connaît plusieurs

changements au courant de l'histoire. Il est aujourd'hui un service plus complet grâce aux expériences acquises du passé.

2-le travail humanitaire est fortement dépendant des liens clientélistes;

Effectivement, les petites ONG sont plus dépendantes des liens communautaires et aux bailleurs de fonds que les grandes ONG et les OING comme Amel, car la réalité des grandes ONG est souvent différente de celles des plus petites. Par exemple, les grandes ONG ont plus de ressources, que ce soit en argent ou en personnel.

La dépendance des ONG aux liens communautaires est causée par le système consociationaliste. Ce système est en fait un confessionnalisme politique construit par les dirigeants libanais. Ils ont une mainmise sur toutes les activités économiques, politiques et sociales des Libanais causant le clientélisme systémique. Le nombre élevé d'ONG présentes au Liban permet à toutes les communautés vulnérables de recevoir des services essentiels. Ces ONG doivent s'adapter au clientélisme pour assurer la survie du travail humanitaire

3-le travail humanitaire est fortement dépendant des bailleurs de fonds internationaux.

De même, la dépendance aux bailleurs de fonds est moindre pour les grandes ONG et OING. Elles ont la capacité de diversifier les sources de revenus. Pour leur part, les petites ONG sont contraintes à accepter toutes les conditions imposées par ces bailleurs. Il est donc vrai de dire que l'influence des bailleurs de fonds sur les ONG est plus importante que sur les petites. Ils octroient des fonds aux projets qui répondent aux intérêts politiques de leur gouvernement. Les besoins sur le terrain sont considérés, mais ne sont pas les premiers critères de sélection ni pour les bailleurs ni pour ceux qui supervisent ces projets. La recherche démontre que les bailleurs de fonds délèguent la supervision des projets aux grandes ONG, OING et OI. Rarement les fonds sont distribués directement aux ONG locales. Or ces OING ayant de relations étroites avec

certains pays occidentaux ou des agences spécialisées de l'ONU. Les bailleurs ciblent les projets qui répondent à leurs intérêts,

## 5.2 Une restructuration du système politique permet-elle une amélioration des conditions de vie ?

Le Liban ne peut se sortir d'une telle crise sans une réforme profonde de son système politique. Pourtant lors des entretiens avec les sept participants, j'ai ressenti un pessimisme par rapport à l'amélioration des conditions au Liban. En effet, comme mentionné à plusieurs reprises, les participants blâment les dirigeants de ne pas avoir cédé la place aux jeunes qui s'exilent à l'étranger. Le problème concerne surtout le manque d'opportunité de croissance au Liban.

Une voie de sortie pourrait être celle proposée par Nawaf Salam dans *Le Liban d'hier à aujourd'hui* paru en 2021. Cet ancien diplomate, maintenant professeur invité à Harvard en droit international, ainsi que juge à la Cour internationale de justice (CIJ) à La Haye, propose la création d'une Troisième République. Il croit que celle-ci permettrait aux politiques de transcender les communautés, sans les abolir.

C'est seulement quand l'"État" aura réussi à affirmer son autonomie par rapport aux communautés et à se créer un espace propre qu'il pourra être digne de ce nom. Il ne s'agit ici ni d'un État à faire contre les communautés, ni d'un État qui soit seulement toléré par elles, mais plutôt d'un État capable de les contenir et de les transcender. Alors, et seulement alors, les Libanais pourront s'exprimer et être entendus en leur qualité de "citoyens".<sup>220</sup>

---

<sup>220</sup> SALAM, N., *Le Liban d'hier à demain*, ( : Actes Sud Littérature, 2021).Chapitre "L'État inachevé"

En d'autres mots, les communautés au Liban et les coutumes qui y sont associées ne peuvent être changées, mais les institutions de l'État, et celles qui encadrent la politique pourraient connaître des réformes majeures. C'est seulement à cette condition que le travail humanitaire pourrait gagner en indépendance vis-à-vis des communautés ou des bailleurs de fonds internationaux.

La diaspora joue un grand rôle dans les contextes économique et politique du Liban. Cela a été discuté brièvement dans les chapitres précédents, notamment dans la partie sur l'extraversion, mais pourrait faire l'objet d'une étude originale. La diaspora permet, en partie, à l'économie libanaise de survivre à la crise<sup>221</sup>. Elle se mobilise dans les situations de crises, comme lors de l'explosion du 4 août 2020. Il est intéressant d'observer l'effet du vote de la diaspora dans les prochaines élections de 2022 et de son rôle dans le dispositif en place.

---

<sup>221</sup> Voir les exemples donnés dans la partie 1.5.1.1 portant sur l'extraversion.

## RÉFÉRENCES

- Abiyaghi, M.-N. (2013). *L'altermondialisme au Liban un militantisme de passage. Logiques d'engagement et reconfiguration de l'espace militant (de gauche) au Liban*. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Abou Assi, J. (2009). Les médias libanais. Entre confessionnalisme et recherche de crédibilité. *Confluences Méditerranée*, 69(2), 49-59. doi: 10.3917/come.069.0049
- Aboultaif, E. W. (2016). The Evolution of Lebanese and Syrian State-to-State Relations. *Contemporary Review of the Middle East*, 3(2), 162-178. doi: 10.1177/2347798916638211
- Abu-Sada, C. et Challand, B. (2011). *Le développement, une affaire d'ONG?: Associations, États et bailleurs dans le monde arabe* Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman.
- Accad, N. K. (2018). Critical Reflection on Our Responses to the Syrian Crisis: Attitudes, Labels, and a Parable. *Transformation*, 35(2), 133-139. doi: 10.1177/0265378818783591
- Al-Kadiri Issa, N. (2001). Municipalités et pouvoirs locaux au Liban - Pratiques de communication et d'information dans les conseils municipaux au Liban. *Presse de l'Ifpo*.
- Alice. (2020, 27 novembre). A. A. Mourad. Entrevue avec Alice le 27 novembre 2020.

- Amira. (2020, 24 novembre). A. A. Mourad. Entrevue avec Amira le 24 novembre 2020.
- Atlani-Duault, L. (2003). Les ONG locales, vecteurs de « bonne gouvernance » dans le Second Monde ? *Journal des anthropologues*, 94-95, 183-190.
- Atlani-Duault, L. (2009). *Au bonheur des autres: Anthropologie de l'aide humanitaire* Armand Colin.
- Bahout, J. (2006). Liban 2005 : décompositions et recompositions. [Lebanon 2005: Decompositions and Rearrangements]. *Critique internationale*, 31(2), 39-52. doi: 10.3917/cii.031.0039
- Bahout, J. (2011). *Vies et mort de l'Accord de Taëf : échecs de la régulation communautaire*.
- Barroso Cortés, F. S. et Kéchichian, J. A. (2018). Lebanon Confronts Partition Fears: Has Consociationalism Benefitted Minorities? *Contemporary Review of the Middle East*, 5(1), 5-29. doi: 10.1177/2347798917744292
- Bayart, J.-F. (1999). L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion. *Critique internationale*, (5), 97-120.
- Blanc, P. (2006). Développement régional et cohésion « nationale ». *Confluences Méditerranée*, 56(1), 115-129. doi: 10.3917/come.056.0115
- Briquet, J.-L. (1995). Les pratiques politiques « officieuses ». Clientélisme et dualisme politique en Corse et en Italie du Sud. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 73-94.

- Brossier, M. et Dorronsoro, G. (2016). Le paradoxe de la transmission familiale du pouvoir. [The Paradox of the Familial Transmission of Power]. *Critique internationale*, 73(4), 9-17. doi: 10.3917/cii.073.0009
- Buccianti-Barakat, L. (2016). Les réfugiés au Liban, entre accueil et déracinement. [Refugees in Lebanon: Welcomed and Experiencing Root-lessness]. *Hérodote*, 160-161(1), 259-272. doi: 10.3917/her.160.0259
- Camau, M. (2002). Sociétés civiles “réelles” et téléologie de la démocratisation. *Revue internationale de politique comparée*, 9(2), 213. doi: 10.3917/ripc.092.0213
- Castaignède, M. (2014). *Power Sharing in Lebanon : political Sectarianism in the Taïf Agreement*. Université de Bordeaux. Récupéré de <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01231377>. (2014BORD0004)
- Chapuis, J. (2011). L’affirmation d’une société civile libanaise par les guerres : le cas de deux ONG. [The assertion of Lebanese civil society through wars: The case of two NGOs]. *Les Champs de Mars*, 21(1), 135-158. doi: 10.3917/lcdm1.021.0135
- Chapuis, J. (2015). *Reconstruire le Sud du Liban, se reconstruire au Liban : les résistances du Hezbollah*. École des hautes études en sciences sociales, [Lieu de publication inconnu]. Récupéré de /z-wcorg/.
- Chapuis, J. (2018). Saper la reconstruction du Hezbollah : la diplomatie publique américaine au Liban depuis 2006. [Undermining Hezbollah: US public diplomacy in Lebanon since 2006]. *Politique américaine*, 30(1), 11-29. doi: 10.3917/polam.030.0011
- Chiha, M. (1994). *Politique intérieure* Fondation Chiha.

- Choplin, A. et Lombard, J. (2009). La « Mauritanie offshore ». Extraversion économique, État et sphères dirigeantes. [Offshore Mauritania. Economic extraversion, the state, and the ruling strata]. *Politique africaine*, 114(2), 87-104. doi: 10.3917/polaf.114.0087
- Dauvin, P. et Siméant, J. (2002a). Chapitre 2. Carrières militantes et professionnelles dans l'humanitaire. Dans *Le travail humanitaire* (p. 59-103). Paris : Presses de Sciences Po.
- Dauvin, P. et Siméant, J. (2002b). Chapitre 6. Du terrain au siège : la division du travail humanitaire. Dans *Le travail humanitaire* (p. 207-231). Paris : Presses de Sciences Po.
- Dauvin, P. et Siméant, J. (2002c). Chapitre 8. Mettre en œuvre les politiques... de qui ? Dans *Le travail humanitaire* (p. 265-304). Paris : Presses de Sciences Po.
- Dauvin, P. et Siméant, J. (2002d). Chapitre 9. Conditions et formes de l'action. Dans *Le travail humanitaire* (p. 309-335). Paris : Presses de Sciences Po.
- Dauvin, P. et Siméant, J. (2002e). *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris : Presses de Sciences Po.
- de Bárcena Myrsep, A. S. (2020). The Over-research & NGOisation Paradigm of the West Bank: Applied Cultural Analysis on the 'futility of research' and the 'burden of occupation'.
- Drif, L. (2018). Être réfugié et « volontaire » : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale. [To be a refugee and "volunteer": The invisible workers of international aid programs]. *Critique internationale*, 81(4), 21-42. doi: 10.3917/crii.081.0021

Duffield, M. (1997). NGO relief in war zones: Towards an analysis of the new aid paradigm. *Third World Quarterly*, 18(3), 527-542. doi: 10.1080/01436599714858

Hammoud, M. S. (2017). Educational Obstacles Faced by Palestinian Refugees in Lebanon. *Contemporary Review of the Middle East*, 4(2), 127-148. doi: 10.1177/2347798917695115

Hamzeh, A. N. (2001, July). Clientalism, Lebanon: Roots and Trends. *Middle Eastern Studies*, 37(3), 167-178.

Ismael, T., Ismael, J. et Perry, G. (2015). *Government and Politics of the Contemporary Middle East, second edition*.

Joseph. (2020, 22 novembre). A. A. Mourad. Entrevue avec Joseph le 22 novembre 2020.

Kaouès, F. (2012). Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID. [NGOs in Lebanon: The Case of USAID]. *A contrario*, 18(2), 125-141. doi: 10.3917/aco.122.0125

Kurtulus, E. N. (2009, Aug). 'The cedar revolution': Lebanese independence and the question of collective self-determination. *British journal of Middle Eastern studies*, 36(2), 195-214.

Latif, N. (2012). 'It was Better during the War': Narratives of Everyday Violence in a Palestinian Refugee Camp. *Feminist Review*, 101(1), 24-40. doi: 10.1057/fr.2011.55

Lavigne Delville, P. (2018). Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest, entre polity, politics et extraversion. Eau potable et foncier en milieu rural

(Bénin, Burkina Faso). [Public policy reform in West Africa: Between polity, politics and extraversion. Water supply and rural land tenure (Benin, Burkina Faso)]. *Gouvernement et action publique*, VOL. 7(2), 53-73. doi: 10.3917/gap.182.0053

Le Naëlou, A. (2004). Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions. [Understanding Professionalization within NGOs: Contributions from the Sociology of Professions]. *Revue Tiers Monde*, 180(4), 773-798. doi: 10.3917/rtm.180.0773

Leguil-Bayart, J.-F. (2008, 2008-01). Comparing from below - Comparer par le bas. *Sociétés politiques comparées*, (1), 1-25.

Line. (2020, 19 novembre). A. A. Mourad. Entrevue avec Line le 19 novembre 2020.

Longuenesse, É. (2015). La société libanaise à l'épreuve. [Lebanese society put to the test]. *Confluences Méditerranée*, 92(1), 9-17. doi: 10.3917/come.092.0009

Marc. (2019, 14 octobre). A. A. Mourad. Entrevue avec Marc le 14 Octobre 2019.

Mervin, S. (2008). *Le Hezbollah: état des lieux* Actes Sud.

Mohanna, K. (2013). *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples: Les choix difficiles* Editions L'Harmattan.

Naor, D. (2019). The Maronite Leadership's Approach toward Syria, 1970–2011: Between Integration, Separation, and Pragmatism. *Digest of Middle East Studies*, 28(1), 124-143. doi: 10.1111/dome.12178

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille, Paris : Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement Paris Karthala.

Olivier De Sardan, J.-P. (2001). Les trois approches en anthropologie du développement. *Tiers-Monde*, 42(168), 729-754. doi: 10.3406/tiers.2001.1546

Otayek, R. (2017). Sécularisation et contre-sécularisation au Liban. Le système confessionnel à l'épreuve de l'improbable. [Secularization and counter-secularization in Lebanon: Confessionalism and the improbable]. *Confluences Méditerranée*, 102(3), 147-168. doi: 10.3917/come.102.0147

Picard, E. (2012, 13 juillet). La guerre civile au Liban. *Violence de masse et Résistance*.

Picard, É. (2006). *La politique dans le monde arabe* A. Colin.

Pierre, J. (2000 ). *Debating Governance : Authority, Steering, and Democracy*.

Salam, N. (2021). *Le Liban d'hier à demain* Actes Sud Littérature.

Samir. (2019, 24 octobre). A. A. Mourad. Entrevue avec Samir le 24 octobre 2019.

Seurat, L. (2018). La gestion de la « crise des ordures » à Beyrouth durant l'été 2015 : quelle police des foules ? [Managing the “garbage crisis” of summer 2015 in Beirut: The issue of crowd control]. *Critique internationale*, 79(2), 181-202. doi: 10.3917/cii.079.0181

- Sfeir, J. (2008). *L'exil palestinien au Liban : le temps des origines (1947-1952)*. Paris; Beyrouth : Karthala ; IFPO. Récupéré de *WorldCat.org* <http://books.google.com/books?id=12ZtAAAAMAAJ>  
<http://catalog.hathitrust.org/api/volumes/oclc/193170428.html>
- Siméant, J. (2010). 6. La transnationalisation de l'action collective. Dans *Penser les mouvements sociaux* (p. 121-144). Paris : La Découverte.
- Sleem, H. N. et Dixon, J. (2018, Sep). Child Poverty and Youth Unemployment in Lebanon. *Poverty & Public Policy*, 10(3), 338-353. doi: <http://dx.doi.org/10.1002/pop4.223>
- Squire, J. et Hope, K. (2014, November). Journeys of a secular organisation in south Lebanon. *Forced Migration Review*, (48), 24.
- Touma, M. (2013). Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique. *Les Cahiers de l'Orient*, 112(4), 25-34. doi: 10.3917/lcdlo.112.0025
- Tyler, P. (2009). *A World of Trouble: The White House and the Middle East--from the Cold War to the War on Terror* Farrar, Straus and Giroux.
- Vloeberghs, W. (2016). Dynamiques dynastiques au Liban : transmettre le pouvoir politique en famille. [Dynastic Dynamics in Lebanon: The Familial Transmission of Political Power]. *Critique internationale*, 73(4), 71-93. doi: 10.3917/cii.073.0071
- Youssra. (2020, 25 novembre). A. A. Mourad. Entrevue avec Youssra le 25 novembre 2020.

Zaluar, A. (2002). La peur et les nouveaux conflits des mouvements sociaux au Brésil.  
*Lien social et Politiques*, (40), 149-157. doi: 10.7202/017810ar

## ANNEXE A

## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

**UQAM** | Comités d'éthique de la recherche  
avec des êtres humains

No. de certificat: 4556

Date: 23-08-2021

## AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Titre du projet: Le travail humanitaire au Sud-Liban  
Nom de l'étudiant: Andrew ABOU MOURAD  
Programme d'études: Maîtrise en science politique  
Direction de recherche: Romain LECLER

Objet : Fin du projet

Bonjour,

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a bien reçu votre rapport éthique final et vous en remercie. Ce rapport répond de manière satisfaisante aux attentes du comité.

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE plurifacultaire vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Cordialement,



Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing

